Plan d'action en matière de conservation des terres humides des grands lacs

Rapport sur les faits saillants

(1997-2000)

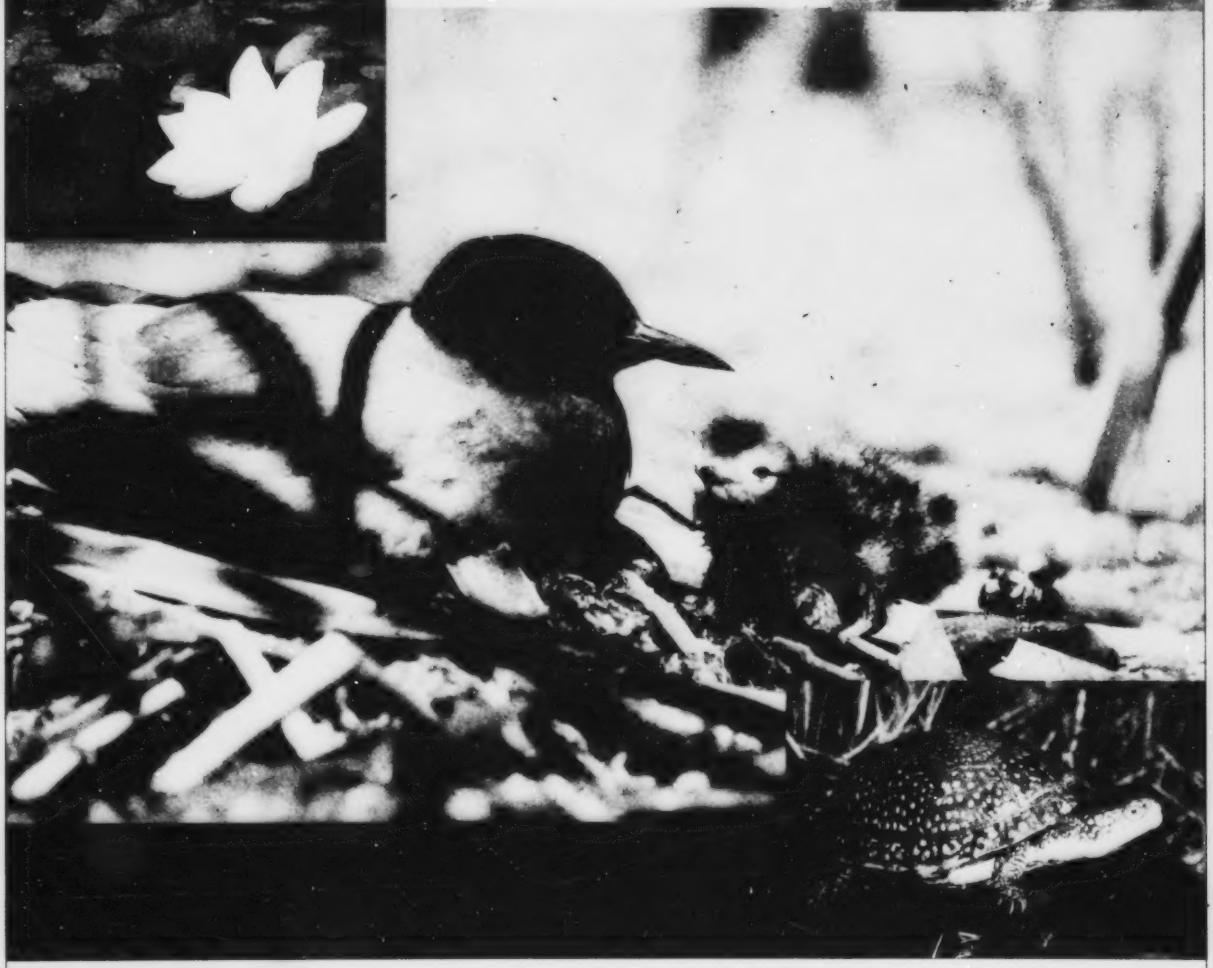

Environnement Canada
Région de l'Ontario

Environment Canada
Ontario Region

Ontario
Ministère des Richesses naturelles

Federation of Ontario Naturalists

Conservation Nature Canada

Plan d'action en matière de conservation des terres humides des Grands Lacs

Le Plan d'action en matière de conservation des terres humides des Grands Lacs (GLWCAP) est un programme conjoint auquel participent les gouvernements fédéral et provincial et des organismes non gouvernementaux dans un effort pour établir un plan de conservation intégré des terres humides des Grands Lacs. L'objectif du Plan d'action est de créer, de remettre en état et de protéger les habitats humides du bassin inférieur des Grands. Le Plan d'action comporte huit stratégies pour atteindre cet objectif.

1. *Accroître la sensibilisation et la participation du public.*
2. *Constituer une base de données sur les terres humides et mieux comprendre la dynamique des terres humides.*
3. *Préserver les terres humides.*
4. *Créer et remettre en état des terres humides.*
5. *Renforcer les lois, les politiques, les accords et leur observation.*
6. *Renforcer la planification et l'engagement locaux pour la protection des terres humides.*
7. *Améliorer la coordination et la planification entre les gouvernements et les organismes non gouvernementaux (ONG).*
8. *Évaluer le programme.*

Pour chacune de ces stratégies, des tâches précises ont été entreprises par les organismes engagés dans la réalisation du Plan (voir la liste des partenaires) ainsi que par d'autres organismes et particuliers intéressés par la protection des terres humides.

Remerciements

Les personnes dont les noms suivent ont fourni des renseignements, rédigé des parties ou révisé tout ou partie de ce document et nous les en remercions vivement. Ce sont : Lesley Dunn, Nancy Patterson, Doug Forder, Doug Dodge, Sandy Turner, John Riley, Victoria Richards, Linda Pim, Ron Reid, Andy Margetson, Karen Hartley, Brian Potter, Kevin Loftus, Larry O'Grady, Chris Risley, Irene Bowman, Allison Grose, Dave West, Erling Arnson, Owen Steele, Rick Haigh, Joel Ingram, Nick Kinkel, Lee Suddick, Laurie Maynard, John Shaw, Brigitte Collins, Janette Anderson, Gary McCullough, Jeff Robinson, Russ Weeber, Marilyne Jolineau, Doug Cuthbert, Mike Cadman, Heather Mackey, Donna Stewart, Pat Chow-Fraser et Doug Wilcox.
Origine des photos de couverture : (De haut en bas) B. Wesson, J. Mitchell, SCF, J. Mitchell

© Mars, 2000

ISBN. 0-662-84484-X
Cat No. En21-198/2000F

Exemplaires disponibles auprès de :
Environnement Canada
Service canadien de la faune
4905, rue Dufferin,
(Downsview) Ontario, M3H 5T4
(416) 739-5829

Also available in English

100-06758/

Table des matières

La consevsation des terres humides des Grands Lacs.....2

Pour les terres humides?.....3

Résumé - Évaluation dès progrès réalisés par rapport aux jalons, par stratégie.....4

Faits saillants du programme de conservation des terres humides.....7

Stratégie 1: Accroître la sensibilisation et la participation du public.....7

Stratégie 2: Constituer une base de données sur les terres humides et mieux comprendre la dynamique des terres humides.....10

- Problèmes à venir.....18

Carte - Sélection de projet d'obtention, d'acquisition, de création et de restauration des terres humides 20

Stratégie 3: Préserver les terres humides.....21

Stratégie 4: Créer et remettre en état des terres humides.....27

Stratégie 5: Renforcer les lois, les politiques, les accords et leur observation.....34

Stratégie 6: Renforcer la planification et l'engagement locaux pour la protection des terres humides.....39

Stratégie 7: Améliorer la coordination et la planification entre les gouvernements et les ONG.....43

Stratégie 8: Évaluer le programme.....45

Orientations à venir - Le prochain plan d'action.....46

Ressources.....47

Nos partenaires

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

La conservation des terres humides des Grands Lacs

Le Plan d'action en matière de conservation des terres humides des Grands Lacs (GLWCAP) regroupe toute une gamme de partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux qui s'efforcent de conserver les terres humides restantes dans le bassin des Grands Lacs. Ce plan complète les objectifs de la Politique fédérale sur les terres humides (1991) et son pendant provincial (1996) (qui est un élément de l'Énoncé de politiques provincial). C'est aussi le premier plan d'action publié dans le cadre du Plan stratégique pour les terres humides du bassin des Grands Lacs sur 25 ans. Les divers partenaires assument la responsabilité des divers projets, des jalons et des stratégies qui constituent les meilleurs compléments à leurs forces et à leurs domaines d'intérêt.

Le Plan stratégique a été lancé en 1993, à la suite d'une vaste consultation avec les organismes publics et privés qui s'intéressent aux terres humides. Plus de 30 partenaires ont contribué à l'élaboration de ce plan. Ils ont joint leurs efforts à ceux de simples citoyens et de propriétaires fonciers pour préserver et restaurer les terres humides qui existent encore. L'objectif à long terme est de protéger d'ici l'an 2020 la superficie et la fonction de 30 000 hectares de milieu humide dans le bassin des Grands Lacs.

En 1994, les ministres fédéral et provincial de l'Environnement ont signé l'Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs (ACO). Il s'agit d'une entente de six ans qui fixe des objectifs et des échéanciers précis pour restaurer, protéger et préserver les écosystèmes du bassin. Le GLWCAP est, pour l'ACO, un mécanisme capital d'assainissement et de protection de 6 000 hectares d'habitat marécageux d'ici l'an 2000.

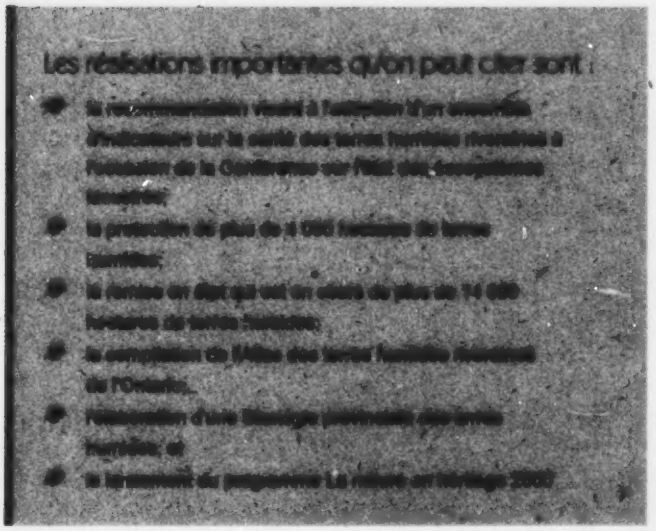

Le Plan d'action est également un moyen important pour mettre en œuvre les efforts binationaux de préservation des terres humides, y compris les engagements internationaux pris dans le cadre de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs entre le Canada et les États-Unis et de la Conférence sur l'état des écosystèmes lacustres.

Même si les objectifs et les projets du Plan d'action s'appliquent à tous les types de terres humides du bassin, le GLWCAP s'occupe en priorité des milieux humides les plus menacés, c'est-à-dire les marais du bassin inférieur des Grands Lacs qui se trouvent entre Sarnia et Cornwall. Les aires de démonstrations sont le Marais Second d'Oshawa, le Complexe des terres humides de Long Point et la baie Rondeau.

Une équipe de représentants du Service canadien de la faune, d'Environnement Canada, du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, de la Federation of Ontario Naturalists et de La Société canadienne pour la conservation de la nature coordonne la mise en œuvre du GLWCAP. Les autres partenaires importants sont, entre autres, Canards Illimités Canada, le Projet conjoint des habitats de l'Est de l'Ontario (OEHJV) du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) et le Fonds d'assainissement Grands Lacs 2000. L'équipe de mise en application facilite, contrôle, évalue et fait rapport sur les progrès réalisés par rapport aux jalons.

G L W C A P

Le Rapport sur les faits saillants aborde une vaste gamme d'initiatives de conservation des terres humides dans la région des Grands Lacs, y compris celles dirigées par les membres de l'équipe de mise en application du GLWCAP, celles du Fonds d'assainissement Grands Lacs 2000 d'Environnement Canada, un certain nombre de programmes sous les auspices du Projet conjoint des habitats de l'Est de l'Ontario, y compris la plupart des activités de Canards Illimités Canada dans la province, d'Habitat faunique Canada et du Wetland Habitat Fund du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, ainsi que d'autres. Ce rapport s'ajoute au résumé des activités décrit dans le Premier rapport d'étape et condense le premier Plan d'action. Il y a beaucoup de définitions, de documents et d'activités intéressantes et utiles qui apparaissaient dans le Premier rapport d'étape et qui ne sont pas reprises ici. On pourra consulter le premier rapport sur Internet à l'adresse www.cciw.ca/green-lane/wildlife/GLWCAP/reports/intro.html ou en faire la demande à Environnement Canada (voir Ressources).

L'équipe de mise en application du GLWCAP et d'autres partenaires ont commencé la planification du second plan d'action. Ils envisagent de mettre en œuvre une approche coopérative et de consultation, comparable à celle retenue pour le premier plan d'action, pour préparer celui-ci. Le domaine de la conservation des terres humides a été témoin d'un grand nombre de réalisations et de changements depuis la préparation du premier document. Le fait de combiner ces travaux avec la planification stratégique complémentaire faite en parallèle par des organismes partenaires, comme le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et Canards Illimités Canada, on voit apparaître la possibilité de rédiger un nouveau plan d'action complet tourné vers l'avenir.

Les pertes historiques en terres humides vont de 60 à 80 pour cent dans le sud de l'Ontario et dépassent 95 pour cent dans bien des régions.

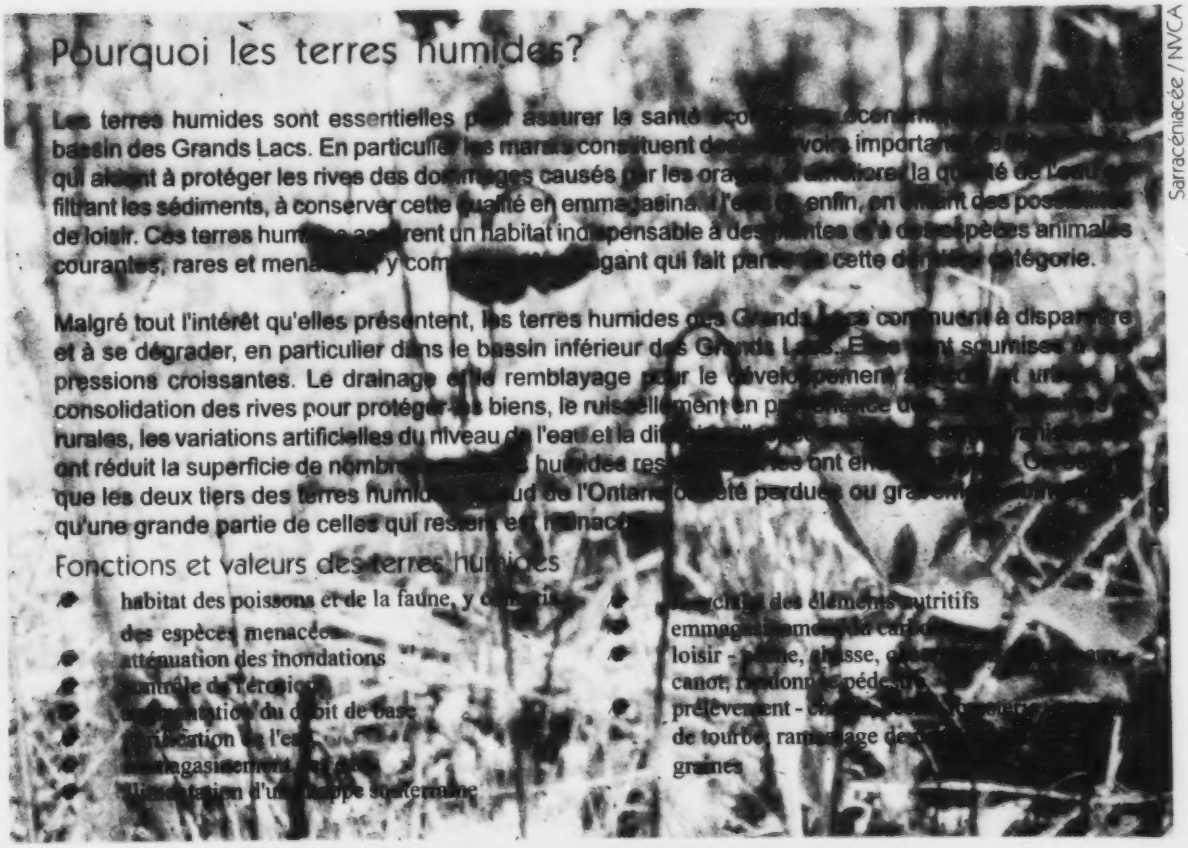

Sarracéniacée / NVCA

La conservation des terres humides des Grands Lacs

Le Plan d'action en matière de conservation des terres humides des Grands Lacs (GLWCAP) regroupe toute une gamme de partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux qui s'efforcent de conserver les terres humides restantes dans le bassin des Grands Lacs. Ce plan complète les objectifs de la Politique fédérale sur les terres humides (1991) et son pendant provincial (1996) (qui est un élément de l'Énoncé de politiques provincial). C'est aussi le premier plan d'action publié dans le cadre du Plan stratégique pour les terres humides du bassin des Grands Lacs sur 25 ans. Les divers partenaires assument la responsabilité des divers projets, des jalons et des stratégies qui constituent les meilleurs compléments à leurs forces et à leurs domaines d'intérêt.

Le Plan stratégique a été lancé en 1993, à la suite d'une vaste consultation avec les organismes publics et privés qui s'intéressent aux terres humides. Plus de 30 partenaires ont contribué à l'élaboration de ce plan. Ils ont joint leurs efforts à ceux de simples citoyens et de propriétaires fonciers pour préserver et restaurer les terres humides qui existent encore. L'objectif à long terme est de protéger d'ici l'an 2020 la superficie et la fonction de 30 000 hectares de milieu humide dans le bassin des Grands Lacs.

En 1994, les ministres fédéral et provincial de l'Environnement ont signé l'Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs (ACO). Il s'agit d'une entente de six ans qui fixe des objectifs et des échéanciers précis pour restaurer, protéger et préserver les écosystèmes du bassin. Le GLWCAP est, pour l'ACO, un mécanisme capital d'assainissement et de protection de 6 000 hectares d'habitat marécageux d'ici l'an 2000.

Le Plan d'action est également un moyen important pour mettre en œuvre les efforts binationaux de préservation des terres humides, y compris les engagements internationaux pris dans le cadre de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs entre le Canada et les États-Unis et de la Conférence sur l'état des écosystèmes lacustres.

Même si les objectifs et les projets du Plan d'action s'appliquent à tous les types de terres humides du bassin, le GLWCAP s'occupe en priorité des milieux humides les plus menacés, c'est-à-dire les marais du bassin inférieur des Grands Lacs qui se trouvent entre Sarnia et Cornwall. Les aires de démonstrations sont le Marais Second d'Oshawa, le Complexe des terres humides de Long Point et la baie Rondeau.

Une équipe de représentants du Service canadien de la faune, d'Environnement Canada, du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, de la Federation of Ontario Naturalists et de La Société canadienne pour la conservation de la nature coordonne la mise en œuvre du GLWCAP. Les autres partenaires importants sont, entre autres, Canards Illimités Canada, le Projet conjoint des habitats de l'Est de l'Ontario (OFHJV) du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) et le Fonds d'assainissement Grands Lacs 2000. L'équipe de mise en application facilite, contrôle, évalue et fait rapport sur les progrès réalisés par rapport aux jalons.

Les réalisations importantes qu'on peut citer sont :

- la recommandation visant à l'adoption d'un ensemble d'indicateurs sur la santé des terres humides riveraines à l'occasion de la Conférence sur l'état des écosystèmes lacustres;
- la protection de plus de 4 000 hectares de terres humides;
- la remise en état qui est en cours de plus de 14 000 hectares de terres humides;
- la compilation de l'Atlas des terres humides riveraines de l'Ontario;
- l'élaboration d'une Stratégie provinciale des terres humides; et
- le lancement du programme La nature en héritage 2000

Le Rapport sur les faits saillants aborde une vaste gamme d'initiatives de conservation des terres humides dans la région des Grands Lacs, y compris celles dirigées par les membres de l'équipe de mise en application du GLWCAP, celles du Fonds d'assainissement Grands Lacs 2000 d'Environnement Canada, un certain nombre de programmes sous les auspices du Projet conjoint des habitats de l'Est de l'Ontario, y compris la plupart des activités de Canards Illimités Canada dans la province, d'Habitat faunique Canada et du Wetland Habitat Fund du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, ainsi que d'autres. Ce rapport s'ajoute au résumé des activités décrit dans le Premier rapport d'étape et condense le premier Plan d'action. Il y a beaucoup de définitions, de documents et d'activités intéressantes et utiles qui apparaissaient dans le Premier rapport d'étape et qui ne sont pas reprises ici. On pourra consulter le premier rapport sur Internet à l'adresse www.cciw.ca green-lane wildlife GLWCAP reports intro.html ou en faire la demande à Environnement Canada (voir Ressources).

L'équipe de mise en application du GLWCAP et d'autres partenaires ont commencé la planification du second plan d'action. Ils envisagent de mettre en œuvre une approche coopérative et de consultation, comparable à celle retenue pour le premier plan d'action, pour préparer celui-ci. Le domaine de la conservation des terres humides a été témoin d'un grand nombre de réalisations et de changements depuis la préparation du premier document. Le fait de combiner ces travaux avec la planification stratégique complémentaire faite en parallèle par des organismes partenaires, comme le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et Canards Illimités Canada, on voit apparaître la possibilité de rédiger un nouveau plan d'action complet tourné vers l'avenir.

Pourquoi les terres humides?

Les terres humides sont essentielles pour assurer la santé écologique, économique et sociale du bassin des Grands Lacs. En particulier les marais constituent des réservoirs importants de biodiversité qui aident à protéger les rives des dommages causés par les orages, à améliorer la qualité de l'eau en filtrant les sédiments, à conserver cette qualité en emmagasinant l'eau et, enfin, en offrant des possibilités de loisir. Ces terres humides assurent un habitat indispensable à des plantes et à des espèces animales courantes, rares et menacées, y compris le râle élégant qui fait partie de cette dernière catégorie.

Malgré tout l'intérêt qu'elles présentent, les terres humides des Grands Lacs continuent à disparaître et à se dégrader, en particulier dans le bassin inférieur des Grands Lacs. Elles sont soumises à des pressions croissantes. Le drainage et le remblayage pour le développement agricole et urbain, la consolidation des rives pour protéger les biens, le ruissellement en provenance des zones urbaines et rurales, les variations artificielles du niveau de l'eau et la diffusion d'espèces exotiques et envahissantes ont réduit la superficie de nombreuses terres humides restantes, et les ont endommagées. On estime que les deux tiers des terres humides du sud de l'Ontario ont été perdues ou gravement abîmées, et qu'une grande partie de celles qui restent est menacée.

Fonctions et valeurs des terres humides

- habitat des poissons et de la faune, y compris des espèces menacées
- atténuation des inondations
- contrôle de l'érosion
- augmentation du débit de base
- purification de l'eau
- emmagasinement des eaux
- alimentation d'une nappe souterraine
- recyclage des éléments nutritifs
- emmagasinement du carbone
- loisir - pêche, chasse, observation des oiseaux, canot, randonnée pédestre
- prélèvement - chasse, pêche, foresterie, extraction de tourbe; ramassage de noix, de baies et de graines

Résumé -

Évaluation des progrès réalisés par rapport aux jalons, par stratégie

Le Plan d'action en matière de conservation des terres humides des Grands Lacs fixe des étapes précises qui visent non seulement la protection et la remise en état des terres humides, mais également une meilleure information du public, la coordination des informations concernant les terres humides, une politique et une planification améliorées ainsi qu'une meilleure collaboration entre les groupes qui ont des intérêts dans les terres humides. En 1993, grâce à ces consultations avec de nombreux ministères fédéraux et provinciaux, ainsi qu'avec divers groupes d'intérêt non gouvernementaux, il a été possible de définir des jalons ou des mesures précises pour chacun des huit stratégies à long terme. L'équipe de mise en application a évalué les progrès réalisés par rapport à chacun de ces jalons. Certaines activités et des études de cas sont présentées de façon plus précise aux pages 7 à 45.

Accomplie - Étape réalisée; aucun autre travail n'est nécessaire.

En cours - Étape amorcée. La grosseur de la zone unie de la barre indique approximativement l'avancement des travaux en vue de la réalisation de l'étape. Les échéances du début peuvent être encore valides ou non. De plus, la Stratégie 8 permet de prendre du recul pour évaluer les jalons et l'ensemble du plan d'action.

(¼) (½) (¾)

Planifiée (**P**) - Étape dont les activités n'ont pas encore été amorcées ou dont l'échéance initiale peut ne plus être valide. Les activités de ces étapes sont encore en cours de planification et peuvent être modifiées - les étapes peuvent être reformulées ou affinées à la lumière des nouvelles priorités et de l'évaluation continue.

Non valide (**NV**) - Étape qui n'est plus pertinente en raison des changements survenus depuis la première version du plan de travail du GLWCAP.

STRATÉGIE 1: Accroître la sensibilisation et la participation du public

Diffuser l'information au sujet des valeurs, de la protection, de la remise en état, des politiques et des règlements concernant les terres humides et stimuler l'engagement des particuliers, des groupes, des entreprises et des industries dans tous les aspects de la protection et de la remise en état des terres humides des Grands Lacs.

1. Évaluer et cataloguer l'information dont on dispose sur les terres humides et relever les lacunes et les personnes pouvant être intéressées.

2. Concevoir et publier des brochures et des trousses éducatives.

3. Concevoir et produire un présentoir mobile sur les terres humides

4. Officialiser un réseau de distribution et fournir aux centres existants un catalogue présentant l'information disponible sur les terres humides.

5. Rendre compte des réussites environnementales obtenues par les citoyens.

P 6. Produire des trousses documentaires à l'intention des entreprises, des industries et des sociétés d'exploitation, comprenant de l'information sur les possibilités d'engagement dans la conservation des terres humides.

STRATÉGIE 2: Constituer une base de données sur les terres humides et mieux comprendre la dynamique des terres humides

Constituer une base de donnée informatique accessible sur les terres humides du littoral des Grands Lacs et utiliser cette information pour produire un rapport, compréhensible pour le public, décrivant sommairement les objectifs et les tendances en matière de terres humides.

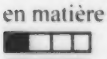 1. Mettre sur pied un groupe interorganismes de gestion des données.

 2. Établir un catalogue des bases de données disponibles sur les terres humides riveraines.(fait)

3. Préparer et diffuser auprès du public de l'information sur les objectifs locaux concernant les terres humides ainsi qu'un rapport régulier, uniformisé et compréhensible sur les tendances en matière de terres humides. Les moyens de diffusion possibles comprennent les bulletins d'information régionaux du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, les publications des Offices de protection de la nature et les bulletins d'information des organismes non gouvernementaux.

4. Créer et tenir à jour une base de données informatique intégrée sur les terres humides du littoral du bassin inférieur des Grands Lacs.

5. Établir des stations de surveillance communautaires exploitées par des bénévoles (pour la sauvagine et les batraciens) dans les zones critiques et d'autres terres humides riveraines.

STRATÉGIE 3 : Préserver les terres humides

Plan de travail 1 : *Déterminer les sites de préservation prioritaires et les techniques les plus efficaces pour préserver ces sites. Concentrer les programmes de protection en vigueur sur les sites prioritaires.*

1. Faire un compte rendu des sites prioritaires au moyen, entre autres, de descriptions, de cartes et d'information sur l'engagement des organismes et des groupes et sur l'état des contacts avec les propriétaires.
2. Organiser un ou des ateliers pour planifier les stratégies de préservation.
3. Préserver 6 000 hectares de terres humides.

NV 4. Faire un compte rendu des programmes de préservation en vigueur et des moyens incitatifs employés par d'autres instances, y compris une évaluation de leur application potentielle au bassin des Grands Lacs et une enquête sur les réponses ou les préférences des propriétaires vis-à-vis des différents programmes ou techniques.

Plan de travail 2 : *Entreprendre la préservation des terres humides dans les sites prioritaires de propriété publique afin de démontrer des stratégies innovatrices de préservation.*

1. Dresser la liste de toutes les terres humides littorales de propriété fédérale dans le bassin inférieur des Grands Lacs et inclure une brève description de chaque site.
2. Dresser la liste de toutes les terres humides de propriété provinciale dans le bassin inférieur des Grands Lacs et inclure une brève description de chaque site.
3. Établir des lignes directrices pour la gestion des terres humides de propriété publique (fédérale et provinciale).
4. Entreprendre des projets de préservation dans le cadre d'ententes de gestion des terres.

STRATÉGIE 4 : Créer et remettre en état des terres humides

Dresser une liste des sites prioritaires et concevoir un manuel portant sur les techniques de remise en état et de création de terres humides sur le littoral des Grands Lacs. Entreprendre des projets dans les sites prioritaires. Mettre à profit les occasions de remise en état et de création offertes par les programmes en vigueur, y compris les plans d'assainissement et le Projet conjoint des habitats de l'Est.

1. Dresser une liste des sites potentiels de création et de remise en état de terres humides, y compris un énoncé du problème, des options suggérées et des coûts prévus.
2. Tenir un atelier sur la création et la remise en état de terres humides et concevoir un manuel technique.
3. Remettre en état ou créer 6 000 hectares de terres humides d'ici l'an 2001.

NV 4. Établir la superficie de terres humides contiguës à des terres agricoles ou urbaines qui est exposée à une sédimentation d'origine agricole dans le bassin du lac Érié; définir la gravité et les causes du problème.

NV 5. Rassembler les rapports de comtés et les cartes des zones de gestion prioritaires pour la réduction de la charge de sédiments d'origine agricole en vue de la mise en œuvre d'un projet pilote dans le bassin du lac Érié.

STRATÉGIE 5 : Renforcer les lois, les politiques, les accords et leur observation

Plan de travail 1 : *Affiner et améliorer la conformité aux programmes de réglementation en vigueur.*

1. Désigner toutes les terres humides du littoral à des fins de conservation dans les documents de planification locaux à partir de 1996 et en faire le zonage d'ici 1999.

NV 2. Rendre compte des décisions de la Commission des affaires municipales de l'Ontario ainsi que de l'approbation du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et des Offices de protection de la nature concernant les projets d'aménagement et leur conformité aux règlements et politiques en matière de terres humides.

P 3. Faire état de l'efficacité de la Loi sur les pêches du gouvernement fédéral pour la protection des terres humides du littoral du bassin des Grands Lacs, en attendant la signature d'un accord fédéral-provincial sur l'application de la Loi sur les pêches.

NV 4. Examiner et comparer l'efficacité de la protection des milieux humides entre les instances ayant adopté une législation relative aux terres humides et celles ayant adopté des politiques à cet égard.

P 5. Examiner l'application des politiques fédérales, y compris la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et les politiques relatives aux terres humides.

NV 6. Faire établir, par les Offices de protection de la nature de la région littorale, des cartes de toutes les terres humides riveraines à partir de 1997 et enregistrer les lignes de remplissage et de crue d'ici 1999.

NV 7. Organiser un atelier en collaboration avec les Offices de protection de la nature, le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et les municipalités afin d'établir des directives concernant l'examen des demandes pour effectuer des travaux sur des terres humides et aux alentours.

P 8. Examiner l'efficacité des politiques provinciales actuelles concernant les terres humides et recommander des changements administratifs et la mise en place des ressources nécessaires pour l'améliorer.

P 9. Examiner et évaluer les subventions, les prêts et les autres programmes d'aide financière pour déterminer leurs répercussions sur les ressources en terres humides.

P 10. Faire état des pertes de terres humides causées par le drainage à des fins agricoles dans un bassin hydrographique donné.

■□ 11. Incorporer les initiatives de conservation et de protection des terres humides aux rapports de deuxième étape des Plans d'assainissement, s'il y a lieu.

Plan de travail 2 : *Appuyer la conservation et la protection des terres humides au moyen de règlements, d'accords et de politiques en vigueur et à venir*

NV 1. Inclure les considérations relatives à la protection améliorée des terres humides contenues dans la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire.

■■ 2. Faire état des programmes de gérance des habitats humides et d'agriculture durable à l'intention des propriétaires fonciers.

■■ 3. L'Accord Canada-Ontario inclut la protection des terres humides comme nouvelle initiative.

STRATÉGIE 6 : Renforcer la planification et l'engagement locaux pour la protection des terres humides

S'assurer que tous les nouveaux plans tels que les plans de gestion des ressources, les plans de gestion des bassins hydrographiques, les plans locaux d'utilisation des sols, les plans officiels et les plans de gestion des habitats comprennent des mesures de protection et de remise en état des terres humides.

■□□ 1. Tous les Offices de protection de la nature de la région littorale doivent avoir terminé les plans et les stratégies relatives aux bassins hydrographiques en date de 1997 et les plans intégrés de gestion des ressources pour les terres humides du littoral d'ici 1998.

P 2. Mettre à jour les stratégies et les lignes directrices en matière d'aménagement du territoire du ministère des Richesses naturelles pour les régions côtières.

■■ 3. Examiner les lignes directrices en vigueur concernant les ressources nécessaires et le processus d'examen, et tenir un atelier pour établir des lignes directrices types pour la planification et l'examen assorties d'une liste de critères à l'intention des organismes de réglementation et d'une autre à l'intention des planificateurs.

STRATÉGIE 7 : Améliorer la coordination et la planification entre les gouvernements et les ONG

Coordonner et intégrer toutes les initiatives de protection, de remise en état et de création du Plan d'action aux autres programmes en vigueur portant sur les terres humides des Grands Lacs, en particulier les activités associées à des conventions et à des accords internationaux pertinents.

■□ 1. Faire état des programmes, des priorités et des occasions de collaboration dans le cadre du GLWCAP.

P 2. Organiser un atelier à l'intention d'un nombre accru d'ONG membres d'un consortium binational s'intéressant aux terres humides.

■□□ 3. Évaluer le Plan stratégique pour les terres humides du bassin des Grands Lacs et élaborer un cadre en vue d'un plan stratégique pour les terres humides de l'Ontario.

P 4. Coordonner la première réunion sur les terres humides des Grands Lacs.(prévu)

STRATÉGIE 8 : Évaluer le programme

Évaluer les composantes du Plan d'action; évaluer soigneusement chaque technique et ses applications.

■■ 1. Concevoir un système permettant d'évaluer les composantes du programme, y compris les techniques ou les stratégies conçues à des fins particulières, ainsi que l'atteinte des objectifs.

■■ 2. Faire réviser le plan par le Canada et l'Ontario, conformément au processus d'examen de l'Accord Canada-Ontario.

■□ 3. Faire examiner le programme par tous les partenaires.

Faits saillants du programme de conservation des terres humides

Depuis le rapport d'étape de 1997, les progrès importants ont été réalisés vers l'atteinte de nombreux jalons définis dans le Plan d'action en matière de conservation des terres humides des Grands Lacs. Des faits marquants sont dignes de mention pour chacune des huit stratégies suivantes. Ces réalisations s'appuient sur celles décrites dans le Premier rapport d'étape du GLWCAP (octobre 1997) que l'on peut consulter à www.cciw.ca/green-lane/wildlife/GLWCAP/reports/intro.html.

Stratégie 1 : Accroître la sensibilisation et la participation du public

La sensibilisation du public à l'importance des terres humides, et la participation de particuliers et de groupes communautaires à des mesures qui leur profitent, a été accrue en publiant toute une gamme de documents de vulgarisation et en s'adonnant à diverses activités.

Publications portant sur les terres humides des Grands Lacs

**Vous pouvez vous procurer des exemplaires des documents suivants auprès de chacun des organismes respectifs (voyez Ressources).*

Environnement Canada

Environnement Canada a publié un certain nombre de feuillets d'information, de brochures et de rapports qui sont disponibles en copie papier et sur Internet en consultant le site du Service canadien de la faune sur la Voie verte (www.cciw.ca/green-lane/wildlife/). Parmi ces titres, on peut citer :

- *Restaurer les habitats : Un investissement pour la vie*
- *A Framework for Guiding Habitat Rehabilitation in Great Lakes Areas of Concern*
- *Quand l'habitat est-il suffisant?*
- *Bassins de retenue des eaux pluviales du sud de l'Ontario : un risque pour la faune?*
- *Wetlands and Economics: An Annotated Review of the Literature, 1988-1998*

La Voie verte d'Environnement Canada héberge également la page web du GLWCAP (www.cciw.ca/green-lane/wildlife/GLWCAP/) et un compendium des projets de remise en valeur de l'habitat du Fonds d'assainissement Grands Lacs 2000 (www.cciw.ca/green-lane/cuf/cat-habitat.html). Une visite virtuelle guidée des terres humides est en cours de préparation sur la page web du GLWCAP. Elle fournira des renseignements sur l'intérêt, les fonctions et les types de terres humides. Ce site décrit également les projets mentionnés dans ce rapport. On y trouvera des descriptions détaillées des habitats et des espèces qu'on trouve dans les terres humides, ainsi que vidéo-clips, des animations sonores, des jeux et des photographies qui le rendront plus instructif et plus interactif.

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

Le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario a publié un certain nombre de documents traitant des problèmes de conservation des terres humides, en plus d'un atlas des terres humides riveraines des Grands Lacs.

- Coastal Wetlands Atlas : publication réalisée en commun par le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et d'Environnement Canada (disponible en quantités limitées au début de l'an 2000)
- Watershed Report Card, Silver Level (nouveau module d'évaluation des terres humides)

Federation of Ontario Naturalists

La Federation of Ontario Naturalists a récemment publié le compte rendu d'un atelier ainsi que des feuillets d'information et d'autres documents qui incitent à la fois les particuliers et les clubs naturalistes à remettre en état et à protéger les terres humides et d'autres habitats.

- Remote Sensing and Wetlands: Workshop Proceedings and Analysis
- Protecting Nature Close to Home: A Guide to Municipal Environmental Advisory Committees in Ontario Wetland Restoration and Rehabilitation
- Habitat Creation with Native Plants
- A Citizen's Guide to Protecting Wetlands and Woodlands (édition révisée disponible au milieu de l'an 2000)

Canards Illimités Canada

Canards Illimités Canada diffuse un certain nombre de documents pour promouvoir l'importance de la conservation des terres humides et pour donner des conseils précis aux personnes intéressées à remettre en valeur ces terres humides.

- Temperate Wetlands Restoration Guidelines, une publication rédigée et produite conjointement par Canards Illimités Canada, Environnement Canada, le ministère ontarien des Ressources naturelles et l'université Trent, avec en plus l'aide financière des partenaires du Projet conjoint des habitats de l'Est ontarien. On peut se la procurer au coût de 25 $.
- Rural Wetlands in Ontario: A guide for landowners
- Ontario Land CARE Project Profiles (p. ex., Bandes riveraines, clôture défensive, Barres de levée)

La sensibilisation à l'importance des terres humides incite à préserver la nature.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Wetland Habitat Fund (un programme du type OEHJV de Habitat faunique Canada et du ministère ontarien des Ressources naturelles)

Le Wetland Habitat Fund a publié un dépliant qui donne un aperçu général du Fonds et précise à qui s'adresser. Il propose également un excellent document de travail pour élaborer un plan de gestion complet d'un terrain comportant des terres humides et sèches.

- Wetland Habitat Fund - Financial assistance for private landowners
- A Wetland Conservation Plan - A landowner's guide to wetland conservation planning

Ontario Soil & Crop Improvement Association

Cette association conçoit des outils qui aident les propriétaires fonciers ruraux à régler les questions de gestion des terrains.

- Managing Agricultural Drains to Accommodate Wildlife

Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada)

Le Conseil a fait paraître plusieurs publications sur les questions de gestion des terres humides.

- Wetland Compensation and Mitigation

Les terres humides sur Internet

Un certain nombre de sites web contiennent des renseignements sur les terres humides, ou se spécialisent dans ce domaine, ou traite des efforts de conservation dans le bassin des Grands Lacs. Parmi ceux à consulter pour faire une recherche, on peut citer :

Canada

Plan nord-américain de gestion de la sauvagine
www.cws-scf.ec.gc.ca/nawmp/nawmp_e.html

Fonds d'assainissement Grands Lacs 2000
www.eciw.ca/green-lane/cuf/intro.html

Centre d'information sur le patrimoine naturel de l'Ontario
www.mnr.gov.on.ca/mnr/nhic/nhic.html

Canards Illimités Canada
www.ducks.ca/

Wetlands Research Centre
www.fes.uwaterloo.ca/Research/wetlands/

The Wetland Network
www.wetlands.ca/

Wet Net
www.wetlands.ca/

États-Unis

Tip of the Mitt Watershed Council
www.nature.org/tomwc/index.htm

U.S. EPA - Great Lakes National Program Office
www.epa.gov/glnpo/

U.S. EPA Office of Water - wetland fact sheets
www.epa.gov.OWOW/facts/contents.html

Society for Ecological Restoration
http://ser.org/

U.S. FWS - National Wetland Inventory
www.nwi.fws.gov/

Society of Wetland Scientists
www.sws.org

Feuilles de nénuphar/J. Mitchell

Wetland Habitat Fund (un programme du type OFHJV de Habitat faunique Canada et du ministère ontarien des Ressources naturelles)

Le Wetland Habitat Fund a publié un dépliant qui donne un aperçu général du Fonds et précise à qui s'adresser. Il propose également un excellent document de travail pour élaborer un plan de gestion complet d'un terrain comportant des terres humides et sèches.

- Wetland Habitat Fund - Financial assistance for private landowners
- A Wetland Conservation Plan - A landowner's guide to wetland conservation planning

Ontario Soil & Crop Improvement Association

Cette association conçoit des outils qui aident les propriétaires fonciers ruraux à régler les questions de gestion des terrains.

- Managing Agricultural Drains to Accommodate Wildlife

Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada)

Le Conseil a fait paraître plusieurs publications sur les questions de gestion des terres humides.

- Wetland Compensation and Mitigation

Les terres humides sur Internet

Un certain nombre de sites web contiennent des renseignements sur les terres humides, ou se spécialisent dans ce domaine, ou traite des efforts de conservation dans le bassin des Grands Lacs. Parmi ceux à consulter pour faire une recherche, on peut citer :

Canada

Plan nord-américain de gestion de la sauvagine
www.cws-scf.ec.gc.ca/nawmp/nawmp_e.html

Fonds d'assainissement Grands Lacs 2000
www.cciw.ca/green-lane/cuf/intro.html

Centre d'information sur le patrimoine naturel de l'Ontario
www.mnr.gov.on.ca/mnr/nhic/nhic.html

Canards Illimités Canada
www.ducks.ca/

Wetlands Research Centre
www.fes.uwaterloo.ca/Research/wetlands/

The Wetland Network
www.wetlands.ca/

Wet Net
www.wetlands.ca/

Etats-Unis

Tip of the Mitt Watershed Council
www.nature.org/tomwc/index.htm

U.S. EPA - Great Lakes National Program Office
www.epa.gov/glnpo/

U.S. EPA Office of Water, wetland fact sheets
www.epa.gov.OWOW facts contents.html

Society for Ecological Restoration
http://ser.org

U.S. FWS - National Wetland Inventory
www.nwi.fws.gov/

Society of Wetland Scientists
www.sws.org

Les activités qui relèvent de cette stratégie prennent de l'ampleur. On espère que cette stratégie deviendra, pour nombre de partenaires relevant du prochain plan d'action, une zone de concentration plus importante pour de nombreux partenaires.

Programme de surveillance des marais

Le Programme de surveillance des marais (PSM) qui en est maintenant à sa cinquième année soulève de plus en plus d'intérêt et fournit des renseignements utiles sur les populations de sauvagine et de batraciens des marais dans les marais du littoral et de l'intérieur du bassin des Grands Lacs. Depuis 1995, au-delà de 500 bénévoles de l'Ontario et des États qui bordent les Grands Lacs se sont inscrits pour dénombrer les batraciens, les sauvagines et leurs habitats dans l e bassin des Grands Lacs. Les participants appartiennent à toutes les tranches d'âge et ont des niveaux de compétence très variés, mais tous s'intéressent à la conservation des habitats locaux de terres humides, et aux espèces qui y habitent.

Les objectifs du programme sont de contrôler la sauvagine et les batraciens à grande échelle en termes spatiaux et temporels; de participer à la compréhension des associations d'habitat de la sauvagine et des batraciens et d'aider à déterminer les moyens nécessaires pour remettre en état les secteurs préoccupants. Les bénévoles appliquent des méthodes normalisées pour réaliser deux fois par année des enquêtes sur les oiseaux et trois fois par année sur les batraciens dans des stations permanentes situées aux abords des terres humides. Ils préparent également des rapports sur la végétation et sur d'autres caractéristiques de l'habitat à chacune de ces stations.

Le programme a attiré l'attention d'une grande diversité de public qui vont des clubs de naturalistes aux gouvernements sur tout le continent et qui sont désireux de disposer des données recueillies ou d'adoption une approche comparable dans leur région. Les données du Programme de surveillance des marais seront utilisées pour faire rapport sur deux des indicateurs de la santé des terres humides riveraines du littoral lors de la Conférence sur l'état des écosystèmes lacustres 2000 (CEEL) - La diversité des oiseaux en fonction des terres humides et leur abondance, et la diversité et l'abondance des batraciens (voir les indicateurs de la CEEL à la p. 13). Le Programme de surveillance des marais fournit une base binationale à grande échelle, qui s'appuie sur les bénévoles, pour exercer un contrôle. Avec la coopération soutenue des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et les citoyens naturalistes de tout le bassin, les données additionnelles recueillies au cours des années contribueront à renforcer la précision de ces indicateurs pour évaluer les terres humides des Grands Lacs. On étude la possibilité d'utiliser ces données à d'autres applications, y compris un modèle de prévision des espèces d'oiseaux des marais et de leur habitat.

Le Programme de surveillance des marais est un programme de contrôle à long terme mis en œuvre par Études d'oiseaux Canada en coopération avec le Service canadien de la faune d'Environnement Canada et le Fonds d'assainissement Grands Lacs 2000), le U.S. Great Lakes Protection Fund et la U.S. Environmental Protection Agency. Pour de plus amples informations, s'adresser à Études d'oiseaux Canada (voir Ressources) ou consulter le site web : www.bsc-eoc.org.

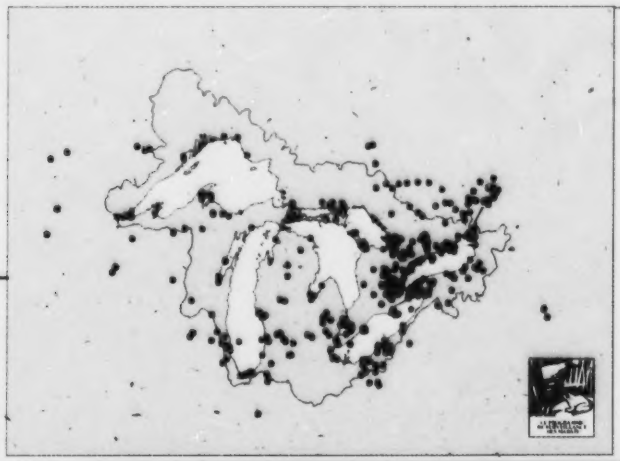

Parcours du Programme de surveillance des marais du bassin des Grands Lacs

Les terres humides, en particulier les marais, sont d'importants réservoirs de biodiversité.

Temperate Wetlands Restoration Training Course

Le quatrième Temperate Wetlands Restoration Training Course a été organisé avec succès pendant la semaine du 22 août 1999. Ce cours donné tous les ans continue à être raffiné. Il est donné par un consortium d'agences parmi lesquelles on peut citer Environnement Canada, le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, l'université Trent et Canards Illimités Canada. Plus de 90 gestionnaires de terres humides ont suivi ce cours de formation intensif sur le terrain, qui continue à recevoir des appréciations enthousiastes des étudiants. Ce cours utilisent sept études de cas de remise en état de terres humides dans le sud de l'Ontario dans lesquels on retrouve des marais, des marécages et des tourbières minérothropes en milieu urbain, rural et agricole.

Étudiants à la station de la ferme Onondaga / D. Mansell

Les Temperate Wetlands Restauration Guidelines ont été préparées à partir des documents mis au point pour ce cours de formation, d'un atelier organisé en 1995 sur les meilleures techniques disponibles pour la restauration des terres humides (voir Wetlands Journal, p. 32) et d'une étude détaillée de la littérature scientifique " grise " et publiée (alliée à l'expérience pratique dans le domaine de la restauration des terres humides). Ces lignes directrices s'appliquant à une large gamme d'activités de conservation des terres humides parmi lesquelles on peut mentionner la préservation, la remise en état, l'amélioration, la création et l'entretien. Ces documents ne défendent pas un point de vue particulier et ils permettent au lecteur de choisir ses propres objectifs. Ils seront utiles pour les responsables de la réglementation et pour les praticiens de la restauration des terres humides, à la fois maintenant et à l'avenir.

Ces lignes directrices constituent la base des documents de formation du cours. On peut se les procurer au prix de 25 $ auprès de Canards Illimités Canada (voir Ressources). Toutes les recettes de la vente de ces documents sont réinvesties dans des projets de remise en état de terres humides.

La base des données et l'atlas des terres humides riveraines de l'Ontario serviront à évaluer et à surveiller l'état, les pertes et les changements de l'habitat des terres humides riveraines, ainsi qu'à coordonner les réssources destinées aux programmes de conservation.

Conférence sur l'état des écosystèmes lacustres (CEEL)

La Conférence sur l'état des écosystèmes lacustres est une conférence qui traite des Grands Lacs qui est organisée tous les ans en alternance par le gouvernement du Canada et par le gouvernement américain. L'édition de 1996 a donné un aperçu de la situation et des tendances des terres humides du littoral sur les côtes canadiennes et américaines des Grands Lacs. En 1998, l'accent a porté sur les indicateurs de la santé de l'écosystème des Grands Lacs. Les terres humides riveraines ont été l'un des quatre éléments essentiels de l'écosystème étudié, en même temps que le milieu terrestre riverains, les eaux de surface et les eaux riveraines. La conférence a recommandé l'adoption d'un ensemble de 13 indicateurs de l'état de santé des terres humides riveraines. Ce sont :

- la santé de la population d'invertébrés dans les terres humides côtières;
- la santé de la population de poissons dans les terres humides côtières;
- les déformations, les nageoires abîmées, les lésions, les tumeurs chez les poissons des terres humides riveraines côtières;
- la diversité et l'abondance des batraciens;
- la diversité et l'abondance des oiseaux dépendant des terres humides;
- les zones de terres humides côtières, par type;
- les gains dans les régions de terres humides côtières remises en état, par type;
- la présence, l'abondance et l'expansion des plantes envahissantes;
- les habitats voisins des terres humides riveraines;
- les contaminants dans les œufs des tortues hargneuses;
- l'écoulement des sédiments dans les terres humides riveraines;
- les nitrates et le phosphore total dans les terres humides riveraines;
- les fluctuations des niveaux d'eau.

Pour de plus amples informations, consulter le site web de la CEEL à www.cciw.ca/CEEL/intro.html.

Les travaux de recherche et de cueillette de données sont en cours pour faire rapport sur cinq de ces indicateurs lors de la conférence CEEL 2000 (17 au 19 octobre 2000 à Hamilton, Ontario). Ces cinq indicateurs sont: la diversité et l'abondance des oiseaux dépendant des terres humides, la diversité et l'abondance des batraciens, l'écoulement des sédiments dans les terres humides riveraines, les nitrates et le phosphore total dans les terres humides riveraines et la superficie des terres humides.

La CEEL 1998 a également mis l'accent sur les secteurs d'investissement en biodiversité (SIB), un concept destiné à reconnaître l'importance de la protection d'une diversité biologique riche dans l'écosystème des Grands Lacs, ainsi que les nombreux types d'habitat nécessaires pour favoriser cette diversité. Les SIB sont désignés à permettre de reconnaître et d'appuyer localement les secteurs importants en termes biologiques, qu'ils soient abîmés ou relativement en bon état. Sur le terrain, il y a d'importantes sections côtières qui contiennent des grappes de valeur exceptionnelle en termes de biodiversité. Pour la CEEL 1998, les SIB terrestres du littoral (discutés pour la première fois lors de la CEEL 1996) ont été abordés plus en détail et ce concept a été élargi pour englober les terres humides riveraines et les zones d'eau libre du lac.

Dans le cas des terres humides riveraines, la CEEL n'a pas désigné de secteurs comme des SIB. Au lieu, elle a plutôt désigné des écosections. Celles-ci comportent des types de terres humides importants qui sont, en termes écologiques, distincts et dont on sait qu'elles constituent des habitats exceptionnellement importants pour un grand nombre d'espèces de poissons et d'oiseaux. La conférence a recommandé de continuer à tenir l'inventaire de toutes les terres humides riveraines à l'aide d'un système d'information géographique et de mettre au point une terminologie cohérente pour placer et décrire les terres humides riveraines des deux côtés de la frontière.

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Les oiseaux font partie des groupes les plus visibles et les plus variés de la faune des terres humides riveraines des Grands Lacs. Comme les oiseaux se reproduisant dans les terres humides ont besoin d'une combinaison et d'une densité bien précise de végétation, de ressources alimentaires suffisantes et sûres, tout en étant à l'abri des prédateurs et des autres nuisances, leur présence et leur abondance constituent un indicateur qui intègre l'état physique, chimique et biologique de leurs habitats. En ce sens, ils constituent donc un indicateur précieux. La croissance récente des loisirs axés sur la nature, en particulier l'observation des oiseaux, a contribué à développer des compétences importantes en histoire naturelle et en identification chez un pourcentage important des citoyens du bassin. Les liens entre les fonctions des terres humides et la reproduction des oiseaux, et la possibilité d'impliquer des citoyens compétents dans le contrôle de cette situation, offrent une occasion importance de recueillir des renseignements sur la santé des terres humides riveraines des Grands Lacs. Des enquêtes sur les oiseaux vivant dans les marais ont été réalisées dans tout le bassin (Canada et États-Unis) par le Programme de surveillance des marais.

L'évolution de la composition et du nombre des espèces d'oiseaux se reproduisant dans les terres humides peut traduire des évolutions de l'état de leurs habitats de reproduction. Les données de contrôle sur cinq ans du Programme de surveillance des marais devraient être suffisamment précises pour cerner les tendances chez un certain nombre d'oiseaux nichant dans les marais, y compris ceux indiqués dans le tableau. Quand on combine ces données avec une analyse des caractéristiques de l'habitat, comme celles résumées sur la figure, les tendances observées en ce qui concerne l'abondance et la diversité des espèces peuvent contribuer à évaluer la capacité des terres humides riveraines des Grands Lacs à accueillir les oiseaux et d'autres espèces fauniques qui dépendent des terres humides. À diverses échelles spatiales, les données du Programme de surveillance des marais aident à évaluer la situation des oiseaux des marais et leur habitat dans toutes les régions, dans les divers bassins et dans le grand bassin des Grands Lacs. Lors de la CEEL 2000, l'utilisation de cette indicateur pour évaluer la santé des terres humides des Grands Lacs sera mise en évidence, avec un résumé des tendances observées de l'abondance de la sauvagine et de la composition des espèces.

Assurer la qualité et la quantité nécessaires d'habitats pour subvenir aux besoins des populations d'oiseaux nicheurs dépendant des terres humides, dans toute leur dimension est un objectif important des efforts de conservation et de restauration des terres humides riveraines des Grands Lacs. Le contrôle de la diversité et de l'abondance des populations de sauvagine est essentiel pour atteindre cet objectif et contribue de façon importante à l'évaluation d'ensemble de la santé des terres humides des Grands Lacs.

Exemples d'espèces par groupe	
Sterne noire	4 %
Troglodyte des marais	3 %
Râle de virginie	3 %
Nombre d'espèces nicheuses des marais	1 %

**Avec 100 sites du Programme de surveillance des marais étudiés pendant cinq ans.*

Wetland Inventory for Research and Education Network (WIRE Net)

WIRE Net est un réseau qui fournit une base scientifique pour la remise en état et la conservation des terres humides des Grands Lacs. Son objectif est de faciliter l'échange libre des résultats de la recherche sur les terres humides entre les chercheurs et les praticiens, et de mettre en place et à jour une base de données de renseignement largement accessible aux chercheurs et au milieu de l'éducation qui traite des terres humides canadiennes et américaines dans le bassin des Grands Lacs.

L'élément inventaire des terres humides du réseau a été élaboré avec le Système d'information géographique (SIG) ArcView 3.0, en extrayant directement les données sur les terres humides riveraines d'une version numérique, obtenue par SIG, de l'Atlas sur la sensibilité de l'environnement d'Environnement Canada (1993). Les limites des polygones de terres humides de l'Atlas ont été numérisées et transmises à diverses agences, y compris le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (ministère ontarien des Ressources naturelles). Cet inventaire a ensuite été complété par des données sur les points médians des terres humides et sur d'autres attributs provenant du Natural Heritage Information Centre et des fiches d'évaluation des terres humides du ministère ontarien des Ressources naturelles. Les données sur 100 terres humides américaines ont été recueillies auprès du Michigan Natural Features Inventory et elles ont été ajoutées récemment à la base de données, qui est conservée à la McMaster University de Hamilton. De plus, cette base de données continue à s'enrichir de renseignements sur l'habitat des poissons dans les terres humides américaines et canadiennes du basin. Il faut des budgets additionnelles pour continuer le travail de WIRE Net, y compris pour la mise à jour du site web avec les additions récentes à la base de données. Pour de plus amples informations, consulter le site web à l'adresse www.cciw.ca/glim/wirenet/#L

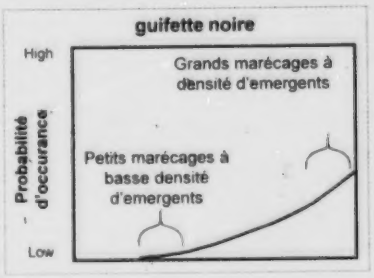

Les oiseaux font partie des groupes les plus visibles et les plus variés de la faune des terres humides riveraines des Grands Lacs. Comme les oiseaux se reproduisant dans les terres humides ont besoin d'une combinaison et d'une densité bien précise de végétation, de ressources alimentaires suffisantes et sûres, tout en étant à l'abri des prédateurs et des autres nuisances, leur présence et leur abondance constituent un indicateur qui intègre l'état physique, chimique et biologique de leurs habitats. En ce sens, ils constituent donc un indicateur précieux. La croissance récente des loisirs axés sur la nature, en particulier l'observation des oiseaux, a contribué à développer des compétences importantes en histoire naturelle et en identification chez un pourcentage important des citoyens du bassin. Les liens entre les fonctions des terres humides et la reproduction des oiseaux, et la possibilité d'impliquer des citoyens compétents dans le contrôle de cette situation, offrent une occasion importance de recueillir des renseignements sur la santé des terres humides riveraines des Grands Lacs. Des enquêtes sur les oiseaux vivant dans les marais ont été réalisées dans tout le bassin (Canada et États-Unis) par le Programme de surveillance des marais.

L'évolution de la composition et du nombre des espèces d'oiseaux se reproduisant dans les terres humides peut traduire des évolutions de l'état de leurs habitats de reproduction. Les données de contrôle sur cinq ans du Programme de surveillance des marais devraient être suffisamment précises pour cerner les tendances chez un certain nombre d'oiseaux nichant dans les marais, y compris ceux indiqués dans le tableau. Quand on combine ces données avec une analyse des caractéristiques de l'habitat, comme celles résumées sur la figure, les tendances observées en ce qui concerne l'abondance et la diversité des espèces peuvent contribuer à évaluer la capacité des terres humides riveraines des Grands Lacs à accueillir les oiseaux et d'autres espèces fauniques qui dépendent des terres humides. À diverses échelles spatiales, les données du Programme de surveillance des marais aident à évaluer la situation des oiseaux des marais et leur habitat dans toutes les régions, dans les divers bassins et dans le grand bassin des Grands Lacs. Lors de la CEEL 2000, l'utilisation de cette indicateur pour évaluer la santé des terres humides des Grands Lacs sera mise en évidence, avec un résumé des tendances observées de l'abondance de la sauvagine et de la composition des espèces.

Assurer la qualité et la quantité nécessaires d'habitats pour subvenir aux besoins des populations d'oiseaux nicheurs dépendant des terres humides, dans toute leur dimension est un objectif important des efforts de conservation et de restauration des terres humides riveraines des Grands Lacs. Le contrôle de la diversité et de l'abondance des populations de sauvagine est essentiel pour atteindre cet objectif et contribue de façon importante à l'évaluation d'ensemble de la santé des terres humides des Grands Lacs.

Exemples d'espèces par groupe	Variation annuelle détectable en nombre (projection)*
Sterne noire	4 %
Troglodyte des marais	3 %
Râle de virginie	3 %
Nombre d'espèces nicheuses des marais	1 %

*Avec 100 sites du Programme de surveillance des marais étudiés pendant cinq ans.

Wetland Inventory for Research and Education Network (WIRE Net)

WIRE Net est un réseau qui fournit une base scientifique pour la remise en état et la conservation des terres humides des Grands Lacs. Son objectif est de faciliter l'échange libre des résultats de la recherche sur les terres humides entre les chercheurs et les praticiens, et de mettre en place et à jour une base de données de renseignement largement accessible aux chercheurs et au milieu de l'éducation qui traite des terres humides canadiennes et américaines dans le bassin des Grands Lacs.

L'élément inventaire des terres humides du réseau a été élaboré avec le Système d'information géographique (SIG) ArcView 3.0, en extrayant directement les données sur les terres humides riveraines d'une version numérique, obtenue par SIG, de l'Atlas sur la sensibilité de l'environnement d'Environnement Canada (1993). Les limites des polygones de terres humides de l'Atlas ont été numérisées et transmises à diverses agences, y compris le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (ministère ontarien des Ressources naturelles). Cet inventaire a ensuite été complété par des données sur les points médians des terres humides et sur d'autres attributs provenant du Natural Heritage Information Centre et des fiches d'évaluation des terres humides du ministère ontarien des Ressources naturelles. Les données sur 100 terres humides américaines ont été recueillies auprès du Michigan Natural Features Inventory et elles ont été ajoutées récemment à la base de données, qui est conservée à la McMaster University de Hamilton. De plus, cette base de données continue à s'enrichir de renseignements sur l'habitat des poissons dans les terres humides américaines et canadiennes du basin. Il faut des budgets additionnelles pour continuer le travail de WIRE Net, y compris pour la mise à jour du site web avec les additions récentes à la base de données. Pour de plus amples informations, consulter le site web à l'adresse www.ceiw.ca glim wirenet =L

Télédétection et terres humides

Le compte rendu de l'Atelier sur la télédétection de 1996 est maintenant disponible auprès de la Federation of Ontario Naturalists (voir Ressources). Cet atelier d'un jour a été parrainé conjointement par le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, la Federation of Ontario Naturalists et Environnement Canada. Il s'est penché sur la façon dont la télédétection peut offrir un moyen pour suivre l'évolution de l'emplacement et de l'ampleur des terres humides afin de mesurer la réussite des efforts de conservation de ces terres humides.

Le compte rendu donne un résumé des caractéristiques, des possibilités et des limites de chaque approche de télédétection appliquée au contrôle des terres humides. Ce rapport précise également les besoins en information comme le coût de chaque méthode en fonction de son utilité (p. ex. précision, cohérence, caractère reproductif); dans quelle mesure c'est un outil complet et la possibilité d'accès aux dernières photos aériennes du ministère ontarien des Ressources naturelles, à la fois en format numérique et en photo-contact stéréo. Ce document évoque aussi les étapes à venir et propose trois projets : a) terminer le travail de base sur la télédétection, b) s'informer sur la précision des diverses approches de contrôle, et c) mettre à l'essai une approche au contrôle du paysage et des terres humides.

En 1999, l'Université de Waterloo a lancé une étude abordant chacune des trois propositions de projet. Son objectif est d'évaluer l'utilité de l'imagerie à haute résolution de la télédétection pour la cartographie et le suivi de l'évolution des terres humides dans certains complexes intérieurs et riverains du sud de l'Ontario. Les partenaires de ce projet sont, entre autres, CRESTech, Canards Illimités Canada, Environnement Canada (Service canadien de la faune et Service météorologique du Canada) et l'Office de protection de la nature de la rivière Grand. Les partenaires collaborent pour élaborer des procédures uniformes, cohérentes et facilement applicables pour la cartographie et le contrôle détaillé des terres humides. Les données à haute résolution, comme celles de IKONOS, et l'imagerie recueillie au moyen du Compact Airborne Spectrographic Imager (CASI) montrent bien les possibilités d'application aux terres humides. On s'attend à ce que ce projet permette d'obtenir une méthode améliorée de cartographie et de contrôle des écosystèmes des terres humides dans le bassin des Grands Lacs, au niveau de détail nécessaire pour la gestion de ce bassin.

Long Point ajouté à la base de données Trends Through Time (L'évolution dans le temps) - d'autres suivront.

Afin de mieux comprendre les effets des agents stressants naturels sur les terres humides, on a cartographié les peuplements végétaux et l'occupation des sols voisins de sept terres humides riveraines (marais du lac St. Clair, plage Big Creek-Holiday, côte nord de la baie Rondeau, Turkey Point, marais second d'Oshawa, marais de Presqu'île Park et marais Dunnville) lors de sept années distinctes étalées entre 1934 et 1995. Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada utilise les techniques de l'interprétation des photos aériennes et recourt aux services de Snell et Cecile Environmental Research pour cartographier ces caractéristiques à l'échelle 1:10,000 de la carte de base de l'Ontario. Les terres humides de Long Point ont été cartographiées et ajoutées à l'ensemble des données grâce à un effort récent de collaboration entre le Service météorologique du Canada d'Environnement Canada, le Long Point Waterfowl and Wetland Research Fund et l'Université de Waterloo. D'autres terres humides riveraines sur le lac Supérieur et le lac Huron, et sur les cours d'eau qui s'y jettent seront aussi cartographiés pour permettre le contrôle de l'ensemble du bassin, sans oublier les terres humides intérieures.

Les peuplements végétaux cartographiés comprennent la végétation qui se trouve en eau libre, qui est partiellement submergée, qui flotte ou peut émerger, les végétaux émergés denses et modérément courts, les végétaux émergés denses et hauts, les baissières, les arbres et les arbustes et les slikke. Quatorze catégories d'occupation des sols ont ainsi été cartographiées.

Les cartes de chaque année ont été numérisées, à l'exception de celles de Dunnville et de Long Point (qui sont en cours de cartographie et de numérisation) pour permettre l'analyse des tendances du peuplement végétal, de sa diversité et de l'évolution du niveau de l'eau en utilisant des systèmes d'information géographique.

La base de données sur l'évolution dans le temps permet beaucoup d'autres applications. On peut ainsi disposer de données de base chronologiques pour les projets de remise en état, pour orienter l'élaboration des indicateurs servant à la mesure des effets des programmes et des politiques sur les terres humides, poursuivre l'évolution de l'occupation des sols voisins et pour analyser l'évolution de la répartition des phragmites et des espèces végétales envahissantes dans le marais de Long Point.

Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau de London d'Environnement Canada (voir Ressources).

Atlas des terres humides riveraines de l'Ontario

De nombreux organismes gouvernementaux, nationaux, provinciaux et locaux, ainsi que des organismes non gouvernementaux et des personnes qui s'intéressent à la conservation et à la remise en état des terres humides ont besoin de renseignements sur celles-ci. Nombre de ces personnes, de ces groupes et de ces organismes ont signalé la nécessité d'une base de données numériques complètes sur les terres humides dans la région des Grands Lacs et en Ontario.

Afin de répondre à ce besoin, le Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et le Service canadien de la faune d'Environnement Canada ont élaboré un atlas des terres humides riveraines de l'Ontario. Cet Atlas des terres humides riveraines de l'Ontario, qui sera publié au printemps 2000, comporte une carte et une base de données à jour, à référence spatiale, de toutes les terres humides ontariennes dans le bassin des Grands Lacs. Il met à jour et consolide les données sur les terres humides riveraines des Grands Lacs à partir de diverses sources dont les évaluations de ces terres humides par le ministère ontarien des Ressources naturelles, l'Atlas sur la sensibilité environnementale d'Environnement Canada, la base de données sur les régions naturelles du ministère ontarien des Ressources naturelles et d'autres études portant sur des sites précis.

L'Atlas fournit des renseignements sur les types de terres humides, sur la nature des sites, sur leur importance et sur leur situation, ainsi qu'une évaluation qualitative des agents stressants comme sur les terres humides riveraines. Il comporte également des données sur la biodiversité des espèces importantes dépendant des terres humides riveraines. Les polygones décrivant les limites de ces terres humides ont été dessinés à partir des données du Natural Resource Values Information System du ministère ontarien des Ressources naturelles. Le rapport et les bases de données qui y sont fournissent un cadre pour l'élaboration d'une base de données complète et à jour sur les terres humides riveraines. Cette base de données est conservée au Natural Heritage Information Centre du ministère ontarien des Ressources naturelles.

L'Atlas et les données serviront à :

- *évaluer et contrôler la situation, la dégradation et les changements des terres humides riveraines;*
- *venir en aide aux exercices de planification d'occupation des sols;*
- *développer des stratégies de gestion des habitats;*
- *affecter des ressources limitées aux programmes de conservation et de remise en état;*
- *fixer des objectifs pour la biodiversité et les plans de restauration des espèces menacées;*
- *appuyer les politiques du ministère ontarien des Ressources naturelles et du Service météorologique du Canada et les programmes de conservation des terres humides; et*
- *cerner les lacunes dans les informations dont on dispose.*

On souhaite à l'avenir intégrer à ce système les cartes numériques des terres humides intérieures et mettre en place un système interactif renvoyant directement à la Natural Areas Database du ministère ontarien des Ressources naturelles.

Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau de London d'Environnement Canada ou au ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (voir Ressources).

Wetlands for the Future

En mars 1998, plus e 100 participants ont assisté à un symposium d'une journée organisé par Environnement Canada (SCF et Service météorologique du Canada), le ministère ontarien des Ressources naturelles et le Wetland Habitat Fund. Ce symposium était destiné à se tenir à jour sur les terres humides. Le thème était l'intégration des renseignements sur les terres humides pour les activités de conservation et mettait l'accent sur les méthodes actuelles d'évaluation du changement dans le bassin des Grands Lacs. Les participants ont assisté à des présentations, ont vu des démonstrations de bases de données et des sites web sur les terres humides, sans oublier plus de 20 kiosques qui leur ont été présentés. Les spécialistes du domaine et les personnes concernées de tout l'Ontario ont alors mis en place des partenariats, échangé les résultats de la recherche sur les terres humides, élargi leurs réseaux et étudié les liens entre la recherche sur les terres humides et les programmes de conservation.

Pontederie cordée / D. Forder

Atlas des terres humides riveraines de l'Ontario

De nombreux organismes gouvernementaux, nationaux, provinciaux et locaux, ainsi que des organismes non gouvernementaux et des personnes qui s'intéressent à la conservation et à la remise en état des terres humides ont besoin de renseignements sur celles-ci. Nombre de ces personnes, de ces groupes et de ces organismes ont signalé la nécessité d'une base de données numériques complètes sur les terres humides dans la région des Grands Lacs et en Ontario.

Afin de répondre à ce besoin, le Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et le Service canadien de la faune d'Environnement Canada ont élaboré un atlas des terres humides riveraines de l'Ontario. Cet Atlas des terres humides riveraines de l'Ontario, qui sera publié au printemps 2000, comporte une carte et une base de données à jour, à référence spatiale, de toutes les terres humides ontariennes dans le bassin des Grands Lacs. Il met à jour et consolide les données sur les terres humides riveraines des Grands Lacs à partir de diverses sources dont les évaluations de ces terres humides par le ministère ontarien des Ressources naturelles, l'Atlas sur la sensibilité environnementale d'Environnement Canada, la base de données sur les régions naturelles du ministère ontarien des Ressources naturelles et d'autres études portant sur des sites précis.

L'Atlas fournit des renseignements sur les types de terres humides, sur la nature des sites, sur leur importance et sur leur situation, ainsi qu'une évaluation qualitative des agents stressants comme sur les terres humides riveraines. Il comporte également des données sur la biodiversité des espèces importantes dépendant des terres humides riveraines. Les polygones décrivant les limites de ces terres humides ont été dessinés à partir des données du Natural Resource Values Information System du ministère ontarien des Ressources naturelles. Le rapport et les bases de données qui y sont fournissent un cadre pour l'élaboration d'une base de données complète et à jour sur les terres humides riveraines. Cette base de données est conservée au Natural Heritage Information Centre du ministère ontarien des Ressources naturelles.

L'Atlas et les données serviront à :

- *évaluer et contrôler la situation, la dégradation et les changements des terres humides riveraines;*
- *venir en aide aux exercices de planification d'occupation des sols;*
- *développer des stratégies de gestion des habitats;*
- *affecter des ressources limitées aux programmes de conservation et de remise en état;*
- *fixer des objectifs pour la biodiversité et les plans de restauration des espèces menacées;*
- *appuyer les politiques du ministère ontarien des Ressources naturelles et du Service météorologique du Canada et les programmes de conservation des terres humides; et*
- *cerner les lacunes dans les informations dont on dispose.*

On souhaite à l'avenir intégrer à ce système les cartes numériques des terres humides intérieures et mettre en place un système interactif renvoyant directement à la Natural Areas Database du ministère ontarien des Ressources naturelles.

Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau de London d'Environnement Canada ou au ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (voir Ressources).

Wetlands for the Future

En mars 1998, plus e 100 participants ont assisté à un symposium d'une journée organisé par Environnement Canada (SCF et Service météorologique du Canada), le ministère ontarien des Ressources naturelles et le Wetland Habitat Fund. Ce symposium était destiné à se tenir à jour sur les terres humides. Le thème était l'intégration des renseignements sur les terres humides pour les activités de conservation et mettait l'accent sur les méthodes actuelles d'évaluation du changement dans le bassin des Grands Lacs. Les participants ont assisté à des présentations, ont vu des démonstrations de bases de données et des sites web sur les terres humides, sans oublier plus de 20 kiosques qui leur ont été présentés. Les spécialistes du domaine et les personnes concernées de tout l'Ontario ont alors mis en place des partenariats, échangé les résultats de la recherche sur les terres humides, élargi leurs réseaux et étudié les liens entre la recherche sur les terres humides et les programmes de conservation.

Réservoirs d'eaux pluviales et faune

Dans tout l'Ontario, on se sert de réservoirs d'eaux pluviales pour réduire les inondations et l'érosion en contrôlant la fréquence des débits de pointe et la vélocité des ruissellements d'eau de pluie. Ces réservoirs sont aussi destinés à recueillir et conserver les matériaux solides transportés par les eaux pluviales, ce qui améliore la qualité de l'eau et réduit la charge en contaminants dans les rivières ou les lacs. Des terres humides peuvent apparaître dans les réservoirs d'eaux pluviales, que ce soit parce que cela a été prévu ou à la suite d'un ensemencement naturel. On appelle terres humides construites celles qui ont été construites pour améliorer davantage la qualité de l'eau en aval afin de favoriser le dépôt des solides et l'assimilation des éléments nutritifs par les eaux pluviales. Toutefois, cette eau peut aussi contenir des contaminants qui sont toxiques et si certains sont biodégradables dans le réservoir, d'autres sont plus persistants et peuvent s'accumuler dans les sédiments.

La faune est souvent attirée par les réservoirs d'eaux pluviales car il s'agit d'étendues d'eau exposées qui peuvent se trouver à proximité d'espaces verts naturels ou à l'intérieur de ceux-ci. On a constaté un certain intérêt à l'amélioration et à la « naturalisation » des réservoirs d'eaux pluviales pour faciliter l'apparition de la faune. Comme on craint aussi que cela puisse exposer la faune à des contaminants, 15 mare réservoirs du sud de l'Ontario ont été étudiés en 1997 et 1998. Voici les résultats de cette étude.

- *La faune a utilisé les 15 réservoirs d'eaux pluviales - la richesse des espèces allait de faible à modérée.*
- *Comme prévu, tous les réservoirs d'eaux pluviales contenaient des contaminants, en général en concentration faible. Les concentrations de certains contaminants persistants dans les sédiments et dans l'eau dépassaient les lignes directrices ontariennes et canadiennes pour la qualité de l'eau et des sédiments en milieu dulçaquicole.*
- *La bioaccumulation des contaminants persistants dans les œufs des carouge à épaulettes est apparue à deux sites où ils avaient niché.*
- *Les sédiments d'un des 15 sites étaient toxiques pour les invertébrés lors d'un essai biologique à court terme. Aucun site ne contenait de sédiments qui se soient révélés toxiques pour les poissons lors des essais biologiques à court terme. Dans l'un des quatre sites résidentiels, la toxicité nuisait à la croissance des grenouilles.*

On peut se procurer auprès d'Environnement Canada (voir Ressources) une fiche résumant cette étude. Elle recommande qu'on exerce un contrôle des réservoirs d'eaux pluviales et signale que l'amélioration de l'habitat faunique est une solution plus viable en termes écologiques dans les terres humides naturelles que dans les réservoirs d'eaux pluviales. De plus, deux documents scientifiques ont été publiés dans le cadre de cette étude dans un numéro spécial du Water Quality Research Journal of Canada.

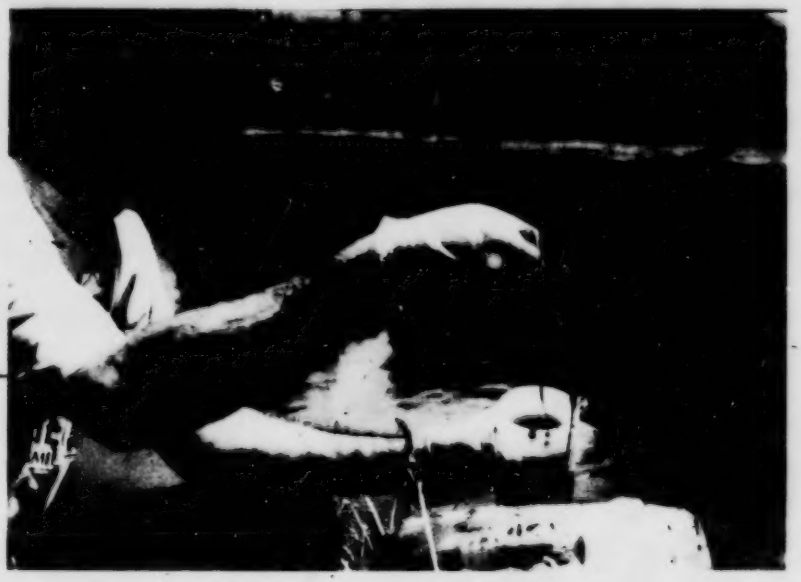

Prelevement de sediments / L. Dunn

Base de données SIG des terres humides du bassin hydrographique Lac Érié - St. Clair

Environnement Canada vient d'établir une base de données sur les terres humides pour compléter une base actuelle de données des sources non ponctuelles du lac Érié. Dans le bassin fluvial du lac Érié, la pollution des sources non ponctuelles en provenance de zones agricoles est importante et le risque de dégradation par sources non ponctuelles des terres humides qui restent dans cette région est très important. Pour chacune des 546 terres humides du bassin canadien du lac Érié - St. Clair, la base de données sur les terres humides offre l'aptitude à définir les sources non ponctuelles touchant les terres humides.

Cypripède rose royal / B. Wesson

Pour chacune d'elles, on a pu cartographier et numérisé :

- *la zone terrestre contribuant à la pollution (d'où proviennent directement les ruissellements se rendant directement dans la terre humide),*
- *le bassin hydrographique en amont (zone terrestre contribuant à la pollution plus bassins hydrographiques de tous les cours d'eau arrivant dans la terre humide), et*
- *dans chaque zone terrestre contribuant à la pollution, une détermination de la capacité de transfert de la terre à la terre humide pour chaque unité de terrain.*

Un guide de l'utilisateur de la base de données contient un résumé des processus de transfert à partir des zones terrestres et du modèle utilisé pour le produire. Le guide décrit également chaque élément de la base de données et précise la procédure de vérification dans la qualité des données numériques. Il indique comment utiliser la base de données, les procédures en vigueur pour sa mise à jour et décrit les diverses applications possibles.

Pour de plus amples informations, s'adresser à l'Unité de géomatique d'Environnement Canada (voir Ressources) ou visiter le site web : http://glimr.cciw.ca/tmpl/glimr/database.cfm?ID=s340&orig=Glimr&Lang=e

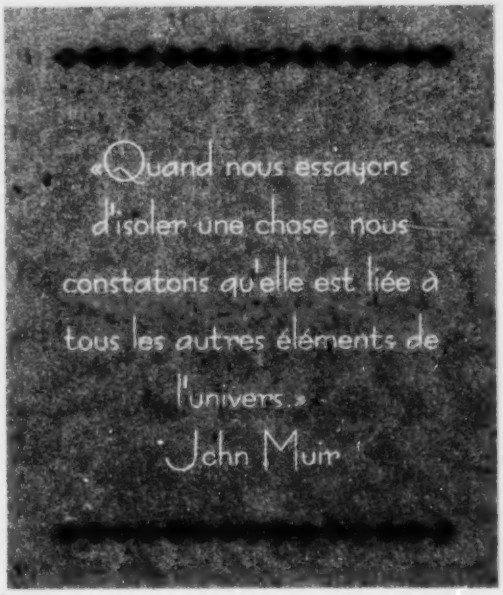

Problèmes à venir

L'environnement, et en particulier les terres humides, sont des milieux très dynamiques. De nouvelles questions scientifiques viennent à l'avant-scène tous les ans. Certaines d'entre elles n'ont pas été relevées dans le premier plan d'action et nous espérons les aborder dans le suivant, en particulier : les espèces menacées d'extinction, la variabilité et le changement du climat, les fonctions hydrologiques, le rôle de l'occupation des sols voisins dans la durabilité des habitats, les espèces envahissantes et le plan révisé de réglementation du niveau de l'eau dans le lac Ontario.

Réglementation sur le niveau de l'eau du lac Ontario

Le Water Level Regulation Plan actuel du lac Ontario est en vigueur depuis 1960. Il a été élaboré à partir de critères mis au point dans les années 1950 qui reconnaissent de façon explicite qu'il faut tenir compte de trois grands types d'intérêt : l'hydroélectricité, la navigation commerciale et les propriétaires fonciers des rives. La Commission mixte internationale a proposé un examen du plan de réglementation et l'adoption de nouveaux critères qui tiendraient compte des terres humides, de la pêche et d'autres questions environnementales et en devenir. L'appui du gouvernement à cette approche fait actuellement l'objet de discussions. Dans l'intervalle, on étudie la possibilité de faire des recherches scientifiques et de les intégrer aux programmes actuels, à la fois sur les rives canadiennes et américaines du fleuve Saint-Laurent et du bassin du lac Ontario, quand cela s'avère possible. Le Plan d'action Saint-Laurent III, en vigueur actuellement, a intégré énormément de travaux d'enquête sur les effets de la fluctuation du niveau de l'eau sur les terres humides des rives et sur les questions environnementales connexes.

La réglementation sur le niveau de l'eau peut avoir des effets environnementaux importants et nuisibles sur la diversité et la productivité des terres humides. La réglementation réduit à la fois la fréquence et la gravité des niveaux les plus élevés et les plus faibles et limite l'ampleur des variations.

Variabilité et changement climatique

Outre les tensions provoquées actuellement par le développement urbain et agricole, les terres humides du bassin inférieur des Grands Lacs peuvent également être touchés par la variabilité et le changement climatique. Ces éléments pourraient modifier sensiblement l'hydrologie du bassin des Grands Lacs et nécessiter des ajustements au nouveau modèle de fluctuations des niveaux d'eau, en particulier pour les terres humides riveraines. Deux aspects essentiels de la variabilité et du changement climatique sont une fréquente et une durée accrues des périodes de bas niveau et une modification de la répartition et de l'amplitude des niveaux d'eau dans les saisons.

Les chercheurs ont étudié la réaction des terres humides aux éléments qui exercent des pressions sur elles, y compris la variabilité et le changement climatique à divers niveaux d'évaluation, d'un point de vue plus global (bassin des Grands Lacs) au niveau plus local des terres humides, afin d'élaborer des modèles et de prédire les effets. On a défini un « Indice de la vulnérabilité des terres humides » pilote pour les terres humides riveraines du lac Érié et de la rivière St. Clair. L'objectif est de préciser quelles terres humides sont sensibles à la variabilité et au changement climatique qui se manifeste sous la forme d'une fréquence plus élevée et d'une durée plus longue des niveaux d'eau bas. Les attributs des terres humides (type de terres humides, forme géomorphique par type de site, niveau de perturbation) indiqués dans l'Atlas des terres humides riveraines de l'Ontario (voir p. 15) ont servi à produire des cartes thématiques numériques. Ces cartes de la végétation de Turkey Point, de Long Point et de la rivière St. Clair, et de l'occupation des sols voisins, sont en cours d'analyse pour fournir des renseignements précis sur les sites et pour améliorer la compréhension de la dynamique des terres humides (voir L'évolution dans le temps, p. 14). Les analyses préliminaires montrent que les marécages palustres (c'est-à-dire avec une embouchure donnant sur un ruisseau, un lac ou une autre terre humide) fortement perturbés des rives est du lac Érié sont les plus vulnérables. En raffinant encore davantage cet indice, les programmes de conservation des terres humides bénéficieront d'indications plus précises pour tenir compte de la variabilité et du changement climatique.

Les espèces menacées d'extinction dans les terres humides

La majorité des espèces menacées d'extinction sur une base nationale se trouvent sur des terres instables du Canada. Le nombre d'espèces dépendant des terres humides a actuellement inscrit sur la liste du Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC) comme étant menacées et risquant de disparaître augmente, comme le montre l'inscription récente de toute urgence sur la liste de la grenouille maculée de l'Oregon en Colombie-Britannique, et l'inscription par le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario sur sa liste du râle élégant et de la paruline orangée. Les pressions continuent à s'exercer sur les terres humides, et donc sur leur flore et sur leur faune. Les terres humides qui restent sont rares et leur valeur inhérente augmente alors que leur superficie et leur qualité globales continuent à diminuer. Les causes les plus courantes de cette dégradation et l'élément qui nuit à la plupart des espèces menacées de disparition est vulnérable est la dégradation et la perte de l'habitat. Cela est particulièrement vrai pour les espèces menacées de disparition dans les terres humides comme :

la paruline orangée	le petit butor	le rossolis filiforme
le râle élégant	la massasauga	la rainette-criquet du nord
le râle jaune	la tortue-molle à épines	le crapaud de Fowler

Des rapports d'étape ont été préparés pour toutes les espèces énumérées sur les listes du CSEMDC. Ces rapports donnent des renseignements historiques sur les espèces, leur répartition, leurs besoins biologiques, leur cycle de vie, la situation actuelle de leur population, leur habitat et les raisons pour lesquelles elles ont été désignées et sont en diminution. Des plans de remise en état sont alors élaborés pour conserver et accroître les populations actuelles et pour préciser les mesures nécessaires afin d'empêcher toute autre diminution de l'espèce. Nombre des mesures mentionnées dans les plans de remise en état ont des liens étroits avec les objectifs du GLWCAP. C'est ainsi que les principales aires de reproduction du râle élégant sont des terres humides riveraines des Grands Lacs.

Une séance spéciale sur les espèces menacées de disparition dans les terres humides est prévue pour la Conférence sur les terres humides Québec 2000 (voir p. 43) afin de présenter les approches de la mise en oeuvre pour la recherche et la gestion de ces espèces dans les terres humides et dans d'autres types d'habitats.

À gauche : Le râle élégant / G.K. Peck

Au-dessus : Un agent de recensement utilise un enregistrement sur bande pour inciter le râle élégant à pousser des cris / L. Maynard

Sélection de projet d'obtention, d'acquisition, de création et de restauration de terres humides

Projets de création et de remise en état

1. **Rivière Sainte-Claire**
   - Centre by the Bay
   - Chenal Ecarté
   - Projet de voies d'eau pour la faune
   - Parc McDonald
   - Remise à l'état naturel du canal de crue McKeough
2. **Marais Ruwe**
3. **Marais salé de Windsor**
4. **Bassin hydrographique de la baie Rondeau**
5. **Assainissement du cours inférieur du ruisseau Big Otter**
6. **Marais Willoughby**
7. **Rivière Welland**
8. **Étang Martindale**
9. **Hamilton**
   - Projet de gérance des bassins hydrographiques
   - Cootes Paradise
   - Marais Ruisseau Stoney
10. **Toronto**
    - Projets pilotes dans le secteur riverain
    - Marais Keffer
    - Projets de remise en état des milieux humides du littoral
    - Terraview Willowfield
    - Parc Tommy Thompson
    - Parc Colonel Sam Smith
    - Marais Chester Springs
    - Ruisseau Mud
    - Ruisseau Mimico
    - Bolton Springs
    - Étang Ruperts
11. **Marais Second d'Oshawa**
12. **Marais Wesleyville**
13. **Baie de Quinte**
    - Contact du propriétaire foncier
    - Ruisseau Sawguin
    - East Bayshore Ruisseau March
14. **Marais Little Cataraqui**
15. **Marécage du ruisseau Butternut**
16. **Secteur riverain de Cornwall**

Sites d' obtention

A.	**Terres humides de Port Franks et marais de Dunes**	**(79 hectares)**
B.	**Marais Pigeon**	**(75 hectares)**
C.	**Baie Rondeau**	**(7.5 hectares)**
D.	**Complexe des terres humides de Long Point**	**(73 hectares)**
E.	**Marais Dunnville**	**(384.5 hectares)**
F.	**Forêt marécageuse de North Cayuga**	**(19 hectares)**
G.	**Tourbière Wainfleet**	**(887 hectares)**
H.	**Terres humides du bassin Alliston**	**(66.8 hectares)**
I.	**Marécage Minesing**	**(392 hectares)**
J.	**Baie Matchedash**	**(76 hectares)**
K.	**Tourbière du lac Fairlan**	**(71.2 hectares)**
L.	**Baie Cache**	**(90 hectares)**
M.	**Mud Lake (Réserve naturelle Menzel Centennial)**	**(842 hectares)**
N.	**Baie Big Sandy**	**(44.5 hectares)**
O.	**Moulins LaRue**	**(7.0 hectares)**
P.	**Tourbière du long marécage de Brockville**	**(117 hectares)**
Q.	**Marais Riley**	**(191 hectares)**
R.	**Hoasic Creek (Réserve naturelle provinciale DuPont)**	**(609 hectares)**
	***Autres sites en attente**	**(444.5 hectares)**
	Superficie totale préservée	**4477.0 hectares**

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Diverses méthodes peuvent servir pour préserver les terres humides. Dans la plupart des cas, plus l'investissement financier dans le site est important et plus grande est la protection assurée. Le nombre d'hectares indiqué dans le tableau ont été préservés grâce à des techniques offrant un haut niveau de protection (acquisitions), avec la coopération d'un certain nombre d'organismes. La préservation des terres humides reste un processus opportuniste, en particulier pour les acquisitions. Il est en effet difficile de prédire où et quand les terres humides des Grands Lacs seront offertes en vente ou que des propriétaires fonciers seront réceptifs à des mesures de protection. De plus, les organisations de conservation ont souvent du mal à obtenir des budgets d'acquisition tant que les propriétés n'ont pas été répertoriées.

Les méthodes de préservation des terres humides autres que l'acquisition sont également essentielles pour protéger les habitats et la biodiversité, tout comme les efforts de propriétaires fonciers individuels. Ces méthodes deviennent de plus en plus populaires et jouent un rôle croissant à une époque où les budgets d'acquisition fondent, où la gérance est de plus en plus acceptée, et où le niveau d'imposition et les autres incitatifs pour la gérance des terres privées s'améliorent. Par exemple, l'initiative fédérale des dons écologiques a récemment rendu les diverses modalités de dons de terres comme les servitudes ou les covenants, plus attrayantes (voir p. 36).

Les milliers de lots de terres humides appartiennent à des propriétaires fonciers individuels qui les gèrent et en prennent soin. Les efforts destinés à promouvoir la gérance privée peuvent permettre de protéger davantage de terres humides que l'acquisition, au moyen d'ententes aussi bien officielles ou à valeur juridique (p. ex., servitudes de conservation) qu'informelles (p. ex., accord verbaux). La gérance est essentielle à la conservation des terres humides et garantit qu'on en fera la promotion, qu'elles seront reconnues et qu'on en prendra soin. Le fait que le propriétaire foncier s'adresse aux programmes qui favorisent la gérance par les propriétaires privés, le plus souvent dans des régions rurales ou agricoles, est un mécanisme important mis en place par toute une gamme de programmes, d'organismes et de groupes pour atteindre cet objectif. C'est ainsi que Canards Illimités Canada a protégé 25 000 hectares de terres humides et 32 000 hectares de hautes terres à proximité, dans le bassin des Grands Lacs grâce à ses activités OEHJV et Land CARE (voir p. 31) depuis 1994.

Projets de protection des terres humides (haut niveau de protection, acquisitions)

Terre humide	Habitat préservé (ha)
Terres humides de Port Franks et marais de Dunes	79.0
Marais Pigeon	75.0
Baie Rondeau	7.5
Complexe des terres humides de Long Point	73.0
Marais Dunnville	384.5
Forêt marécageuse de North Cayuga	19.0
Tourbière Wainfleet	887.0
Terres humides du bassin Alliston	66.8
Marécage Minesing	392.0
Baie Matchedash	76.0
Tourbière du lac Fairlan	71.2
Baie Cache	90.0
Mud Lake (Réserve naturelle Menzel Centennial)	842.0
Baie Big Sandy	44.5
Moulins LaRue	7.0
Tourbière du long marécage de Brockville	117.0
Marais Riley	191.0
Hoosic Creek (Réserve naturelle provinciale DuPont)	609.0
Autres sites en attente	444.5
Superficie totale préservée	4,477.0

Note : Ces chiffres donnent les acquisitions faites entre mars 1994 et mars 2000 et comprennent les terres hautes entourant les terres humides préservées qui sont essentielles aux fonctions de terres humides et fournissent l'habitat d'un certain nombre d'espèces qui ont besoin de disposer des deux types d'habitat à proximité.

Diverses méthodes peuvent servir pour préserver les terres humides. Dans la plupart des cas, plus l'investissement financier dans le site est important et plus grande est la protection assurée. Le nombre d'hectares indiqué dans le tableau ont été préservés grâce à des techniques offrant un haut niveau de protection (acquisitions), avec la coopération d'un certain nombre d'organismes. La préservation des terres humides reste un processus opportuniste, en particulier pour les acquisitions. Il est en effet difficile de prédire où et quand les terres humides des Grands Lacs seront offertes en vente ou que des propriétaires fonciers seront receptifs à des mesures de protection. De plus, les organisations de conservation ont souvent du mal à obtenir des budgets d'acquisition tant que les propriétés n'ont pas été répertoriées.

Les méthodes de préservation des terres humides autres que l'acquisition sont également essentielles pour protéger les habitats et la biodiversité, tout comme les efforts de propriétaires fonciers individuels. Ces méthodes deviennent de plus en plus populaires et jouent un rôle croissant à une époque où les budgets d'acquisition fondent, où la gérance est de plus en plus acceptée, et où le niveau d'imposition et les autres incitatifs pour la gérance des terres privées s'améliorent. Par exemple, l'initiative fédérale des dons écologiques a récemment rendu les diverses modalités de dons de terres comme les servitudes ou les covenants, plus attrayantes (voir p. 36).

Les milliers de lots de terres humides appartiennent à des propriétaires fonciers individuels qui les gèrent et en prennent soin. Les efforts destinés à promouvoir la gérance privée peuvent permettre de protéger davantage de terres humides que l'acquisition, au moyen d'ententes aussi bien officielles ou à valeur juridique (p. ex., servitudes de conservation) qu'informelles (p. ex., accord verbaux). La gérance est essentielle à la conservation des terres humides et garantit qu'on en fera la promotion, qu'elles seront reconnues et qu'on en prendra soin. Le fait que le propriétaire foncier s'adresse aux programmes qui favorisent la gérance par les propriétaires privés, le plus souvent dans des régions rurales ou agricoles, est un mécanisme important mis en place par toute une gamme de programmes, d'organismes et de groupes pour atteindre cet objectif. C'est ainsi que Canards Illimités Canada a protégé 25 000 hectares de terres humides et 32 000 hectares de hautes terres à proximité, dans le bassin des Grands Lacs grâce à ses activités OEHJV et Land CARE (voir p. 31) depuis 1994.

Projets de protection des terres humides (haut niveau de protection, acquisitions)

Terre humide	Habitat préservé (ha)
Terres humides de Port Franks et marais de Dunes	79.0
Marais Pigeon	75.0
Baie Rondeau	7.5
Complexe des terres humides de Long Point	73.0
Marais Dunnville	384.5
Forêt marécageuse de North Cayuga	19.0
Tourbière Wainfleet	887.0
Terres humides du bassin Alliston	66.8
Marécage Minesing	392.0
Baie Matchedash	76.0
Tourbière du lac Fairlan	71.2
Baie Cache	90.0
Mud Lake (Réserve naturelle Menzel Centennial)	842.0
Baie Big Sandy	44.5
Moulins LaRue	7.0
Tourbière du long marécage de Brockville	117.0
Marais Riley	191.0
Hoasic Creek (Réserve naturelle provinciale DuPont)	609.0
Autres sites en attente	444.5
Superficie totale préservée	**4,477.0**

Note : Ces chiffres donnent les acquisitions faites entre mars 1994 et mars 2000 et comprennent les terres hautes entourant les terres humides préservées qui sont essentielles aux fonctions de terres humides et fournissent l'habitat d'un certain nombre d'espèces qui ont besoin de disposer des deux types d'habitat à proximité.

Une société fait don de terres pour créer une nouvelle réserve naturelle

La création de la Réserve naturelle provinciale DuPont, de 609 hectares, a été rendue possible par le don généreux de deux propriétés par DuPont Canada Inc. et par l'acquisition d'une troisième par la Société canadienne pour la conservation de la nature, au nom du Service canadien de la faune.

La région Hoasic Creek Hardwoods d'intérêt scientifique et naturel, maintenant connue sous le nom de Réserve naturelle provinciale DuPont, sera gérée par les Parcs ontariens comme une réserve naturelle provinciale afin d'assurer l'intégrité et la protection à long terme des ressources naturelles du site. Avec la protection de ce site, des gains importants ont été réalisés pour la conservation dans l'est de l'Ontario. On trouve sur ce site la plus importante forêt arrivée à ce stade d'évolution de sa taille dans l'ancien comté de Dundas.

Ce site a aussi permis des gains importants pour la conservation des terres humides dans le bassin des Grands Lacs. On y trouve un certain nombre de terres humides de divers types, dont le marais Riverside important à l'échelle provinciale, situé sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Le centre de la forêt comprend essentiellement des érables rouges et argentés et des marais dans lesquelles on retrouve des frênes noirs, qui sont une espèce importante au niveau local.

Le fait de protéger cette terre garantira également que les relations étroites entre le Hoasic Creek Hardwoods et le marais Riverside ne sont pas menacées. On trouve également à cet endroit la plus importante colonie de grands hérons bleus de l'est de l'Ontario ainsi que 365 espèces de plantes. La colonie de hérons est particulièrement importante car les arbres qu'ils occupent sont relativement en bonne santé, ce qui garantit une longue vie à la colonie.

Il s'agit là de l'un des premiers dons de société de cette ampleur dans le cadre de l'initiative des dons écologiques (voir p. 36). DuPont possédait cette terre depuis de nombreuses années et a décidé d'en faire don à la SCCN afin de montrer qu'elle se comportait en bon citoyen corporatif. La création de cette réserve naturelle montre bien l'intérêt de la collaboration entre les organismes non gouvernementaux et le secteur privé, et tous les niveaux de gouvernement, pour réaliser des gains importants en termes de conservation.

Terres pour hérons / B. Wesson

En quoi consiste la gérance

La gérance est la gestion et la valorisation d'une ressource comme les terres, l'eau, une espèce, la collectivité et d'autres attributs naturels. Les propriétaires fonciers ont l'occasion de sauvegarder, de conserver et de restaurer ces ressources au moyen de décisions d'affectation des terrains, dont la limitation volontaire de certaines activités (comme la construction, l'exploitation forestière, le bétail de pâturage, etc.) dans les parties vulnérables des propriétés, la gestion active des propriétés pour certaines espèces ou certains habitats ou le don des propriétés ou d'une servitude à un organisme gouvernemental ou à un organisme de protection de la nature. La gérance des terres privées s'effectue d'ordinaire conjointement avec des conseils et des stimulants offerts par les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux de protection de la nature.

Habitat des marécages / J. Mitchell

Une société fait don de terres pour créer une nouvelle réserve naturelle

La création de la Réserve naturelle provinciale DuPont, de 609 hectares, a été rendue possible par le don généreux de deux propriétés par DuPont Canada Inc. et par l'acquisition d'une troisième par la Société canadienne pour la conservation de la nature, au nom du Service canadien de la faune.

La région Hoasic Creek Hardwoods d'intérêt scientifique et naturel, maintenant connue sous le nom de Réserve naturelle provinciale DuPont, sera gérée par les Parcs ontariens comme une réserve naturelle provinciale afin d'assurer l'intégrité et la protection à long terme des ressources naturelles du site. Avec la protection de ce site, des gains importants ont été réalisés pour la conservation dans l'est de l'Ontario. On trouve sur ce site la plus importante forêt arrivée à ce stade d'évolution de sa taille dans l'ancien comté de Dundas.

Ce site a aussi permis des gains importants pour la conservation des terres humides dans le bassin des Grands Lacs. On y trouve un certain nombre de terres humides de divers types, dont le marais Riverside important à l'échelle provinciale, situé sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Le centre de la forêt comprend essentiellement des érables rouges et argentés et des marais dans lesquelles on retrouve des frênes noirs, qui sont une espèce importante au niveau local.

Le fait de protéger cette terre garantira également que les relations étroites entre le Hoasic Creek Hardwoods et le marais Riverside ne sont pas menacées. On trouve également à cet endroit la plus importante colonie de grands hérons bleus de l'est de l'Ontario ainsi que 365 espèces de plantes. La colonie de hérons est particulièrement importante car les arbres qu'ils occupent sont relativement en bonne santé, ce qui garantit une longue vie à la colonie.

Il s'agit là de l'un des premiers dons de société de cette ampleur dans le cadre de l'initiative des dons écologiques (voir p. 36). DuPont possédait cette terre depuis de nombreuses années et a décidé d'en faire don à la SCCN afin de montrer qu'elle se comportait en bon citoyen corporatif. La création de cette réserve naturelle montre bien l'intérêt de la collaboration entre les organismes non gouvernementaux et le secteur privé, et tous les niveaux de gouvernement, pour réaliser des gains importants en termes de conservation.

Terres pour hérons / B. Wesson

En quoi consiste la gérance

La gérance est la gestion et la valorisation d'une ressource comme les terres, l'eau, une espèce, la collectivité et d'autres attributs naturels. Les propriétaires fonciers ont l'occasion de sauvegarder, de conserver et de restaurer ces ressources au moyen de décisions d'affectation des terrains, dont la limitation volontaire de certaines activités (comme la construction, l'exploitation forestière, le bétail de pâturage, etc.) dans les parties vulnérables des propriétés, la gestion active des propriétés pour certaines espèces ou certains habitats ou le don des propriétés ou d'une servitude à un organisme gouvernemental ou à un organisme de protection de la nature. La gérance des terres privées s'effectue d'ordinaire conjointement avec des conseils et des stimulants offerts par les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux de protection de la nature.

Habitat des marécages / J. Mitchell

Célébrer le nouveau siècle en conservant les habitats du Canada

Un nouveau programme lancé en 1999, La nature en héritage 2000 (NH2000), favorise une approche de gérance à la conservation des habitats naturels importants en termes d'écologie partout au pays. Ce programme veut protéger la faune et les habitats du Canada en incitant les Canadiens à gérer activement leurs milieux locaux. Ce projet ambitieux bénéficie de l'appui du Programme des partenariats du millénaire du gouvernement du Canada et est mis en oeuvre dans tout le pays par les principales organisations de conservation dont le Fonds mondial pour la nature Canada (FMN), Canards Illimités Canada (CIC), la Fédération canadienne de la nature (FCN) et la Société canadienne pour la conservation de la nature (SCCN). L'objectif est de marquer le millénaire avec des projets qui incitent les Canadiens à participer activement à la gérance de leurs milieux locaux. Les organismes partenaires injecteront au moins un montant équivalent à la moitié de la subvention de 10 millions de dollars du gouvernement fédéral.

Deux des cinq éléments du programme constituent un complément et contribuent directement aux objectifs de protection des terres humides du GLWCAP. Ce sont a) l'objectif de la SCCN de protéger 20 000 hectares importants en termes écologiques au moyen de dons de terres et de servitudes de conservation perpétuelles, et b) l'objectif de CIC de conserver et d'améliorer plus de 20 000 hectares de terres humides et d'habitats de terres sèches connexes grâce aux nouveaux programmes bénévoles de gérance agricole avec des propriétaires fonciers. Le programme La nature en héritage 2000 vient également en aide aux espèces menacées grâce à 80 projets de conservation de la faune (dirigés par le FMN), à la mise en place d'un réseau de zones protégées grâce à des projets d'action locale (animés par le FMN) et à la protection d'habitats des oiseaux grâce à l'identification et à la conservation d'aires importantes pour les oiseaux (dirigés par la FCN).

Si l'on ne compte strictement que les acquisitions, on a réalisé les trois quarts de l'objectif d'acquisition de 6000 hectares de terres humides du GLWCAP.

Un couple illustre très bien l'esprit de la gérance

Une des premières réussites du programme La nature en héritage 2000 de la SCCN a été la protection d'une propriété de 45 hectares au lac Mud. Cette terre humide de catégorie 2, importante au niveau provincial, située à proximité d'Ingersol, dans le sud-ouest de l'Ontario, fournit une grande diversité d'habitats pour les oiseaux et pour la faune. On y trouve à la fois des marais et une forêt mélangée, dans laquelle on retrouve certaines espèces de la zone carolinienne.

Les donateurs, Don et Ruth Bucknell, ont choisi de conclure un accord de servitude de conservation avec la SCCN pour protéger à perpétuité les caractéristiques naturelles du site. Ce sont de vrais naturalistes qui se préoccupent de leur environnement local. Les Bucknell continuent à s'intéresser activement à la propriété en y réalisant des enquêtes sur la sauvagine dans le cadre du Programme de surveillance des marais. Dans une région qui est de plus en plus soumise aux pressions du milieu agricole et des développeurs, Don et Ruth voulaient que leur terre soit bien gérée et protégée pour le plaisir des générations à venir. Ils ont reconnu que la préservation du patrimoine naturel d'une partie de la région profiterait à la fois à la collectivité et aux autres propriétaires fonciers de la région. En décidant de protéger le lac Mud, les Bucknell ont fait preuve de leadership, de générosité et de clairvoyance.

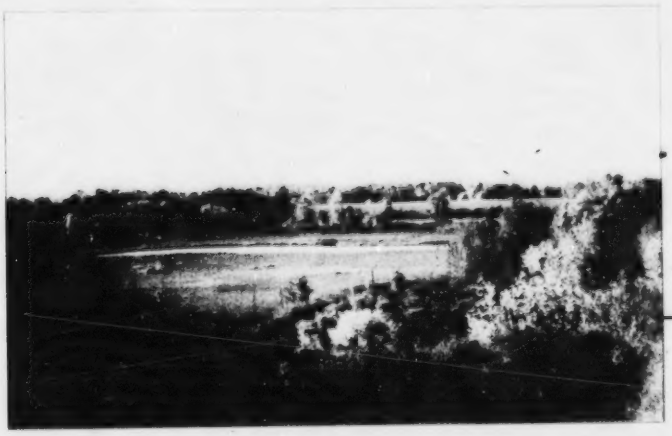

Vue du lac Mud à partir de Bucknell /D. Forder

Les habitats en terres humides acquis contribuent à

Le nombre d'espèces vivant en terres humides inscrit sur sa liste par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC) et le Comité sur la situation des espèces à risque en Ontario (COSSARO), qu'elles soient menacées ou en voie de disparition, augmentent en même temps que les pressions sur les terres humides, ainsi que sur leur flore et sur leur faune. De nombreuses terres humides protégées constituent les seuls havres de paix pour ces espèces. C'est ainsi que les terres humides protégées, comme celles des 10 aires fauniques nationales gérées en Ontario par le SCF constituent un habitat précieux pour des espèces menacées de disparition.

Les terres humides acquises récemment, et les terres sèches voisines, contribuent à la protection de l'habitat d'un grand nombre d'espèces, dont des espèces menacées. Le tableau ci-dessous énumère plusieurs de ces espèces et leurs habitats préférés situés à l'intérieur ou à proximité de terres humides récemment acquises. Les activités pour conserver les espèces menacées de disparition comme la planification de la remise en état sont décrites à la section Questions d'avenir (p. 18) et la législation attendue dans ce domaine est traitée à la Stratégie 5 (p. 34).

L'Ontario possède six pour cent des terres humides du monde.

Type d'habitat en terres humides	
Marais Marais sont des terres humides riches en éléments nutritifs qui sont dominées par une végétation émergeante comme les quenouilles, les joncs et le carex.	 C.A. Bishop
Marécages Les marécages sont des terres humides noyées en permanence ou de façon saisonnière, qui sont riches en éléments nutritifs où la végétation est dominée par de grands arbustes et des arbres.	 B. Wesson
Tourbières Les tourbières oligotrophes sont des terres humides contenant peu d'éléments nutritifs, couvertes de tourbe, dans lesquelles on retrouve surtout des landes, des arbustes et de la mousse des tourbières.	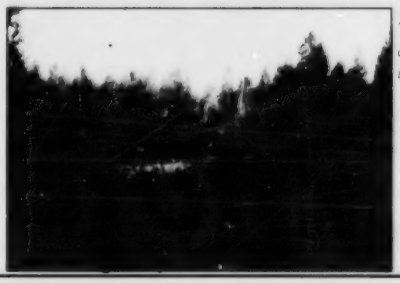 D. Forder
Fens Les tourbières minérotrophes sont des terres humides couvertes de tourbe où le carex prédomine. On peut aussi y trouver es arbres ou des arbustes, car elles sont lus riches en éléments nutritifs que les t ourbières oligotrophes.	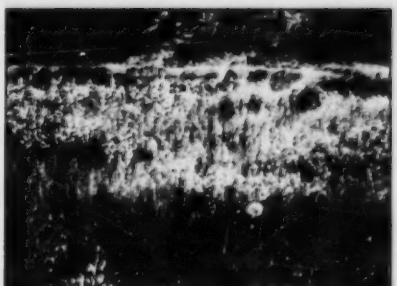 MRNO

( ) - CSEMDC { } - MRNO E - en danger, M- menacée, V - vulnérable Seules sont indiquée préservé est indiquée. On n'a pas enregistré toutes les espèces dans tous les sites, il s'agit habitats.

conservation des espèces menacées de disparition

	Espèces	Situation		Sites préservés (voir carte, p. 20)
	Pygargue à tête blanche		(E - 1973)	Baie Cache
	Buffalo à grande bouche	(V -1986)		Marais Dunnville
	Sterne noire		(V - 1996)	Hoasic Creek
	Chat-fou tacheté	(V -1985)		Complexe des terres humides de Long Point
	Couleuvre fauve de l'Est	(M -1999)	(M -2000)	Baie Matchedash
	Crapaud de Fowler	(M -1999)	(M -2000)	Marais Pigeon
	Râle élégant	(E -1994)	(E -1999)	Terres humides et dunes de Port Franks
	Sucet de lac	(V -1994)	(M -2000)	Marais Riley
	Petit butor	(V -1999)	(V -2000)	Baie Rondeau
	Habénaire blanchâtre	(V -1986)		Tourbière Wainfleet
	Couleuvre royale	(M -1999)	(M -2000)	
	Cyripède blanc	(E -1999)	(E - 1978)	
	Hibou des marais	(V -1994)		
	Tortue-molle à épines	(V -1991)	(M -1995)	
	Lépisosté tacheté	(V -1994)	(M -2000)	
	Tortue ponctuée	(V -1991)	(V -1995)	
	Ketmie des marais	(V -1987)		
	Carmantine d'Amérique	(M -1984)	(V -1996)	Tourbière du long marécage de Brockville
	Smilax courant	(M -1994)	(V -1995)	Hoasic Creek (Réserve naturelle provinciale
	Mangolier acuminé	(E -1999)	(E -1987)	DuPont)
	Paruline hochequeue	(V -1996)	(V -1995)	Marécage Minesing
	Paruline orangée	(E -1996)	(E -1999)	Forêt marécageuse de North Cayuga
	Couleuvre royale	(M -1999)		Tourbière Wainfleet
	Buse à épaulettes	(V -1996)	(V -1995)	Lac Mud (Réserve naturelle Menzel Centennial)
	Tortue des bois	(V - 1996)	(V -1995)	
	Crotale Massasauga de l'Est	(M -1991)	(M -1995)	Tourbière Fairlan Lake
	Habénaire blanchâtre	(V -1986)		Tourbière Wainfleet
	Tortue ponctuée	(V -1991)	(V -1995)	
	Bartonie paniculée	(V -1992)		Terres humides du bassin Alliston
	Habénaire blanchâtre	(V -1986)		Tourbière du long marécage de Brockville
	Tortue ponctuée	(V -1991)	(V -1995)	

èces en relation avec les terres humides. La flore et la faune trouvées sur le site, sur un site voisin ou à proximité d'un site lustrer les types d'habitats et d'espèces qui ont été protégées grâce au GLWCAP et à d'autres programmes de protection des

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Un éleveur de bétail de la région montre comment protéger les terres humides riveraines

Un grand nombre de projets La nature en héritage 2000 de CIC mettent l'accent sur les terres agricoles et assurent un complément à ce programme grâce aux activités relevant d'autres programmes comme Ontario Land CARE. L'un de ces projets est l'accord de conservation sur 25 ans conclu entre Brian Windover et CIC pour protéger 6,9 hectares de terres humides riveraines sur sa ferme dans l'est de l'Ontario. En vertu de cet accord, cette terre humide du littoral sud-est de la baie Hay, et 3,7 hectares de terres hautes environnantes, seront gérées avec l'objectif d'une conservation à long terme.

Pour permettre à ces projets d'aller de l'avant, M. Windover a pris contact avec le bureau de Kingston de CIC pour obtenir de l'aide afin d'empêcher son bétail de pénétrer dans les terres humides et dans les alentours immédiats pour améliorer la qualité de l'eau et protéger cette terre humide. Ce projet sera bénéfique aussi bien pour la santé du bétail que pour les populations fauniques locales en éliminant un agent de perturbation et de dégradation des terres humides et en fournissant un système d'alimentation en eau de remplacement pour le bétail.

M. Windover a installé une clôture de 500 mètres et une pompe à col de cygne pour prendre l'eau dans un canal creusé afin d'améliorer l'état des terres humides et du bétail. De plus, les terres sèches avoisinantes ont été interdites au bétail pour le pâturage, créant ainsi une zone tampon de 30 mètres de large autour de la terre humide pour empêcher le ruissellement d'y parvenir. Quand il a décidé de demander des conseils et de l'aide à CIC, M. Windover a fait preuve de leadership, d'initiative et d'engagement pour la conservation. C'est là un exemple qui, il faut l'espérer, incitera d'autres personnes de la région à voir dans les terres humides un actif de leurs exploitations agricoles au lieu d'une source de problèmes.

Pompe à col / A. Margetson

Les outils pour NH2000

CIC

Tous les projets NH2000 de Canards Illimités Canada nécessitent un accord libre de 10 à 25 ans avec le propriétaire pour assurer la conservation des terrains. Ces accords se comparent à des licences qui peuvent et sont souvent inscrites sur le titre de propriété et deviennent légalement exécutoires pour les deux parties.

SCCN

Servitude de conservation : un document juridique dans lequel un propriétaire foncier convient de limiter les activités qui menaceraient la valeur environnementale du terrain (p. ex. construction, abattage, drainage, etc.). Cette entente permet au propriétaire de rester sur le terrain, tout en assurant sa protection *contre les développements à venir.*

Dons inconditionnels : le titre de propriété est transféré à la SCCN qui devient alors propriétaire et responsable de la gestion du terrain.

Don planifié : le propriétaire foncier s'engage à donner un terrain important en termes écologiques à la SCCN à une date ultérieure au moyen d'un legs ou d'un testament.

En s'efforçant de récupérer une partie des terres humides qui ont été perdues au cours des décennies et d'améliorer les fonctions de celles qui restent et qui sont dégradées, un certain nombre d'organismes et de groupes remettent en état des terres humides. Cela peut se révéler très complexe et très coûteux selon la nature des problèmes qu'il faut affronter. Les efforts pour réduire les pertes de terre humide (qui continuent à ce jour) sont également indispensables pour les tentatives de conservation et sont mentionnés sous d'autres stratégies dans ce rapport.

Les dernières années se sont révélées intéressantes et difficiles pour les gestionnaires de projet de remise en état des terres humides. Des niveaux d'eau très faibles ont eu pour effet d'assécher certains sites (voir marais Sawguin Creek, p. 30). Les niveaux actuels de l'eau dans le bassin inférieur des Grands Lacs est inférieur aux moyennes à long terme, mais encore bien au-dessus des records de bas niveaux enregistrés pendant les années 1930 et 1960 (voir http://chswww.bur.dfo.ca/danp/Network%20Graphs.htm). Pour de nombreux projets, cette situation a fait apparaître de nouvelles possibilités. La variation du niveau de l'eau est un phénomène naturel dont les terres humides riveraines ont besoin pour rester en l'état. Les variations naturelles du niveau des lacs (vers le haut et vers le bas) ont été atténuées depuis des décennies par le contrôle artificiel du niveau de l'eau dans les Grands Lacs destiné à faciliter la navigation et à produire de l'hydroélectricité. Les niveaux d'eau très bas récents donnent une excellente occasion d'observer la réaction des terres humides riveraines sans avoir eu à agir sur le niveau de l'eau.

On utilise couramment les rabattements comme technique de remise en état de terres humides car ceux-ci favorisent la croissance de la végétation en fournissant l'oxygène qui permet aux semences de germer dans les sédiments. banque de semences Comme l'eau est à des niveaux très bas, un grand nombre de projets de remise en état des terres humides riveraines mettent l'accent sur le contrôle des effets de ce « rabattement » naturel, plutôt que sur des activités importantes de remise en état. On espère que les banques de semences des terres humides, qui ont été sous le niveau de l'eau pendant des années, germeront dans ces conditions et que, au cours des années à venir, on verra la végétation redémarrée. D'autres projets tirent profit des bas niveaux d'eau en ensemençant des régions qui étaient inaccessibles auparavant.

Le marais Second d'Oshawa est un des projets qui tire profit de cette possibilité pour contrôler la réaction de la végétation dans son laboratoire à l'extérieur. Les études précédentes n'ont pas été en mesure de confirmer s'il y a ou non des banques de semences viables dans le marais. L'expérience à grande échelle qui est facilitée par le bas niveau naturel de l'eau dans le lac Ontario devrait permettre de répondre à cette question une fois pour toutes. L'étude actuelle porte sur le contrôle de la végétation le long de transects pour évaluer l'urgence des semis. Malheureusement, dans le laboratoire extérieur, les effets d'herbivores comme la bernache du Canada et les rats musqués peuvent perturber les résultats. On sait que les bernaches sont capables d'éliminer des semis importants en une seule visite. Afin de réduire le nombre de variables exogènes, on a prélevé des baquets de sédiments qui ont été mis en serre pour permettre de faire des comparaisons. Les résultats aideront à déterminer les mesures de gestion qui conviennent le mieux à l'avenir pour le marais.

Notre objectif est de 6 000 hectares - quel résultat obtenons-nous en remise en état des terres humides?

Programme de financement / Organisme	Superficie en cours (ha)	Superficie terminée (ha)
Fonds d'assainissement Grands Lacs 2000	1,359	975
EcoAction 2000	29	13
Canards Illimités Canada (OEHJV) (Ontario Land CARE, gestion des étangs de castor, etc.)		9,525
Wetland Habitat Fund(OEHJV)		2,250
TOTAL	**1,388**	**12,763**

**En cours ou terminé entre avril 1994 et septembre 1999.*

Tortue ponctuée / J. Mitchell

Un éleveur de bétail de la région montre comment protéger les terres humides riveraines

Un grand nombre de projets La nature en héritage 2000 de CIC mettent l'accent sur les terres agricoles et assurent un complément à ce programme grâce aux activités relevant d'autres programmes comme Ontario Land CARE. L'un de ces projets est l'accord de conservation sur 25 ans conclu entre Brian Windover et CIC pour protéger 6,9 hectares de terres humides riveraines sur sa ferme dans l'est de l'Ontario. En vertu de cet accord, cette terre humide du littoral sud-est de la baie Hay, et 3,7 hectares de terres hautes environnantes, seront gérées avec l'objectif d'une conservation à long terme.

Pour permettre à ces projets d'aller de l'avant, M. Windover a pris contact avec le bureau de Kingston de CIC pour obtenir de l'aide afin d'empêcher son bétail de pénétrer dans les terres humides et dans les alentours immédiats pour améliorer la qualité de l'eau et protéger cette terre humide. Ce projet sera bénéfique aussi bien pour la santé du bétail que pour les populations fauniques locales en éliminant un agent de perturbation et de dégradation des terres humides et en fournissant un système d'alimentation en eau de remplacement pour le bétail.

M. Windover a installé une clôture de 500 mètres et une pompe à col de cygne pour prendre l'eau dans un canal creusé afin d'améliorer l'état des terres humides et du bétail. De plus, les terres sèches avoisinantes ont été interdites au bétail pour le pâturage, créant ainsi une zone tampon de 30 mètres de large autour de la terre humide pour empêcher le ruissellement d'y parvenir. Quand il a décidé de demander des conseils et de l'aide à CIC, M. Windover a fait preuve de leadership, d'initiative et d'engagement pour la conservation. C'est là un exemple qui, il faut l'espérer, incitera d'autres personnes de la région à voir dans les terres humides un actif de leurs exploitations agricoles au lieu d'une source de problèmes.

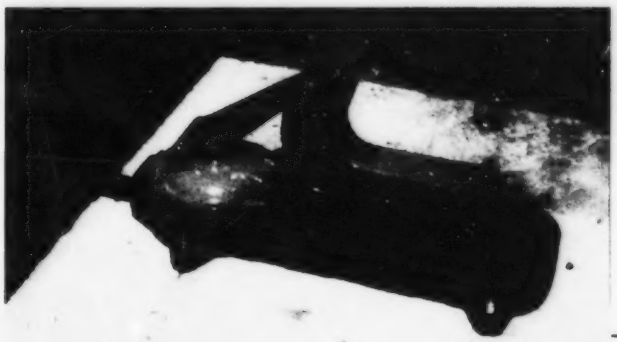

Pompe à col / A. Margetson

Les outils pour NH2000

CIC

Tous les projets NH2000 de Canards Illimités Canada nécessitent un accord libre de 10 à 25 ans avec le propriétaire pour assurer la conservation des terrains. Ces accords se comparent à des licences qui peuvent et sont souvent inscrites sur le titre de propriété et deviennent légalement exécutoires pour les deux parties.

SCCN

Servitude de conservation : un document juridique dans lequel un propriétaire foncier convient de limiter les activités qui menaceraient la valeur environnementale du terrain (p. ex. construction, abattage, drainage, etc.). Cette entente permet au propriétaire de rester sur le terrain, tout en assurant sa protection *contre les développements à venir.*

Dons inconditionnels : le titre de propriété est transféré à la SCCN qui devient alors propriétaire et responsable de la gestion du terrain.

Don planifié : le propriétaire foncier s'engage à donner un terrain important en termes écologiques à la SCCN à une date ultérieure au moyen d'un legs ou d'un testament.

En s'efforçant de récupérer une partie des terres humides qui ont été perdues au cours des décennies et d'améliorer les fonctions de celles qui restent et qui sont dégradées, un certain nombre d'organismes et de groupes remettent en état des terres humides. Cela peut se révéler très complexe et très coûteux selon la nature des problèmes qu'il faut affronter. Les efforts pour réduire les pertes de terre humide (qui continuent à ce jour) sont également indispensables pour les tentatives de conservation et sont mentionnés sous d'autres stratégies dans ce rapport.

Les dernières années se sont révélées intéressantes et difficiles pour les gestionnaires de projet de remise en état des terres humides. Des niveaux d'eau très faibles ont eu pour effet d'assécher certains sites (voir marais Sawguin Creek, p. 30). Les niveaux actuels de l'eau dans le bassin inférieur des Grands Lacs est inférieur aux moyennes à long terme, mais encore bien au-dessus des records de bas niveaux enregistrés pendant les années 1930 et 1960 (voir http://chswww.bur.dfo.ca/danp/Network%20Graphs.htm). Pour de nombreux projets, cette situation a fait apparaître de nouvelles possibilités. La variation du niveau de l'eau est un phénomène naturel dont les terres humides riveraines ont besoin pour rester en l'état. Les variations naturelles du niveau des lacs (vers le haut et vers le bas) ont été atténuées depuis des décennies par le contrôle artificiel du niveau de l'eau dans les Grands Lacs destiné à faciliter la navigation et à produire de l'hydroélectricité. Les niveaux d'eau très bas récents donnent une excellente occasion d'observer la réaction des terres humides riveraines sans avoir eu à agir sur le niveau de l'eau.

On utilise couramment les rabattements comme technique de remise en état de terres humides car ceux-ci favorisent la croissance de la végétation en fournissant l'oxygène qui permet aux semences de germer dans les sédiments, banque de semences. Comme l'eau est à des niveaux très bas, un grand nombre de projets de remise en état des terres humides riveraines mettent l'accent sur le contrôle des effets de ce « rabattement » naturel, plutôt que sur des activités importantes de remise en état. On espère que les banques de semences des terres humides, qui ont été sous le niveau de l'eau pendant des années, germeront dans ces conditions et que, au cours des années à venir, on verra la végétation redémarrée. D'autres projets tirent profit des bas niveaux d'eau en ensemençant des régions qui étaient inaccessibles auparavant.

Le marais Second d'Oshawa est un des projets qui tire profit de cette possibilité pour contrôler la réaction de la végétation dans son laboratoire à l'extérieur. Les études précédentes n'ont pas été en mesure de confirmer s'il y a ou non des banques de semences viables dans le marais. L'expérience à grande échelle qui est facilitée par le bas niveau naturel de l'eau dans le lac Ontario devrait permettre de répondre à cette question une fois pour toutes. L'étude actuelle porte sur le contrôle de la végétation le long de transects pour évaluer l'urgence des semis. Malheureusement, dans le laboratoire extérieur, les effets d'herbivores comme la bernache du Canada et les rats musqués peuvent perturber les résultats. On sait que les bernaches sont capables d'éliminer des semis importants en une seule visite. Afin de réduire le nombre de variables exogènes, on a prélevé des baquets de sédiments qui ont été mis en serre pour permettre de faire des comparaisons. Les résultats aideront à déterminer les mesures de gestion qui conviennent le mieux à l'avenir pour le marais.

Notre objectif est de 6 000 hectares - quel résultat obtenons-nous en remise en état des terres humides?

Programme de financement / Organisme	Superficie en cours (ha)	Superficie terminée (ha)
Fonds d'assainissement Grands Lacs 2000	1,359	975
EcoAction 2000	29	13
Canards Illimités Canada (OEHJV) (Ontario Land CARE, gestion des étangs de castor, etc.)		9,525
Wetland Habitat Fund(OEHJV)		2,250
TOTAL	**1,388**	**12,763**

**En cours ou terminé entre avril 1994 et septembre 1999.*

Torture ponctuée / I. Mitchell

Favoriser la gérance dans la baie de Quinte

La protection, l'amélioration et la remise en état des terres humides et des rives est un problème important dans la baie de Quinte, située sur la côte nord du lac Ontario. On estime que 12 000 hectares de terres humides ont été détruits et qu'il en reste seulement 7 000 dans cette région. De plus, il faut y ajouter 80 p. 100 des rives de la Upper Bay qui ont été abîmées et dont l'intérêt pour l'habitat a été diminué.

Le Landowner Contact Program est un élément intégral du Plan d'assainissement de la baie de Quinte pour tenter de protéger et de remettre en état les habitats des rives et des terres humides. Le programme est réalisé avec l'aide financière du Fonds d'assainissement Grands Lacs 2000 et du Wetland Habitat Fund, avec une aide en nature de Quinte Conservation.

La plupart des projets touchant les terres humides ont été lancés dans des parties sud du bassin hydrographique de la baie, essentiellement sur des terres agricoles. Là, on veut avant tout améliorer les exploitations agricoles en parvenant à améliorer la santé du bétail, la gestion des pâturages ou de l'eau. Ces projets portent sur l'installation de clôtures et la mise en place d'autres sources d'alimentation en eau pour limiter l'accès du bétail, planter des arbres et des arbustes originaires de la région à proximité des terres humides; créer des cellules d'eau libre peu profondes dans les régions où l'on retrouve des quenouilles monotypiques ou des roseaux alpistes, de l'herbe indigène, des nichoirs et des structures, et des projets de contrôle de l'eau. Un grand nombre de projets font appel à plus d'une technique. C'est ainsi que la plantation et les nichoirs sont souvent des éléments d'une stratégie plus complète.

Les propriétaires fonciers ont manifesté un vif intérêt. Comme on l'espérait, le programme s'est avéré un catalyseur pour faire avancer les choses dans l'esprit des gens. La combinaison de conseils techniques et de financement a réussi à inciter les propriétaires fonciers à prendre des mesures pour mettre en oeuvre les projets auxquels ils pensaient pour leurs terres humides ou leurs rives. Au total, ce programme a aidé à protéger ou à améliorer plus de 300 hectares de terres humides et 11 kilomètres de rives.

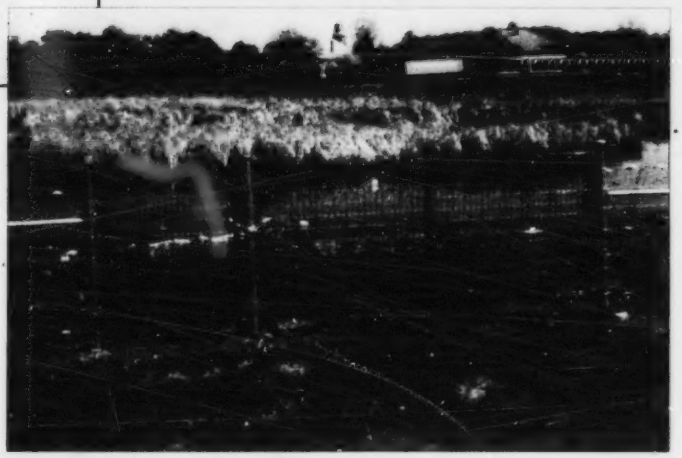

Haut : Bétail dans les terres humides - gros problème / A. Margetson

Au-dessous : Clôture à bétail / A. Margetson

Une autre partie du marais du lac St. Clair Marais sauvée

Le marais Pigeon est un des deux survivants des terres humides qui se trouvaient au départ à l'est du prolongement du chenal Écarté de la rivière Sydenham, sur la côte nord-est du lac St. Clair. L'autre, la Bear Creek Unit de la Réserve nationale de faune St. Clair, est reconnu comme une zone humide d'importance internationale, particulièrement comme habitat de la sauvagine. Les limites du marais Pigeon touchent la Bear Creek Unit. Pratiquement toutes les terres humides de cette région ont été drainées pour faciliter la production agricole.

Le marais du complexe du lac St. Clair qui reste est réputé à l'échelle internationale comme une aire de rassemblement de la sauvagine, mais ils fournissent également un lieu de nidification de qualité pour neuf espèces de sauvagines, une aire de fraie pour 26 espèces de poissons importants pour la pêche commerciale et pour la pêche de loisir, et un habitat précieux pour d'autres espèces fauniques comme les oiseaux de rivage, les oiseaux chanteurs, les reptiles et les batraciens.

En août 1998, Canards Illimités Canada, le Service canadien de la faune et le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario ont fait l'acquisition des 64 hectares du marais Pigeon et des terres hautes environnantes pour s'assurer que ceux-ci ne seraient pas perdus aux mains d'une agriculture intensive ou de projets de développement résidentiels et de loisir. Maintenant que le site est protégé, des plans sont en cours de préparation pour améliorer et gérer les marais actuels afin de fournir des conditions d'habitation optimales à la sauvagine et aux autres espèces en mettant en oeuvre des mesures de gestion du niveau de l'eau. Les aires voisines du site, qui sont actuellement cultivées, reviendront en terres humides, sauf pour de petites parcelles isolées dans lesquelles il sera possible de prévoir des aires de nidification permanentes dans l'herbe si la restauration des terres humides se révèle impossible. La mise à niveau des digues actuelles, et la construction de nouvelles, un système adaptable de pompage qu'il sera possible d'utiliser dans plusieurs zones et d'autres moyens de gestion de l'eau seront mis en oeuvre pour procéder à cette restauration.

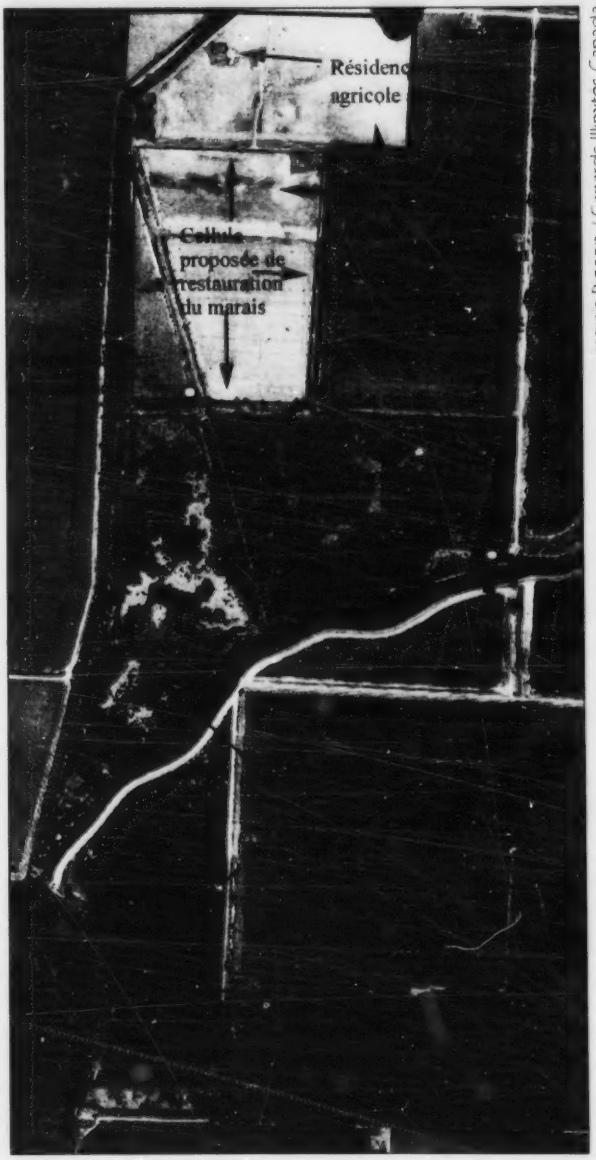

marais Pigeon / Canards Illimités Canada

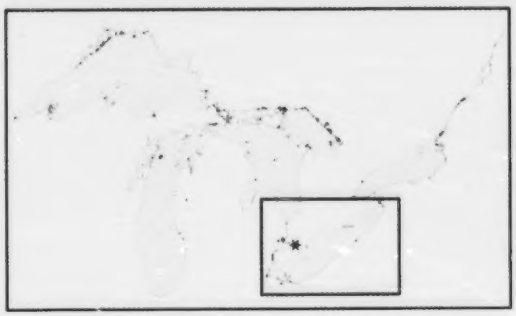

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

La mise en place de canalisations

Le marais de Sawguin Creek est la plus importante terre humide riveraine dans la baie de Quinte (plus de 2 000 hectares). Malheureusement, 70 p. 100 de la superficie est couverte de roseaux des étangs denses, qui ne laissent que peu d'eau libre, et donc un habitat médiocre pour la faune et le poisson.

Les roseaux des étangs ont pris la place des autres plantes aquatiques et occupé les terres humides à la suite de la régulation du niveau de l'eau dans le lac Ontario dans les années 1950. Les niveaux d'eau fluctuent maintenant d'environ un mètre, alors que par le passé cette zone connaissait des périodes pendant lesquelles les niveaux étaient beaucoup plus élevés et beaucoup plus bas, ce qui permettait de disposer d'un habitat en terres humides riveraines beaucoup plus diversifié. La croissance des quenouilles a de plus été favorisée par la forte sédimentation et la charge élevée en éléments nutritifs provenant du bassin hydrographique et de la construction de levées empierrées.

Pour faire face à cette dégradation, un projet de restauration a été entrepris sur une partie des marais de 98 hectares à proximité de l'île Huff. L'objectif était de remettre en état des habitats de la faune et du poisson précieux en éclaircissantles quenouilles et en dégageant des zones d'eau libre. Un certain nombre d'organismes dont Environnement Canada, le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Quinte Conservation, Prince Edward County et Canards Illimités Canada ont joint leurs efforts pour permettre la réalisation de ce projet

Au cours de l'hiver 1998, un réseau de 5,6 kilomètres de canaux d'eau libre et de mares a été créé en utilisant une drague flottante. Les matériaux dragués ont été empilés en forme de petits mots le long des canaux pour contribuer à la diversité de l'habitat et pour offrir des sites de nidification sûrs pour la sauvagine et les autres espèces fauniques. Plus de 11 hectares ont ainsi été aménagés afin d'offrir de meilleures conditions de vie aux espèces fauniques parmi lesquelles on peut citer la sauvagine, les hérons, les tortues, les grenouilles et de nombreuses espèces de poissons comme le grand brochet, le doré jaune, les efforts mis en oeuvre pour contrôler les résultats permettront de savoir si le projet a été une réussite et si les résultats justifient sa répétition ailleurs. Les bas niveaux du lac Ontario en 1999 ont laissé très peu d'eau dans certains canaux, ce qui permet de croire que la région disposera d'un habitat encore meilleur quand les niveaux d'eau augmenteront à nouveau.

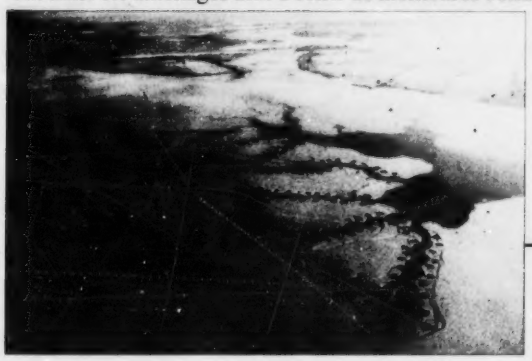

Le marais de Sawguin Creek / Canards Illimités Canada

Partenaires ontariens du EHJV dans le PNAGS

- Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
- Environnement Canada - Service canadien de la faune
- Canards Illimités Canada
- Habitat faunique Canada
- La Société canadienne pour la conservation de la nature
- Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
- Agriculture et Agroalimentaire Canada

L'objectif du partenaire du EHJV en Ontario est de protéger et de remettre en état l'intégrité écologique et les fonctions biologiques de 695 600 hectares de terres humides, et des habitats connexes, afin d'améliorer les populations de sauvagine, de conserver les populations fauniques actuelles et la diversité des espèces. Les principaux outils sont des programmes de préservation, d'amélioration de l'habitat et de gérance. Les partenaires du OEHJV espèrent produire un million de sauvagines de plus par année en remettant en état 485 400 hectares et en exerçant une influence sur l'occupation des sols pour 207 400 hectares de terres humides et d'habitats connexes. Le partenariat s'efforce également de promouvoir une bonne utilisation écologique et durable des terres afin de répondre aux besoins de la sauvagine et, des autres espèces fauniques et des personnes.

Canard pilet / SCF

Ontario Land CARE

Ontario Land CARE (CARE pour Conservation de l'agriculture, des ressources et de l'environnement) est un programme important de gérance financé par l'OEHJV et mis en oeuvre par Canards Illimités Canada en Ontario. C'est une approche pratique qui profite aux exploitations agricoles, à la terre et à l'eau en apportant une aide technique et des incitatifs financiers aux agriculteurs. Land CARE permet à la société de partager les coûts des habitats fauniques avec les agriculteurs.

Le programme a été conçu en consultation avec les milieux agricoles en réalisant une enquête auprès des propriétaires fonciers et en bénéficiant de l'apport direct de la Ontario Soil and Crop Improvement Association, de l'Ontario Cattlemen's Association, du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'autres organismes. Le programme vient en complément d'initiatives et de programmes existants pour apporter des avantages additionnels aux propriétaires fonciers quand cela est possible. Il vise les terres humides, les endroits dans lesquels il y a des arbres, les étangs de castors, les rigoles de drainages peu profond, les endroits où l'eau de façon saisonnières ainsi que les terres hautes voisines et les parcelles de terre qui servent au pâturage, de prairies de fauche, aux cultures sarclées qui se trouve à moins d'un kilomètre d'une terre humide. De façon idéale, les terres humides ont plus de 1,2 hectare de superficie, ont de l'eau toute l'année et devraient avoir à proximité des terres non boisées. Le programme comporte six éléments essentiels :

- des systèmes de pâturage planifiés (pour accroître la production du bétail et améliorer l'habitat faunique pour convertir des terres de cultures en prairies)
- la gestion des fourrage (barres de levée et fenaison retardée; convertir des terres marginales et qui peuvent s'éroder en terres à fourrage)
- [illegible] permanente (pour convertir les terres marginales en habitat et pour gérer la terre pour la vie faunique)
- la gestion de zones riveraines (protéger les terres humides, mettre en place des zones tampons, trouver d'autres sources d'alimentation en eau)
- la démonstration sur le terrain (méthodes culturales de conservation du sol et d'ensemencement).

Renoncule hyperboréale / D. Forder

Great Lakes Renewal Foundation

La Great Lakes Renewal Foundation est une nouvelle organisation environnementale sans but lucratif qui appuie les efforts pour mettre en place des partenariats communautaires destinés à renouveler, à conserver et à maintenir en l'état l'écosystème du bassin des Grands Lacs. Cette fondation a été créée grâce à une subvention de 5 millions de dollars du Gouvernement de l'Ontario en 1998.

Son financement sert en priorité à la remise en état des terres humides, des rives et des bassins hydrographiques, à la restauration des systèmes du patrimoine naturel et à l'amélioration des habitats de la faune et du poisson. En règle générale, les subventions se situent entre 15 000 $ et 100 000 $. Pour les obtenir, il faut constituer des partenariats et faire la preuve qu'on est en mesure de fournir un financement additionnel et une aide en nature, en complément de la subvention. Les demandes de subvention sur plusieurs années seront étudiées, sous réserve de la production de rapports sur l'état d'avancement des travaux. Les demandes sont accueillies en tout temps et il n'y a pas de délais pour recevoir des idées. On peut trouver davantage d'informations et les formulaires de demande à www.greatlakes.on.ca.

Le partage d'expériences dans Habitat Rehabilitation II

En novembre 1998, les programmes EcoAction 2000 et Fonds d'assainissement Grands Lacs 2000 d'Environnement Canada ont organisé un second atelier sur l'échange d'expériences dans le domaine de la remise en état des habitats à Barrie, en Ontario. Quatre-vingt participants d'organismes gouvernementaux, d'entreprises, d'organisations communautaires et non gouvernementales y ont participé pour échanger des renseignements sur les projets et les techniques de remise en état des habitats, sur les méthodes de contrôle, de levées de fonds, de contrôle des pollutions de source non ponctuelle et sur l'implication communautaire dans les projets environnementaux. Ces divers groupes sont parvenus à un consensus sur l'importance absolue de trois questions : l'appui et l'implication de la collectivité, une levée de fonds efficace et le contrôle. Un troisième atelier devrait avoir lieu à l'automne 2000.

La mise en place de canalisations

Le marais de Sawguin Creek est la plus importante terre humide riveraine dans la baie de Quinte (plus de 2 000 hectares). Malheureusement, 70 p. 100 de la superficie est couverte de roseaux des étangs denses, qui ne laissent que peu d'eau libre, et donc un habitat médiocre pour la faune et le poisson.

Les roseaux des étangs ont pris la place des autres plantes aquatiques et occupé les terres humides à la suite de la régulation du niveau de l'eau dans le lac Ontario dans les années 1950. Les niveaux d'eau fluctuent maintenant d'environ un mètre, alors que par le passé cette zone connaissait des périodes pendant lesquelles les niveaux étaient beaucoup plus élevés et beaucoup plus bas, ce qui permettait de disposer d'un habitat en terres humides riveraines beaucoup plus diversifié. La croissance des quenouilles a de plus été favorisée par la forte sédimentation et la charge élevée en éléments nutritifs provenant du bassin hydrographique et de la construction de levées empierrées.

Pour faire face à cette dégradation, un projet de restauration a été entrepris sur une partie des marais de 98 hectares à proximité de l'île Huff. L'objectif était de remettre en état des habitats de la faune et du poisson précieux en éclaircissant les quenouilles et en dégageant des zones d'eau libre. Un certain nombre d'organismes dont Environnement Canada, le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Quinte Conservation, Prince Edward County et Canards Illimités Canada ont joint leurs efforts pour permettre la réalisation de ce projet

Au cours de l'hiver 1998, un réseau de 5,6 kilomètres de canaux d'eau libre et de mares a été créé en utilisant une drague flottante. Les matériaux dragués ont été empilés en forme de petits mots le long des canaux pour contribuer à la diversité de l'habitat et pour offrir des sites de nidification sûrs pour la sauvagine et les autres espèces fauniques. Plus de 11 hectares ont ainsi été aménagés afin d'offrir de meilleures conditions de vie aux espèces fauniques parmi lesquelles on peut citer la sauvagine, les hérons, les tortues, les grenouilles et de nombreuses espèces de poissons comme le grand brochet, le doré jaune, les efforts mis en oeuvre pour contrôler les résultats permettront de savoir si le projet a été une réussite et si les résultats justifient sa répétition ailleurs. Les bas niveaux du lac Ontario en 1999 ont laissé très peu d'eau dans certains canaux, ce qui permet de croire que la région disposera d'un habitat encore meilleur quand les niveaux d'eau augmenteront à nouveau.

Le marais de Sawguin Creek
Canards Illimités Canada

Canard pilet / SCF

Partenaires ontariens du EHJV dans le PNAGS

- Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
- Environnement Canada - Service canadien de la faune
- Canards Illimités Canada
- Habitat faunique Canada
- La Société canadienne pour la conservation de la nature
- Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
- Agriculture et Agroalimentaire Canada

L'objectif du partenaire du EHJV en Ontario est de protéger et de remettre en état l'intégrité écologique et les fonctions biologiques de 695 600 hectares de terres humides, et des habitats connexes, afin d'améliorer les populations de sauvagine, de conserver les populations fauniques actuelles et la diversité des espèces. Les principaux outils sont des programmes de préservation, d'amélioration de l'habitat et de gérance. Les partenaires du OEHJV espèrent produire un million de sauvagines de plus par année en remettant en état 485 400 hectares et en exerçant une influence sur l'occupation des sols pour 207 400 hectares de terres humides et d'habitats connexes. Le partenariat s'efforce également de promouvoir une bonne utilisation écologique et durable des terres afin de répondre aux besoins de la sauvagine et, des autres espèces fauniques et des personnes.

Ontario Land CARE

Ontario Land CARE (CARE pour Conservation de l'agriculture, des ressources et de l'environnement) est un programme important de gérance financé par l'OEHJV et mis en oeuvre par Canards Illimités Canada en Ontario. C'est une approche pratique qui profite aux exploitations agricoles, à la terre et à l'eau en apportant une aide technique et des incitatifs financiers aux agriculteurs. Land CARE permet à la société de partager les coûts des habitats fauniques avec les agriculteurs.

Le programme a été conçu en consultation avec les milieux agricoles en réalisant une enquête auprès des propriétaires fonciers et en bénéficiant de l'apport direct de la Ontario Soil and Crop Improvement Association, de l'Ontario Cattlemen's Association, du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'autres organismes. Le programme vient en complément d'initiatives et de programmes existants pour apporter des avantages additionnels aux propriétaires fonciers quand cela est possible. Il vise les terres humides, les marécages dans lesquels il y a des arbres, les étangs de castors, les rigoles de drainages peu profond, les marais ou les mares qui ont de l'eau de façon saisonnières ainsi que les terres hautes voisines et les parcelles de terre qui servent au pâturage, de prairies de fauche, aux cultures sarclées qui se trouve à moins d'un kilomètre d'une terre humide. De façon idéale, les terres humides ont plus de 1,2 hectare de superficie, ont de l'eau toute l'année et devraient avoir à proximité des terres non boisées. Le programme comporte six éléments essentiels :

- des systèmes de pâturage planifiés (pour accroître la production du bétail et améliorer l'habitat faunique; pour convertir des terres de cultures en prairies)
- la gestion des fourrage (barres de levée et fenaison retardée; convertir des terres marginales et qui peuvent s'éroder en terres à fourrage)
- couverture permanente (pour convertir les terres marginales en habitat et pour gérer la terre pour la vie faunique)
- la gestion de zones tampons (clôturer les terres humides, mettre en place des zones tampons, trouver d'autres sources d'alimentation en eau)
- la démonstration sur la ferme (méthode culturale de conservation du sol et d'ensemencement)

Great Lakes Renewal Foundation

La Great Lakes Renewal Foundation est une nouvelle organisation environnementale sans but lucratif qui appuie les efforts pour mettre en place des partenariats communautaires destinés à renouveler, à conserver et à maintenir en l'état l'écosystème du bassin des Grands Lacs. Cette fondation a été créée grâce à une subvention de 5 millions de dollars du Gouvernement de l'Ontario en 1998.

Son financement sert en priorité à la remise en état des terres humides, des rives et des bassins hydrographiques, à la restauration des systèmes du patrimoine naturel et à l'amélioration des habitats de la faune et du poisson. En règle générale, les subventions se situent entre 15 000 $ et 100 000 $. Pour les obtenir, il faut constituer des partenariats et faire la preuve qu'on est en mesure de fournir un financement additionnel et une aide en nature; en complément de la subvention. Les demandes de subvention sur plusieurs années seront étudiées, sous réserve de la production de rapports sur l'état d'avancement des travaux. Les demandes sont accueillies en tout temps et il n'y a pas de délais pour recevoir des idées. On peut trouver davantage d'informations et les formulaires de demande à www.greatlakes.on.ca.

Le partage d'expériences dans Habitat Rehabilitation II

En novembre 1998, les programmes EcoAction 2000 et Fonds d'assainissement Grands Lacs 2000 d'Environnement Canada ont organisé un second atelier sur l'échange d'expériences dans le domaine de la remise en état des habitats à Barrie, en Ontario. Quatre-vingt participants d'organismes gouvernementaux, d'entreprises, d'organisations communautaires et non gouvernementales y ont participé pour échanger des renseignements sur les projets et les techniques de remise en état des habitats, sur les méthodes de contrôle, de levées de fonds, de contrôle des pollutions de source non ponctuelle et sur l'implication communautaire dans les projets environnementaux. Ces divers groupes sont parvenus à un consensus sur l'importance absolue de trois questions : l'appui et l'implication de la collectivité, une levée de fonds efficace et le contrôle. Un troisième atelier devrait avoir lieu à l'automne 2000.

Quand l'habitat est-il suffisant?

Afin de contribuer aux efforts pour renverser la tendance à la perte et à la fragmentation de l'habitat, Environnement Canada et le ministère ontarien des Ressources naturelles et de l'environnement ont préparé un Framework for Guiding Habitat Rehabilitation in Great Lakes Areas of Concern. Les objectifs de ce cadre de travail sont : (a) de fournir des conseils sur la quantité d'habitats nécessaires pour remettre en état les paysages dégradés; et (b) proposer une méthode pour définir les emplacements prioritaires pour les terres humides, la remise en état des habitats riverains et forestiers, et leur protection, dans tout un bassin hydrographique et dans d'autres unités. Les lignes directrices ont été élaborées pour la remise en état du secteur préoccupant les Grands Lacs, mais cette approche peut être mise en oeuvre pour n'importe quel endroit.

Les lignes directrices sur les terres humides comportent les recommandations suivantes :

- *dix pour cent d'un bassin hydrographique et six pour cent d'un sous-bassin hydrographique devraient être composés de terres humides;*
- *les terres humides (en particulier les marais) devraient avoir des zones de végétation tampons herbeuses ou boisées de 240 mètres de large au tour d'elles;*
- *les activités de remise en état devraient mettre l'accent sur les terres humides de type marécageuses et sur les marais;*
- *la remise en état des terres humides devrait se faire de façon stratégique dans un bassin hydrographique;*
- *les marécages devraient avoir des formes régulières et être aussi grands que possible;*
- *les marais devraient avoir des formes régulières et être de taille variée.*

Les niveaux donnés dans ces directives sont également destinés à indiquer dans quelle mesure la communauté biologique est touchée s'il n'y a qu'une partie de la directive à être respectée. Une Fiche d'information sur les Grands Lacs intitulée Quand l'habitat est-il suffisant? résume le cadre de travail et présente trois études de cas dans lesquelles on a utilisé cette approche pour choisir les zones prioritaires à remettre en état (c.-à-d. la rivière Welland à Niagara, South Sidney et Wilton Creek dans la baie de Quinte et la rivière Humber à Toronto). Pour de plus amples informations, s'adresser à Environnement Canada (voir Ressources) ou consulter www.cciw.ca green-lane wildlife conservation habitat-restoration fs_habitat.html.

Définitions

Remise en état	Amélioration des fonctions ou de la valeur des terres humides dégradées.
Restauration	Modification de la fonction et de la structure actuelles d'un habitat en terre humide pour revenir à une situation comparable à sa situation traditionnelle.
Création	La conversion d'un milieu végétal persistant en haute terre ou d'une région humide peu profonde en terre humide permanente à un endroit où il n'y avait pas auparavant de terre humide.
Amélioration	Activité qui s'attaque au stress ou aux limitations pour modifier une ou plusieurs des fonctions ou des valeurs des terres humides.

Source : Temperate Wetlands Restauration Guidelines

Numéro spécial de Wetlands

Les résultats d'un Atelier scientifique sur les terres humides tempérées organisé pendant quatre jours en 1995 ont été publiés sous forme de numéro spécial du journal Wetlands. L'atelier a regroupé des scientifiques et des praticiens des terres humides de toutes les régions du Canada et des États-Unis pour discuter des meilleures méthodes scientifiques disponibles pour la restauration des terres humides. Les articles parus dans cette publication traitent des mérites relatifs des techniques de restauration des terres humides qui ont été utilisés dans le bassin des Grands Lacs et dans d'autres terres humides intérieures de l'Amérique du Nord tempérée. On peut se procurer le numéro spécial de Wetlands auprès de la Society of Wetlands Scientists (voir Ressources).

Quand l'habitat est-il suffisant?

Afin de contribuer aux efforts pour renverser la tendance à la perte et à la fragmentation de l'habitat, Environnement Canada et le ministère ontarien des Ressources naturelles et de l'environnement ont préparé un Framework for Guiding Habitat Rehabilitation in Great Lakes Areas of Concern. Les objectifs de ce cadre de travail sont : (a) de fournir des conseils sur la quantité d'habitats nécessaires pour remettre en état les paysages dégradés; et (b) proposer une méthode pour définir les emplacements prioritaires pour les terres humides, la remise en état des habitats riverains et forestiers, et leur protection, dans tout un bassin hydrographique et dans d'autres unités. Les lignes directrices ont été élaborées pour la remise en état du secteur préoccupant les Grands Lacs, mais cette approche peut être mise en oeuvre pour n'importe quel endroit.

Les lignes directrices sur les terres humides comportent les recommandations suivantes :

- *dix pour cent d'un bassin hydrographique et six pour cent d'un sous-bassin hydrographique devraient être composés de terres humides;*
- *les terres humides (en particulier les marais) devraient avoir des zones de végétation tampons herbeuses ou boisées de 240 mètres de large autour d'elles;*
- *les activités de remise en état devraient mettre l'accent sur les terres humides de type marécageuses et sur les marais;*
- *la remise en état des terres humides devrait se faire de façon stratégique dans un bassin hydrographique;*
- *les marécages devraient avoir des formes régulières et être aussi grands que possible;*
- *les marais devraient avoir des formes régulières et être de taille variée.*

Les niveaux donnés dans ces directives sont également destinés à indiquer dans quelle mesure la communauté biologique est touchée s'il n'y a qu'une partie de la directive à être respectée. Une Fiche d'information sur les Grands Lacs intitulée Quand l'habitat est-il suffisant? résume le cadre de travail et présente trois études de cas dans lesquelles on a utilisé cette approche pour choisir les zones prioritaires à remettre en état (c.-à-d. la rivière Welland à Niagara, South Sidney et Wilton Creek dans la baie de Quinte et la rivière Humber à Toronto). Pour de plus amples informations, s'adresser à Environnement Canada (voir Ressources) ou consulter www.cciw.ca/green-lane/wildlife/conservation/habitat-restoration/fs_habitat.html.

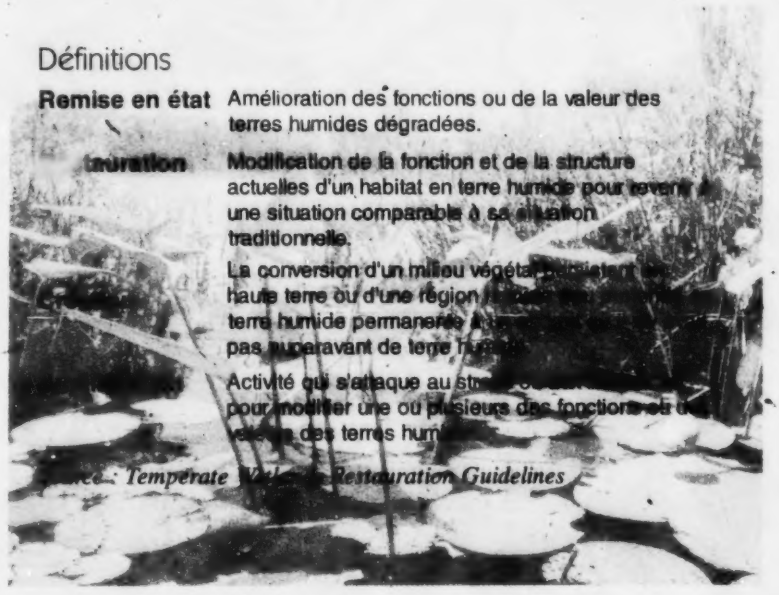

Habitat des marécages / J. Mitchell

Définitions

Remise en état Amélioration des fonctions ou de la valeur des terres humides dégradées.

[illegible]uration Modification de la fonction et de la structure actuelles d'un habitat en terre humide pour revenir à une situation comparable à sa situation traditionnelle.

La conversion d'un milieu végétal [illegible] haute terre ou d'une région [illegible] terre humide permanente à [illegible] pas auparavant de terre humide.

Activité qui s'attaque au str[illegible] pour modifier une ou plusieurs des fonctions ou des valeurs des terres hum[illegible]

[illegible]ce : Températe [illegible] Restauration Guidelines

Numéro spécial de Wetlands

Les résultats d'un Atelier scientifique sur les terres humides tempérées organisé pendant quatre jours en 1995 ont été publiés sous forme de numéro spécial du journal Wetlands. L'atelier a regroupé des scientifiques et des praticiens des terres humides de toutes les régions du Canada et des États-Unis pour discuter des meilleures méthodes scientifiques disponibles pour la restauration des terres humides. Les articles parus dans cette publication traitent des mérites relatifs des techniques de restauration des terres humides qui ont été utilisés dans le bassin des Grands Lacs et dans d'autres terres humides intérieures de l'Amérique du Nord tempérée. On peut se procurer le numéro spécial de Wetlands auprès de la Society of Wetlands Scientists (voir Ressources).

Partout en Ontario, les terres humides appartiennent à des milliers de personnes, ce qui signifie que l'entretien et l'amélioration de ces terres dépend des décisions individuelles de ces propriétaires fonciers. Le Wetland Habitat Fund (WHF) a été créé en 1997 pour aider et encourager les propriétaires fonciers qui conservent et améliorent des habitats en terres humides pour la faune. Le WHF offre aux propriétaires fonciers ontariens une aide financière (qui peut atteindre 50 p. 100 des coûts ou 5 000 $, en retenant le moindre de ces montants) pour des projets destinés à améliorer l'intégrité écologique des habitats en terres humides. Les projets doivent disposer d'un plan de conservation qui met l'accent sur des améliorations précises des terres humides et des habitats connexes sur les terres hautes.

Le fonds est parrainé par Habitat faunique Canada, le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, le Service canadien de la faune, et le U.S. Fish and Wildlife Service. C'est également un programme reconnu dans le cadre du Projet conjoint des habitats de l'Est de l'Ontario du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. Le WHF est mis en oeuvre avec l'aide de plusieurs groupes de conservation dans toute la province, dont les Offices de protection de la nature, le Landowner Ressource Centre, Stewardship Kent et le Severn Sound Remedial Action Plan.

La préférence est accordée aux projets qui mettent en oeuvre des techniques pratiques et efficaces pour s'attaquer aux problèmes d'habitat mentionnés dans le plan de conservation d'une terre humide. Ces techniques comprennent la mise en place de tampons végétaux de protection ou d'amélioration autour des terres humides, la construction de petites structures de retenue d'eau (contrôle), la plantation de couverture sur de petites parcelles pour permettre une nidification dense (herbes et autres aliments indigènes), l'ajout de sites de nidification en terres humides (îles, structures artificielles), l'amélioration des voies d'eau gazonnées pour contrôler l'érosion du sol dans les terres humides et la limitation de l'accès du bétail et la mise en place d'autres systèmes d'alimentation en eau. Les propriétaires fonciers privés qui reçoivent une aide financière du WHF doivent conclure une entente écrite de 10 ans pour la conservation.

ONTARIO

En septembre 1999, 194 propriétaires fonciers privés avaient reçu de l'aide du WHF pour des projets d'amélioration de leurs terres humides. Les coûts de ces projets étaient en moyenne de 8 000 $, et l'apport du WHF de 3 000 $ pour chacun. Ces projets ont permis d'améliorer plus de 2 250 hectares de terres humides, auxquels il faut ajouter 2 400 hectares de terres hautes connexes, dans tout le sud de l'Ontario. La majorité des projets sont réalisés sur des exploitations agricoles (commerciales ou de loisir) et environ 40 p. 100 des projets sont mis en oeuvre en dehors d'exploitations agricoles.

Pour obtenir de plus amples informations, s'adresser au Wetland Habitat Fund (voir Ressources). Pour demander une aide financière, s'adresser au représentant du programme de votre région dont vous trouverez l'adresse à *www.wetlandfund.com/*.

Il n'y a pas de législation particulière sur les terres humides en Ontario. Ces terres humides ont reçu une protection indirecte par l'intermédiaire de la Loi sur l'aménagement du territoire, de la Loi sur la conservation des poissons et de la faune, de la Loi sur les municipalités, de la Loi sur les espèces en voie de disparition, de la Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières, de la Loi sur les terres protégées, de la Loi sur les offices de protection de la nature, de la Loi sur les évaluations environnementales et de la Loi sur les ressources en eau de l'Ontario, et, pour la législation fédérale, de la Loi sur la faune du Canada, de la Loi sur les pêches, de la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs et de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Les terres environnementales sont reconnues de façon précise dans les mesures de protection du patrimoine naturel de la Loi sur l'aménagement du territoire de l'Ontario. D'autres textes de loi, comme la Loi sur le drainage, vont à l'encontre de la conservation des terres humides.

Le plus souvent, les terres humides sont protégées au moyen de politiques et d'ententes. Tout en étant utiles, ces moyens ne sont pas aussi efficaces que la législation.

Loi sur les espèces menacées de disparition du Canada - en préparation

Le nombre d'espèces des terres humides menacées de disparition apparaissant sur la liste du Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada augmente. L'élément qui nuit le plus couramment à ces espèces et qui provoque leur diminution est la dégradation et la perte de leur habitat.

Sachant que les espèces ne se cantonnent aux frontières créées par les humains et qu'elles ont besoin d'être protégées de diverses façons, la stratégie fédérale sur les espèces menacées de disparition comprend trois grands éléments : les partenariats, la législation et la gérance. Les trois aspects de cette stratégie ont subi des modifications importantes et continueront à évoluer à l'avenir.

À l'été 1999, huit provinces et territoires (y compris l'Ontario) avaient signé l'Accord pour la protection des espèces menacées de disparition au Canada, qui fixe les exigences de base du programme pour les espèces menacées de disparition et met en place un élément complémentaire, le partenariat entre les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral. L'Accord a constitué une étape importante dans l'élaboration de la législation fédérale sur les espèces menacées de disparition et sert de parapluie pour la coopération entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Pendant plusieurs années, la législation fédérale sur les espèces menacées de disparition a fait l'objet de vastes consultations dans l'attente de sa promulgation. Ces consultations avec le gouvernement, les entreprises, l'industrie, les propriétaires fonciers, les collectivités, les organismes divers et les particuliers ont servi à jeter les bases de la nouvelle législation fédérale et ont été publiées dans une série de documents de discussion publiés sur la Voie verte d'Environnement Canada à l'adresse www.cws-scf.ec.gc.ca/es/fedleg.html. Un élément essentiel de la stratégie et de la législation fédérale est de favoriser la gérance par les particuliers, les collectivités, les groupes et les organisations. On trouvera des mises à jour sur le site web des espèces en péril au Canada d'Environnement Canada à l'adresse www.speciesatrisk.gc.ca.

La Loi ontarienne sur les espèces en voie de disparition est entrée en vigueur en 1971. C'était la première législation de ce type au Canada destinée à protéger les espèces en voie de disparition. La Loi interdit la destruction ou l'interférence volontaire avec l'habitat des espèces menacées réglementées. Les personnes reconnues coupables en vertu de la Loi sont passibles d'une amende pouvant atteindre 50 000 $ ou d'une peine d'emprisonnement pouvant atteindre deux ans, ou les deux. Il y a actuellement 26 espèces réglementées en vertu de la Loi sur les espèces en voie de disparition. La Loi sur la conservation des poissons et de la faune protège également les espèces menacées au moyen d'une série d'annexes sur la faune particulièrement protégée. La capacité de cette Loi à assurer une protection à certaines espèces menacées désignées comme « spécialement protégées » s'applique uniquement à certaines groupes taxinomiques (oiseaux, mammifères, reptiles, batraciens et invertébrés). Les espèces de plantes et de poissons ne bénéficient pas de cette protection.

Crotale Massasauga de l'Est / J. Mitchell

Politique fédérale sur la conservation des terres humides

La Politique fédérale sur la conservation des terres humides reste un outil important touchant les décisions d'occupation des sols des terres fédérales au Canada. Il y a eu de nombreux cas dans lesquels cette politique, adoptée en 1991, et les Lignes directrices pour sa mise en oeuvre à l'intention des gestionnaires des terres fédérales, adoptée en 1996, ont amené à empêcher ou à réduire sensiblement les effets du développement sur les terres humides fédérales.

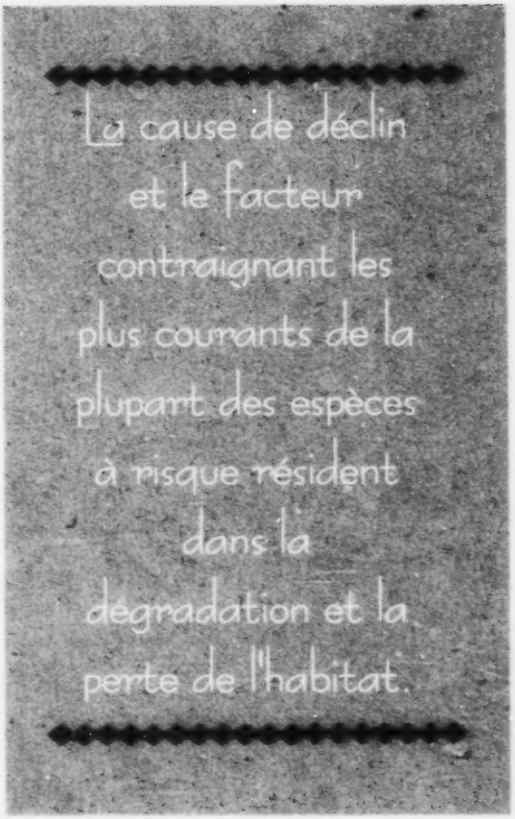

Comme le signale la page suivante, on procède aussi à l'élaboration de lignes de conduite sur l'atténuation et la compensation dans le cas des terres humides pour l'évaluation environnementale. En plus des comptes rendus et des lignes directrices et des principes qu'on peut se procurer auprès du Conseil nord-américain de conservation des terres humides (CNACTH), un rapport intitulé Guide pour l'évaluation environnementale des terres humides a été publié par Environnement Canada en 1998. Cette politique est devenue un modèle dans la mise en oeuvre des politiques concernant les terres humides dans de nombreux pays. Plus de 25 parties signataires de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitat de la sauvagine ont adapté de telles politiques en constatant que le Canada avait été le premier dans le monde à prendre cette voie. En mai 1999, lors de sa septième conférence, la Convention a adopté les Lignes directrices pour le développement et la mise en oeuvre des politiques nationales sur les terres humides. La préparation de ces lignes directrices a été dirigée par Environnement Canada, en coopération avec des spécialistes de la politique sur les terres humides d'autres pays dont l'Ouganda, l'Australie, Trinidad et Tobago, et le Royaume-Uni, ainsi qu'avec des spécialistes de l'Union mondiale pour la nature.

Atténuation et compensation des effets sur les terres humides

« Pas de perte nette nulle » des fonctions des terres humides est un objectif et un principe central de la Politique fédérale sur la conservation des terres humides. Qu'on s'y situe dans le cadre ou à l'extérieur d'un processus d'évaluation environnementale, l'atténuation des effets sur les terres humides est une des approches utilisées pour atteindre cet objectif. La séquence chronologique des solutions d'atténuation qui donneront les effets les moins marqués sur les écosystèmes de terres humides et qui respecteront le mieux le principe de « perte nette nulle » sont :

- *Éviter - la première priorité est d'empêcher les développements touchant les fonctions et l'intérêt des terres humides;*
- *Atténuer/minimiser - quand les effets ne peuvent pas être évités, les professionnels doivent minimiser les effets à toutes les étapes du projet; et*
- *Compenser - la dernière mesure pour remplacer les pertes des fonctions des terres humides une fois que les mesures d'évitement et d'atténuation ont été épuisées. Il faut éviter la tendance qui consisterait à mettre en oeuvre directement des mesures de compensation plutôt que de s'occuper des effets éventuels avec les étapes d'évitement ou de conception.*

Les évaluations réalisées dans le cadre de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) doivent tenir compte de toutes les politiques fédérales. Le principe de la « perte nette nulle » entre en jeu quand un projet envisagé devrait avoir des effets sur une terre humide de juridiction fédérale, ou sur une terre humide qui ne relève pas de la juridiction fédérale mais qui donne lieu à une évaluation environnementale dans le cadre de la LCEE. Le défenseur d'un

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

projet est tenu d'atténuer tous les effets possibles sur les terres humides.

À l'échelle nationale, on accorde une importance accrue à la bonne application des concepts de compensation et d'atténuation des effets sur les sites de terres humides. Un atelier national sur ce thème a été organisé par le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) (CNACTH) et par le ministère ontarien des Ressources naturelles en 1997. On peut se procurer le compte rendu de cet atelier auprès du CNACTH (voir Ressources). Les lignes directrices et les principes rédigés récemment pour l'atténuation des effets sur les terres humides, ainsi que la compilation des études de cas canadiennes, seront bientôt disponibles auprès du Conseil, au début de l'an 2000. Les lignes directrices ont été approuvées par le CNACTH afin de fournir des conseils sur les éléments dont il faut tenir compte au sujet des terres humides qui peuvent subir les effets du développement.

La mise en réserve des effets d'atténuation est une méthode de compensation qui joue un rôle important dans la conservation des terres humides au États-Unis, mais qui ne fait pas encore partie du pays canadien. Ce terme désigne la création, la remise en état ou l'amélioration de terres humides qui seront vendues ou échangées pour compenser des pertes à venir de terres humides provoquées par le développement. De façon traditionnelle, les terres humides sont désignées comme faisant partie d'une réserve et leur valeur dans la réserve est quantifiée et se voit attribuer des crédits, qui peuvent ensuite être vendues ou retirées pour compenser les pertes de mesures de développement précises et à venir.

Cette mise en réserve a-t-elle un rôle à jouer au Canada? Actuellement, le CNACTH recommande que ce type de mesure, dans sa forme actuelle, ne soit pas intégré au processus d'atténuation en vigueur au Canada. De façon traditionnelle, les résultats de l'expérience aux États-Unis n'ont pas été très favorables. Même si cette mesure permet une certaine souplesse et de compenser financièrement des sites prioritaires, elle favorise également une approche de type « produit » à la conservation qui permet d'échanger des terres humides contre de l'argent. De plus, elle met l'accent sur la compensation plutôt que sur la conservation et permet de contourner les solutions d'évitement, d'atténuation et de minimisation dans le processus de la recherche d'aucune perte nulle.

Dons écologiques - Modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada

En février 1995, le gouvernement du Canada a annoncé une nouvelle initiative en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, en adoptant des dispositions pour le don de Dons écologiques. Les dons par des propriétaires fonciers, particuliers et entreprises, de terres sensibles en termes écologiques, apparaît comme un outil important pour conserver les écosystèmes délicats et la biodiversité au Canada. Il s'agit d'un programme relativement jeune et il reste des questions à résoudre, par exemple en ce qui concerne les exemptions de l'impôt sur les gains de capitaux et l'appréciation des servitudes de conservation.

Dans le cadre de cette initiative, les dons peuvent être des dons de terres, de covenants ou de servitudes. Les deux derniers sont régis par la législation provinciale mais, pour obtenir un reçu aux fins d'impôt, la terre qui fait l'objet d'un don dans le cadre d'une servitude doit être reconnue comme fragile en termes écologiques. Les dons peuvent être faits à une municipalité canadienne, à un autre organisme gouvernemental ou à un institut de bienfaisance enregistré dont l'objectif principal est la conservation du patrimoine environnemental du Canada. Le donateur reçoit un reçu aux fins d'impôt indiquant le montant du don. Ce reçu est déductible jusqu'à 100 p. 100 du revenu annuel du donateur.

En Ontario, 60 propriétés ont ainsi été certifiées -- 42 d'entre elles ont fait l'objet de dons comme terres et 18 comme servitudes. Ces dons couvrent plus de 3 300 hectares de terres fragiles en termes écologiques qui seront gérées à perpétuité avec des objectifs de conservation.

Pygargue à tête blanche / J. Flynn

Toutes dernières nouvelles ...

Comme on l'a annoncé dans le budget fédéral de 2000, il y aura une réduction de deux tiers à un tiers du taux d'inclusion des revenus sur les gains en capital découlant de dons de droits de passage et de terrains vulnérables sur le plan écologique. Cette disposition aidera les propriétaires fonciers et les groupes de protection de la nature du Canada à préserver l'habitat faunique et le patrimoine naturel du Canada.

Appréciation des terres humides - Moyens pour sauver davantage de terres humides

Pour parvenir à leurs fins, les programmes de conservation des terres humides doivent contrer les initiatives économiques puissantes qui poussent les propriétaires fonciers, les administrateurs municipal et les gouvernements régionaux à convertir ces terres humides. Certains ont proposé que le fait de donner une valeur économique aux terres humides montrerait les coûts environnementaux à long terme non prévus provoqués par la perte de celles-ci et faciliterait le processus de prises de décisions économiques en obligeant explicitement à tenir compte d'un ensemble plus complexe d'avantages des terres humides pour la société. Toutefois, l'élaboration d'outils pour mesurer la valeur économique de ces terres humides est difficile. Nombre des avantages découlant de leur présence sont indirects et certains sont particulièrement difficiles à convertir en dollars, en partie parce qu'on ne connaît pas parfaitement les fonctions des terres humides et pour une partie parce que les méthodes d'appréciation économique de ces terres humides sont loin d'être parfaites.

Wetlands and Economics: An Annotated Review of the Literature, 1988-1998 (www.cciw.ca/glimr/data/wetland-valuation/intro.html) donne un aperçu complet de 277 études récentes d'évaluation des terres humides. Une fiche d'information sur la valeur économique des terres humides des Grands Lacs est en cours de préparation.

Cette fiche répondra à une série de questions sur l'appréciation économique des terres humides en abordant, en se demandant, entre autres, quels sont les avantages économiques des terres humides et en quoi sont-ils différents des avantages écologiques? quels sont les éléments d'appréciation des terres humides qui peuvent et qui devraient être mesurés? quelles ont été les valeurs économiques calculées pour certaines des terres humides des Grands Lacs?

En Ontario, on a fait don de 60 propriétés en vertu de l'initiative des dons écologiques, ce qui assure la préservation à perpétuité de plus de 3 300 hectares de terres vulnérables sur le plan écologique.

projet est tenu d'atténuer tous les effets possibles sur les terres humides.

À l'échelle nationale, on accorde une importance accrue à la bonne application des concepts de compensation et d'atténuation des effets sur les sites de terres humides. Un atelier national sur ce thème a été organisé par le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) (CNACTH) et par le ministère ontarien des Ressources naturelles en 1997. On peut se procurer le compte rendu de cet atelier auprès du CNACTH (voir Ressources). Les lignes directrices et les principes rédigés récemment pour l'atténuation des effets sur les terres humides, ainsi que la compilation des études de cas canadiennes, seront bientôt disponibles auprès du Conseil, au début de l'an 2000. Les lignes directrices ont été approuvées par le CNACTH afin de fournir des conseils sur les éléments dont il faut tenir compte au sujet des terres humides qui peuvent subir les effets du développement.

La mise en réserve des effets d'atténuation est une méthode de compensation qui joue un rôle important dans la conservation des terres humides au États-Unis, mais qui ne fait pas encore partie du pays canadien. Ce terme désigne la création, la remise en état ou l'amélioration de terres humides qui seront vendues ou échangées pour compenser des pertes à venir de terres humides provoquées par le développement. De façon traditionnelle, les terres humides sont désignées comme faisant partie d'une réserve et leur valeur dans la réserve est quantifiée et se voit attribuer des crédits, qui peuvent ensuite être vendues ou retirées pour compenser les pertes de mesures de développement précises et à venir.

Cette mise en réserve a-t-elle un rôle à jouer au Canada? Actuellement, le CNACTH recommande que ce type de mesure, dans sa forme actuelle, ne soit pas intégré au processus d'atténuation en vigueur au Canada. De façon traditionnelle, les résultats de l'expérience aux États-Unis n'ont pas été très favorables. Même si cette mesure permet une certaine souplesse et de compenser financièrement des sites prioritaires, elle favorise également une approche de type « produit » à la conservation qui permet d'échanger des terres humides contre de l'argent. De plus, elle met l'accent sur la compensation plutôt que sur la conservation et permet de contourner les solutions d'évitement, d'atténuation et de minimisation dans le processus de la recherche d'aucune perte nulle.

Dons écologiques - Modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada

En février 1995, le gouvernement du Canada a annoncé une nouvelle initiative en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, en adoptant des dispositions pour le don de Dons écologiques. Les dons par des propriétaires fonciers, particuliers et entreprises, de terres sensibles en termes écologiques, apparaît comme un outil important pour conserver les écosystèmes délicats et la biodiversité au Canada. Il s'agit d'un programme relativement jeune et il reste des questions à résoudre, par exemple en ce qui concerne les exemptions de l'impôt sur les gains de capitaux et l'appréciation des servitudes de conservation.

Dans le cadre de cette initiative, les dons peuvent être des dons de terres, de covenants ou de servitudes. Les deux derniers sont régis par la législation provinciale mais, pour obtenir un reçu aux fins d'impôt, la terre qui fait l'objet d'un don dans le cadre d'une servitude doit être reconnue comme fragile en termes écologiques. Les dons peuvent être faits à une municipalité canadienne, à un autre organisme gouvernemental ou à un institut de bienfaisance enregistré dont l'objectif principal est la conservation du patrimoine environnemental du Canada. Le donateur reçoit un reçu aux fins d'impôt indiquant le montant du don. Ce reçu est déductible jusqu'à 100 p. 100 du revenu annuel du donateur.

En Ontario, 60 propriétés ont ainsi été certifiées -- 42 d'entre elles ont fait l'objet de dons comme terres et 18 comme servitudes. Ces dons couvrent plus de 3 300 hectares de terres fragiles en termes écologiques qui seront gérées à perpétuité avec des objectifs de conservation.

Pygargue à tête blanche / J. Flynn

Toutes dernières nouvelles ...

Comme on l'a annoncé dans le budget fédéral de 2000, il y aura une réduction de deux tiers à un tiers du taux d'inclusion des revenus sur les gains en capital découlant de dons de droits de passage et de terrains vulnérables sur le plan écologique. Cette disposition aidera les propriétaires fonciers et les groupes de protection de la nature du Canada à préserver l'habitat faunique et le patrimoine naturel du Canada.

Appréciation des terres humides - Moyens pour sauver davantage de terres humides

Pour parvenir à leurs fins, les programmes de conservation des terres humides doivent contrer les initiatives économiques puissantes qui poussent les propriétaires fonciers, les administrateurs municipal et les gouvernements régionaux à convertir ces terres humides. Certains ont proposé que le fait de donner une valeur économique aux terres humides montrerait les coûts environnementaux à long terme non prévus provoqués par la perte de celles-ci et faciliterait le processus de prises de décisions économiques en obligeant explicitement à tenir compte d'un ensemble plus complexe d'avantages des terres humides pour la société. Toutefois, l'élaboration d'outils pour mesurer la valeur économique de ces terres humides est difficile. Nombre des avantages découlant de leur présence sont indirects et certains sont particulièrement difficiles à convertir en dollars, en partie parce qu'on ne connaît pas parfaitement les fonctions des terres humides et pour une partie parce que les méthodes d'appréciation économique de ces terres humides sont loin d'être parfaites.

Wetlands and Economics: An Annotated Review of the Literature, 1988-1998 (www.cciw.ca glimr data wetland-valuation intro.html) donne un aperçu complet de 277 études récentes d'évaluation des terres humides. Une fiche d'information sur la valeur économique des terres humides des Grands Lacs est en cours de préparation.

Cette fiche répondra à une série de questions sur l'appréciation économique des terres humides en abordant, en se demandant, entre autres, quels sont les avantages économiques des terres humides et en quoi sont-ils différents des avantages écologiques? quels sont les éléments d'appréciation des terres humides qui peuvent et qui devraient être mesurés? quelles ont été les valeurs économiques calculées pour certaines des terres humides des Grands Lacs?

Création d'une zone de protection dans la région carolinienne canadienne

La première propriété qui a fait l'objet d'un don dans le cadre de l'initiative des dons écologiques en Ontario a été donnée à l'Office de protection de la nature de la région de Long Point pour être gérée comme zone de protection et conservée dans son état naturel. Connue maintenant sous le nom de zone de protection de Sidney Back, ce site carolinien canadien de 40 hectares, situé dans le comté Haldimand-Norfolk dans le sud de l'Ontario, est un joyau écologique qui a justifié le lancement de l'initiative des dons écologiques en Ontario.

Cette propriété respectait au moins six critères différents utilisés pour obtenir la certification de fragilité en termes écologiques. Elle est composée de marais importants au niveau provincial, ainsi que d'une forêt sur une terre haute et de terres ouvertes plantées de pins et de chêne rouge. Les marécages sont peuplés d'orme d'Amérique, d'érable argenté, d'érable rouge, hamamélis, de chêne blanc, d'épinette noire, d'onoclée délicate, de lycopode aplati, de symplocarpe fétide, de fougère d'Allemagne, d'impatientes, d'eupatoire maculée, de gadelier noir, de benjoin officinal, de carex et de baie de sureau. Beaucoup d'arbres aussi se trouvent sur les sites ont plus de 20 mètres de haut.

L'Office de conservation a aménagé un petit stationnement le long de la route et des trottoirs sur une partie des terres humides pour permettre plus facilement d'utiliser le site comme lieu de loisir et d'éducation. De plus, il a planté des arbres dans les espaces ouverts situés à proximité de la forêt qui se trouve sur les terres hautes dans le cadre d'un programme de remise en état des abords.

Tendances dans l'évolution de la politique provinciale sur les terres humides

En 1996, l'Ontario a publié un énoncé de politique provincial. La politique sur les terres humides est un element des politiques sur le patrimoine naturel. Ces politiques reconnaissent également la nécessité de cerner et de protéger d'autres caractéristiques et d'autres zones importantes de notre patrimoine naturel, y compris l'habitat des espèces en danger et menacées de disparition, l'habitat des poissons, les boisés, les vallées, les aires d'intérêt scientifique et naturel et l'habitat faunique. Ces caractéristiques et ces zones peuvent contribuer à la protection et à la conservation des habitats en terres humides. La politique actuelle sur les terres humides differe des versions précédentes par les éléments suivants :

- *les régions de la province qui font l'objet de la politique plus restrictive « sans développement » ont été réduites d'environ 50 p. 100.*
- *la largeur des terres voisines n'est plus précisée dans la politique. Le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario recommande que la largeur des terres voisines reste à 120 mètres, mais les responsables de la planification sont invités à aborder cette question au cas par cas en fonction des caractéristiques du site.*
- *les terres situées entre des complexes de terres humides ne sont plus considérées comme des terres voisines.*
- *la définition des terres humides a été modifiée pour préciser son application. Les terres utilisées à des fins agricoles, qui ne présentent plus de caractéristiques de terres humides, ne sont pas considérées comme des terres humides.*
- *Les études d'essais environnementaux ne sont plus exigées de façon explicite dans le cadre des demandes de développement. Toutefois, les promoteurs des projets doivent fournir la preuve qu'il n'y aura pas d'effets négatifs sur les caractéristiques naturelles ou sur les fonctions écologiques des terres humides identifiées.*

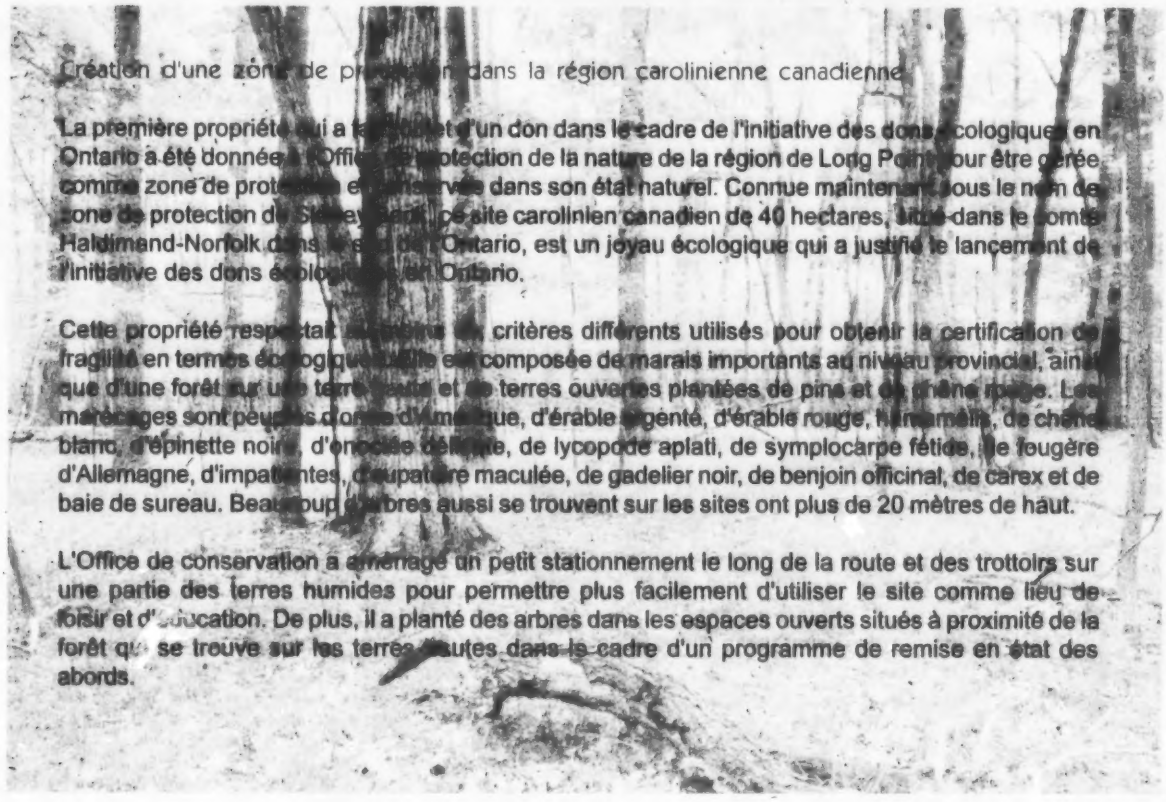

Forêt carolinienne / J. Mitchell

Création d'une zone de protection dans la région carolinienne canadienne

La première propriété qui a fait l'objet d'un don dans le cadre de l'initiative des dons écologiques en Ontario a été donnée à l'Office de protection de la nature de la région de Long Point pour être gérée comme zone de protection et conservée dans son état naturel. Connue maintenant sous le nom de zone de protection de Stelco Lands, ce site carolinien canadien de 40 hectares, situé dans le comté Haldimand-Norfolk dans le sud de l'Ontario, est un joyau écologique qui a justifié le lancement de l'initiative des dons écologiques en Ontario.

Cette propriété respectait plusieurs des critères différents utilisés pour obtenir la certification de fragilité en termes écologiques. Elle est composée de marais importants au niveau provincial, ainsi que d'une forêt sur une terre humide et de terres ouvertes plantées de pins et de chêne rouge. Les marécages sont peuplés d'orme d'Amérique, d'érable argenté, d'érable rouge, d'aulne, de chêne blanc, d'épinette noire, d'onoclée délicate, de lycopode aplati, de symplocarpe fétide, de fougère d'Allemagne, d'impatientes, d'aupatoire maculée, de gadelier noir, de benjoin officinal, de carex et de baie de sureau. Beaucoup d'arbres aussi se trouvent sur les sites ont plus de 20 mètres de haut.

L'Office de conservation a aménagé un petit stationnement le long de la route et des trottoirs sur une partie des terres humides pour permettre plus facilement d'utiliser le site comme lieu de loisir et d'éducation. De plus, il a planté des arbres dans les espaces ouverts situés à proximité de la forêt qui se trouve sur les terres hautes dans le cadre d'un programme de remise en état des abords.

Tendances dans l'évolution de la politique provinciale sur les terres humides

En 1996, l'Ontario a publié un énoncé de politique provincial. La politique sur les terres humides est un élément des politiques sur le patrimoine naturel. Ces politiques reconnaissent également la nécessité de cerner et de protéger d'autres caractéristiques et d'autres zones importantes de notre patrimoine naturel, y compris l'habitat des espèces en danger et menacées de disparition, l'habitat des poissons, les boisés, les vallées, les aires d'intérêt scientifique et naturel et l'habitat faunique. Ces caractéristiques et ces zones peuvent contribuer à la protection et à la conservation des habitats en terres humides. La politique actuelle sur les terres humides diffère des versions précédentes par les éléments suivants :

- *les régions de la province qui font l'objet de la politique plus restrictive « sans développement » ont été réduites d'environ 50 p. 100.*
- *la largeur des terres voisines n'est plus précisée dans la politique. Le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario recommande que la largeur des terres voisines reste à 120 mètres, mais les responsables de la planification sont invités à aborder cette question au cas par cas en fonction des caractéristiques du site.*
- *les terres situées entre des complexes de terres humides ne sont plus considérées comme des terres voisines.*
- *la définition des terres humides a été modifiée pour préciser son application. Les terres utilisées à des fins agricoles, qui ne présentent plus de caractéristiques de terres humides, ne sont pas considérées comme des terres humides.*
- *Les études d'essais environnementaux ne sont plus exigées de façon explicite dans le cadre des demandes de développement. Toutefois, les promoteurs des projets doivent fournir la preuve qu'il n'y aura pas d'effets négatifs sur les caractéristiques naturelles ou sur les fonctions écologiques des terres humides identifiées.*

L'intérêt, les efforts et l'engagement des citoyens locaux ont permis à de nombreuses terres humides de rester en bon état ou de retenir l'attention pour être remises en état. L'importance des efforts locaux dans la conservation des terres humides est parfois sous-évaluée. Les groupes locaux qui appuient les projets de remise en état veillent à ce que les projets soient terminés et, par la suite, à ce qu'ils soient entretenus et contrôlés. La formation et l'aide pour permettre d'augmenter le nombre de membres de ces groupes et leurs compétences sont également des éléments importants.

Ontario Nature Trust Alliance

La Ontario Nature Trust Alliance (ONTA) est une coalition de groupes non gouvernementaux qui s'intéressent à la conservation qui ont un intérêt commun pour l'acquisition et la gestion des terres naturelles. Cette coalition a été créée en 1997 et est composée actuellement de 20 fiducies foncières. Elle fournit un forum et un moyen pour celles-ci de partager leurs compétences, leur expérience et leur aide financière.

Les fiducies foncières sont des organismes non gouvernementaux qui protègent des terres naturelles importantes en en faisant l'acquisition, en imposant des restrictions juridiques ou en concluant des ententes officieuses avec des propriétaires fonciers privés. Elles constituent une solution de remplacement précieuse et de plus en plus populaire pour la gestion des terres protégées. Elles acceptent diverses modalités comme les servitudes de conservation, les dons de propriété et en argent, mais peuvent également lever des fonds pour protéger des sites prioritaires au niveau local. Ces groupes veillent à ce que les terres protégées soient gérées comme il convient. Elles constituent un mécanisme qui permet aux propriétaires fonciers intéressés de mettre en place des mesures de protection permanentes pour leur terres.

L'ONTA tient à jour un registre des terres qui donne les principes à appliquer pour entretenir et reconnaître les aires naturelles protégées. Ces principes sont que les terres seront gérées essentiellement par la conservation de la nature, et que dans cette perspective les processus naturels de croissance, de succession et d'interaction entre les espèces sont en général permis quand ils se déroulent sans interférence, et que la gestion des terres protégées doit tenir compte de leur rôle dans les paysages locaux, et que les groupes membres impliqueront les voisins et la collectivité locale dans la planification et les activités du site.

L'ONTA fait également la promotion des politiques gouvernementales qui appuient et élargissent les moyens dont disposent les fiducies foncières comme, par exemple, les politiques fiscales qui vont dans ce sens, les allégements fiscaux et la reconnaissance du rôle des servitudes de conservation dans les plans officiels des municipalités.

Ontario Nature Trust Alliance - Groupes de membres

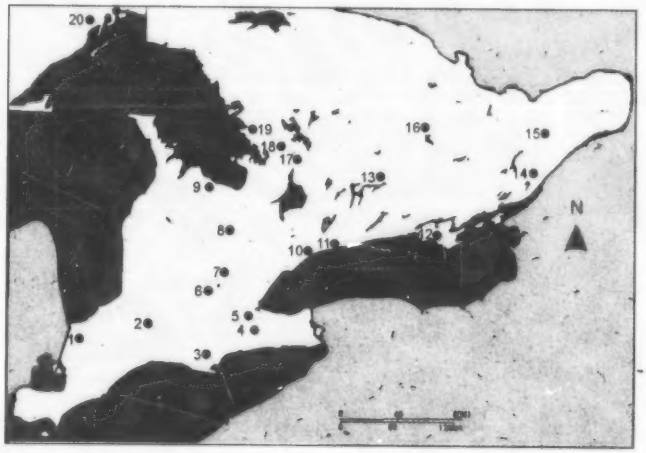

1. Lambton Wildlife Inc.
2. McIlwraith Field Naturalists of London
3. Long Point Basin Land Trust
4. Lower Grand River Land Trust Foundation Inc.
5. Hamilton Naturalist's Club
6. Kitchener/ Waterloo Field Naturalists
7. Speed River Land Trust Association
8. Escarpment Biosphere Conservancy Inc.
9. Blue Mountain Watershed Trust
10. Thickson's Woods Heritage Foundation Inc
11. Valleys 2000
12. Hastings - Prince Edward Trust
13. North Shore Stoney Lake Land Group Inc.
14. Canadian Thousand Islands Heritage Conservancy
15. Rideau Waterway land Trust Inc.
16. Lake Clear Conservancy
17. Couchiching Conservancy
18. Muskoka Heritage Foundation
19. Géorgian Bay Land Trust Foundation
20. Thunder Bay Field Naturalists

Groupes membres provinciaux:

Federation of Ontario Naturalists
Société canadienne pour la conservation de la nature

Natural Heritage Reference Manual du ministère ontarien des Richesses naturelles

Un nouvel outil important pour la protection des terres humides dans le contexte du système de planification municipale de l'occupation des sols en Ontario a été publié en 1999. Le *Natural Heritage Reference Manual* fournit des conseils précis sur la façon de mettre en oeuvre les politiques de patrimoine naturel, y compris celles concernant la protection des terres humides découlant de l'Énoncé provincial de politiques et de la Loi sur l'aménagement du territoire. Ce manuel fait aussi état d'une approche recommandée pour l'élaboration des systèmes de protection du patrimoine naturel afin de répondre aux besoins d'une approche axée sur l'écosystème et sur les bassin hydrographique pour protéger les terres humides et d'autres caractéristiques du patrimoine naturel, ainsi que d'autres zones comme les boisés et les vallées. On peut se procurer ce manuel auprès du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (voir Ressources).

Protéger les sites restaurés grâce aux plans officiels

À compter de 1996, l'équipe du Comté de Tay et l'équipe du Severn Sound Remedial Action Plan a cartographié la couverture forestière, la végétation le long des cours d'eau et les terres humides dans le bassin hydrographique de Hogg Creek (59 kilomètres carrés). En utilisant l'approche décrite dans *A Framework to Guide Habitat Rehabilitation in Great Lakes Areas of Concern* (voir p. 7), l'équipe a cerné les priorités de restauration du site.

En même temps, le comté préparait un système de patrimoine naturel et mettait à jour ses plans officiels. Un certain nombre de sites à restaurer en priorité se trouvaient à proximité des aires déjà mentionnées dans le plan officiel, y compris des vallées, des boisés et des zones d'écoulement et de recharge de nappes souterraines. Nombre de ces aires ont maintenant été reboisées grâce à un programme de plantation d'arbres mis en place par le North Simcoe Private Land Stewardship Network.

Le comté a maintenant désigné ces habitats nouvellement remis en état comme des priorités numéro un de protection de l'environnement dans son plan officiel, ce qui signifie qu'aucun développement ne peut s'y faire. Pour tout développement envisagé à moins de 120 mètres d'un site, il faut préparer un énoncé des effets sur l'environnement. L'étape suivante sera de désigner les sites remis en état comme bénéficiant d'une protection environnementale dans le règlement général de zonage du comté.

Au fur et à mesure que d'autres sites sont reboisés, les documents de planification du comté seront mis à jour. Il faut espérer qu'au fur et à mesure que d'autres habitats, y compris des terres humides, seront remises en état, ces sites seront aussi inscrits dans les documents de planification. En collaborant, le Comté de Tay et l'équipe du Severn Sound Remedial Action Plan, et le North Simcoe Private Land Stewardship Network, ont fourni un excellent exemple d'intégration d'initiatives de remise en état de l'habitat des Grands Lacs et de politique municipale de planification de la protection des sols.

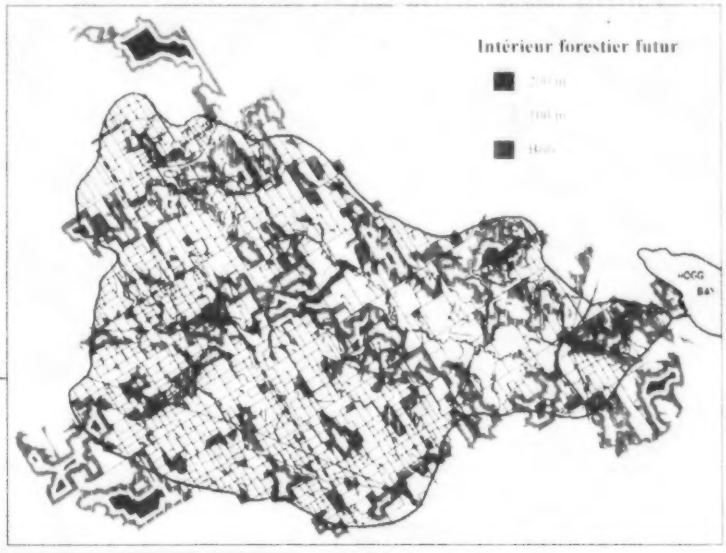

Spécimen de cartographie du bassin hydrographique de Hogg Creek

Natural Heritage Reference Manual du ministère ontarien des Richesses naturelles

Un nouvel outil important pour la protection des terres humides dans le contexte du système de planification municipale de l'occupation des sols en Ontario a été publié en 1999. Le *Natural Heritage Reference Manual* fournit des conseils précis sur la façon de mettre en oeuvre les politiques de patrimoine naturel, y compris celles concernant la protection des terres humides découlant de l'Énoncé provincial de politiques et de la Loi sur l'aménagement du territoire. Ce manuel fait aussi état d'une approche recommandée pour l'élaboration des systèmes de protection du patrimoine naturel afin de répondre aux besoins d'une approche axée sur l'écosystème et sur les bassin hydrographique pour protéger les terres humides et d'autres caractéristiques du patrimoine naturel, ainsi que d'autres zones comme les boisés et les vallées. On peut se procurer ce manuel auprès du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (voir Ressources).

Protéger les sites restaurés grâce aux plans officiels

À compter de 1996, l'équipe du Comté de Tay et l'équipe du Severn Sound Remedial Action Plan a cartographié la couverture forestière, la végétation le long des cours d'eau et les terres humides dans le bassin hydrographique de Hogg Creek (59 kilomètres carrés). En utilisant l'approche décrite dans *A Framework to Guide Habitat Rehabilitation in Great Lakes Areas of Concern* (voir p. 7), l'équipe a cerné les priorités de restauration du site.

En même temps, le comté préparait un système de patrimoine naturel et mettait à jour ses plans officiels. Un certain nombre de sites à restaurer en priorité se trouvaient à proximité des aires déjà mentionnées dans le plan officiel, y compris des vallées, des boisés et des zones d'écoulement et de recharge de nappes souterraines. Nombre de ces airés ont maintenant été reboisées grâce à un programme de plantation d'arbres mis en place par le North Simcoe Private Land Stewardship Network.

Le comté a maintenant désigné ces habitats nouvellement remis en état comme des priorités numéro un de protection de l'environnement dans son plan officiel, ce qui signifie qu'aucun développement ne peut s'y faire. Pour tout développement envisagé à moins de 120 mètres d'un site, il faut préparer un énoncé des effets sur l'environnement. L'étape suivante sera de désigner les sites remis en état comme bénéficiant d'une protection environnementale dans le règlement général de zonage du comté.

Au fur et à mesure que d'autres sites sont reboisés, les documents de planification du comté seront mis à jour. Il faut espérer qu'au fur et à mesure que d'autres habitats, y compris des terres humides, seront remises en état, ces sites seront aussi inscrits dans les documents de planification. En collaborant, le Comté de Tay et l'équipe du Severn Sound Remedial Action Plan, et le North Simcoe Private Land Stewardship Network, ont fourni un excellent exemple d'intégration d'initiatives de remise en état de l'habitat des Grands Lacs et de politique municipale de planification de la protection des sols.

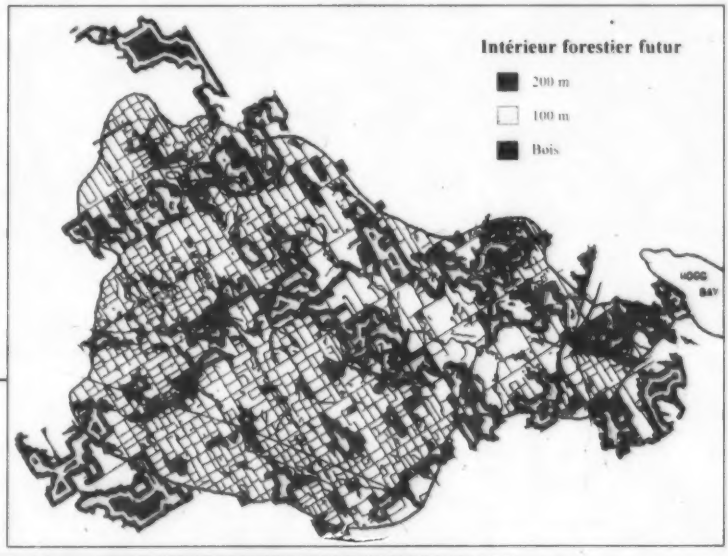

Spécimen de cartographie du bassin hydrographique de Hogg Creek

Groupe de travail sur les terres humides de la région de Kingston

Le Groupe de travail sur les terres humides de la région de Kingston est une coalition d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux qui s'est engagé à protéger et à remettre en état les écosystèmes de terres humides dans la région de Kingston grâce à des mesures d'éducation publiques, de bonne gérance et de coopération. Le groupe s'est réuni pour la première fois en 1995 à la suite de discussions entre l'officier responsable de l'environnement sur la Base des forces armées de Kingston et les responsables du Service canadien de la faune d'Environnement Canada dans une tentative de collaborer à la mise en oeuvre du Plan d'action en matière de conservation des terres humides des Grands Lacs. À la suite de discussions préliminaires sur l'adoption d'une stratégie de remise en état du marécage du ruisseau de la forêt Butternut qui se trouve sur la Base, le SCF a pris contact avec plusieurs organismes intéressés et avec diverses organisations non gouvernementales de la région de Kingston, ce qui a abouti à la création du groupe de travail. Ce groupe se réunit de façon informelle pour partager les compétences techniques afin d'en faire profiter les terres humides de la région de Kingston. Les membres de ce groupe sont les Kingston Field Naturalists, le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Canards Illimités Canada, Patrimoine canadien, Rideau National Historic Canal, Cataraqui Region Conservation Authority, la Base des forces armées de Kingston, Conseil de gérance de la communauté de sud-Frontenac et le Service canadien de la faune d'Environnement Canada.

Ce groupe a mené à bien plusieurs projets dont :

- *le Plan de gestion des terres humides du marécage du ruisseau de la forêt Butternut - les fonctions de terres humides ont été améliorées en parvenant à faire zoner les marécages pour assurer leur protection, en plus de travaux de stabilisation du niveau de l'eau;*
- *exposition sur les terres humides, vidéo et site web pour l'éducation;*
- *étude préliminaire des terres humides de la région de Kingston;*
- *le Little Cataraqui Creek Wetland Restoration and Monitoring Manual; et*
- *des travaux de remise en état des terres humides à la Frontenac Institution - l'accès du bétail a été limité et des travaux de stabilisation du niveau de l'eau ont été réalisés..*

Pour de plus amples informations, s'adresser au Kingston Area Wetlands Working Group (voir Ressources) ou consulter *www.cciw.ca/green-lane/wildlife/conservation/wetland/kaw/intro.html.*

Grand héron / B. Wesson

Fonds pour les habitats aquatiques des Grands Lacs

La Federation of Ontario Naturalists est le principal partenaire ontarien (centre en Ontario) du Réseau d'habitats aquatiques des Grands Lacs et le coordonnateur pour cette province du Fonds pour les habitats aquatiques des Grands Lacs qui fait partie du programme du réseau. Ce fonds, qui sera en fonction jusqu'à la fin de l'an 2000 et probablement au-delà, verse des mini-subventions pouvant atteindre 3 500 $ U.S. chaque (ainsi que des subventions spéciales pouvant atteindre 500 $ U.S. pour les besoins urgents qui ne cadrent pas avec les délais habituels de demande deux fois par an) aux groupes locaux de base qui se consacrent à des projets de défense et d'acquisition de capacité communautaire pour protéger les habitats aquatiques du bassin des Grands Lacs. Le Fonds est coordonné par le Michigan's Tip of the Mitt Watershed Council qui bénéficie de l'appui financier et la C.S. Mott Foundation.

Au cours des quatre dernières années, le Fonds pour les habitats aquatiques des Grands Lacs a aidé des dizaines de groupes de citoyens à recueillir des centaines de milliers de dollars en fonds additionnels d'autres sources pour leurs projets d'action destinés à protéger les terres humides du bassin des Grands Lacs et d'autres habitats aquatiques. C'est ainsi que le fonds a accordé 2 500 $ à la Save The Oak Ridges Moraine (STORM) Coalition pour permettre à celle-ci de mettre en place un réseau de membres et de diffuser davantage d'information vers les groupes et les personnes affiliées. L'objectif est d'accroître la capacité de la STORM pour éduquer un plus grand public dans la région du grand Toronto et au-delà à l'importance des moraines d'Oak Ridges.

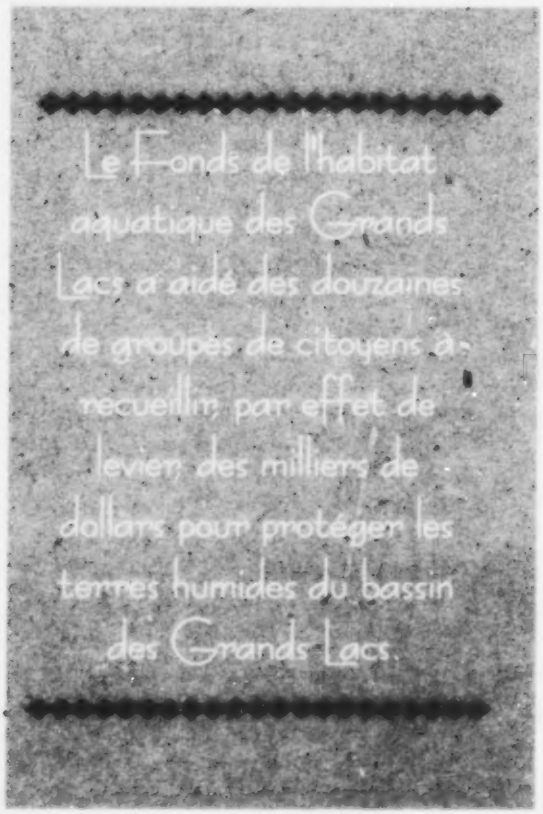

On peut obtenir de plus amples informations sur le programme et des formulaires de demandes de mini-subventions auprès de la Federation of Ontario Naturalists (voir Ressources), ou visiter le site web du Réseau d'habitats aquatiques des Grands Lacs et le Fonds en direct à l'adresse : www.glhabitat.org

Proteger la nature pres de chez soi

Les politiques provinciales appliquées en vertu de la Loi sur l'aménagement du territoire de 1996 offrent de nouvelles possibilités de tenir compte de l'appui de la collectivité pour la conservation des aires naturelles dans les plans officiels et dans la planification d'occupation des sols. Une façon dont une collectivité peut approcher cette question est en mettant sur pied un comité consultatif de l'environnement (CCE). Un CCE offre à un conseil municipal la possibilité de recueillir l'apport de la collectivité pour les questions environnementales dans le cadre de ses activités qui relèvent de la Loi sur l'aménagement du territoire. Le CCE sert de comité de rétroaction et de source de conseils et de compétences libres et indépendantes provenant de la collectivité sur les aspects environnementaux de la planification de l'occupation des sols.

La Federation of Ontario Naturalists a publié quatre cas de réussites communautaires dans lesquelles un CCE a fait toute la différence. On les retrouve dans Protecting Nature Close to Home - A Guide to Municipal Advisory Committee in Ontario. Ces cas de réussites sont le Club de golf Savannah Links dans la région de Waterloo; l'aire de conservation de Richmond dans le comté de Goulbourn, les politiques environnementales du plan officiel de la ville de Windsor et les projets de naturalisation des abords des routes dans la région de Niagara.

Quand on traite de questions aussi complexes en termes géographiques, politiques et écologiques que la conservation des terres humides, il est essentiel de maintenir les conversations avec une vaste gamme de groupes gouvernementaux et non gouvernementaux, et de favoriser leur participation. Le plan d'action leur propose une nouvelle façon de travailler afin de s'assurer de l'apport et de la participation active des secteurs publics et privés.

Les partenaires du GLWCAP ont participé et contribué à l'élaboration des produits et des forums destinés à échanger l'information qui ont été décrits dans ce document. Cela englobe des exercices de planification, d'organisation d'ateliers, de conférences, de réunions, etc. tous en consultation.

Une annonce...

L'événement du millénaire sur les terres humides Québec 2000 sera la première grande réunion du siècle sur ce sujet et résumera les connaissances scientifiques dans ce domaine. Cet événement international bénéficiera de la présence des principaux chercheurs et dirigeants de l'industrie et de l'environnement dans le monde. Le domaine technique est en cours d'élaboration conjointement par la Society of Wetlands Scientists, INTECOL et le International Mire Conservation Group. Les activités seront coordonnées étroitement avec celles de la International Peat Society et d'autres groupes comme Wetlands International. L'événement se déroulera à Québec, du 6 au 12 août 2000.

Les sujets traités seront les terres humides et le changement climatique, les concepts de restauration de terres humides pour le nouveau millénaire, la biodiversité des terres humides, la conservation et la protection des espèces menacées de disparition dans les terres humides et la conservation des terres humides riveraines dans le bassin des Grands Lacs. Pour obtenir de plus amples informations, y comprises sur les modalités d'inscription, visiter le site web www.cqvb.qc.ca/wetland2000/francais/home.html ou contacter le Secrétariat de la conférence (voir Ressources).

Strategie provinciale des terres humides du ministère des Richesses naturelles de l Ontario

Environ six pour cent des terres humides du monde se trouvent en Ontario. Elles constituent un élément indispensable d'un territoire sain et une caractéristique importante des programmes de gestion des ressources naturelles du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRNO). Le MRNO élabore actuellement une stratégie provinciale des terres humides pour cerner et aborder les questions concernant celles-ci et pour s'assurer d'une approche coordonnée et efficace à la gestion des terres humides en Ontario. Cette stratégie vient en complément du GLWCAP ainsi que d'autres programmes et initiatives sur les terres humides du MRNO qui concernent tous les habitats en terres humides de l'Ontario en permettant une mise à jour de l'état de la gestion des terres humides en Ontario et en cernant les mesures qui permettront d'améliorer l'efficacité des efforts de conservation de ces terres humides.

Terres humides de la baie de Quinte / A. Margetson

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Plans d'aménagement panlacustres

L'élaboration des Plans d'aménagement panlacustres (PAPL) pour chacun des cinq Grands Lacs correspond à un engagement pris en 1987 par les gouvernements des États-Unis et du Canada dans le cadre de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Ces plans binationaux font appel à une approche systématique et globale des écosystèmes pour remettre en état et protéger les eaux de chacun des lacs. Ils bénéficient de l'apport du public, des intervenants du secteur privé et des gouvernements. Ces plans sont mis en oeuvre dans le cadre de partenariats entre les gouvernements fédéraux canadiens et américains, la province de l'Ontario et les huit États qui bordent les Grands Lacs.

Le premier rapport d'étape du plan d'aménagement panlacustre du lac Ontario a été terminé en mai 1998. L'un des cinq grands objectifs du plan concerne l'habitat : les zones du large et du littoral du lac Ontario, et les zones tributaires environnantes, les terres humides et les terres hautes doivent être d'une qualité et en quantité suffisantes pour contribuer aux objectifs de l'écosystème concernant la santé, la productivité et la répartition des plantes et des animaux dans le lac Ontario et à proximité. Le rapport d'étape du lac Érié a été publié en juin 1999, et le troisième rapport d'étape sur les produits chimiques du lac Supérieur l'a été en novembre 1999. Le rapport sur l'habitat du lac Supérieur sera publié à la fin d'avril 2000 dans le cadre du rapport du LaMP 2000. Les travaux se poursuivent sur les trois lacs afin de cerner et de mettre en oeuvre des mesures de remise en état et de faire rapport sur l'avancement des travaux. Un projet comparable sur le lac Huron en est à ses tout débuts.

Pour de plus amples informations, visiter le site web *www.cciw.ca/glimr/program-LaMPs.html* ou prendre contact avec Plans d'aménagement panlacustres (voir Ressources).

Réunion sur les terres humides de Long Point

Afin de partager les résultats préliminaires des projets de recherche sur les terres humides des Grands Lacs, en particulier sur les éléments concernant la région de Long Point, Environnement Canada a tenu une réunion avec plus de 25 représentants d'organismes de recherche et de groupes d'intérêt divers. Parmi les participants, on comptait des représentants du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, du Long Point Waterfowl and Wetland Research Fund, de l'Université de Waterloo, du Service canadien de la faune d'Environnement Canada, de Pêches et Océans Canada, d'Études d'oiseaux Canada et de consultants privés en terres humides. Les projets soumis à la discussion traitaient de l'évaluation des tendances dans le temps - du contrôle de l'évolution des terres humides, de l'Indice de la vulnérabilité des terres humides pour évaluer les effets du changement et de la variabilité climatique, du contrôle des plantes envahissantes à Long Point et Turkey Point (suivi des roseaux communs), de l'utilisation de la télédétection pour cartographier les terres humides de Long Point (CASI); de la cartographie de l'hydrologie des terres humides et de l'évaluation de l'habitat des poissons à Long Point.

Grande crique RNF/SCF

Les discussions ont porté sur les méthodes, les sources de données et les résultats, sur l'application à la recherche et sur les possibilités de collaboration. Des plans sont en cours de préparation pour la seconde réunion afin de fournir une mise à jour et de discuter des plans de travail pour l'an 2000, dans l'espoir de permettre une collaboration plus poussée.

Plans d'aménagement panlacustres

L'élaboration des Plans d'aménagement panlacustres (PAPL) pour chacun des cinq Grands Lacs correspond à un engagement pris en 1987 par les gouvernements des États-Unis et du Canada dans le cadre de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Ces plans binationaux font appel à une approche systématique et globale des écosystèmes pour remettre en état et protéger les eaux de chacun des lacs. Ils bénéficient de l'apport du public, des intervenants du secteur privé et des gouvernements. Ces plans sont mis en oeuvre dans le cadre de partenariats entre les gouvernements fédéraux canadiens et américains, la province de l'Ontario et les huit États qui bordent les Grands Lacs.

Le premier rapport d'étape du plan d'aménagement panlacustre du lac Ontario a été terminé en mai 1998. L'un des cinq grands objectifs du plan concerne l'habitat : les zones du large et du littoral du lac Ontario, et les zones tributaires environnantes, les terres humides et les terres hautes doivent être d'une qualité et en quantité suffisantes pour contribuer aux objectifs de l'écosystème concernant la santé, la productivité et la répartition des plantes et des animaux dans le lac Ontario et à proximité. Le rapport d'étape du lac Érié a été publié en juin 1999, et le troisième rapport d'étape sur les produits chimiques du lac Supérieur l'a été en novembre 1999. Le rapport sur l'habitat du lac Supérieur sera publié à la fin d'avril 2000 dans le cadre du rapport du LaMP 2000. Les travaux se poursuivent sur les trois lacs afin de cerner et de mettre en oeuvre des mesures de remise en état et de faire rapport sur l'avancement des travaux. Un projet comparable sur le lac Huron en est à ses tout débuts.

Pour de plus amples informations, visiter le site web *www.cciw.ca glimr program-LaMPs.html* ou prendre contact avec Plans d'aménagement panlacustres (voir Ressources).

Réunion sur les terres humides de Long Point

Afin de partager les résultats préliminaires des projets de recherche sur les terres humides des Grands Lacs, en particulier sur les éléments concernant la région de Long Point, Environnement Canada a tenu une réunion avec plus de 25 représentants d'organismes de recherche et de groupes d'intérêt divers. Parmi les participants, on comptait des représentants du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, du Long Point Waterfowl and Wetland Research Fund, de l'Université de Waterloo, du Service canadien de la faune d'Environnement Canada, de Pêches et Océans Canada, d'Études d'oiseaux Canada et de consultants privés en terres humides. Les projets soumis à la discussion traitaient de l'évaluation des tendances dans le temps - du contrôle de l'évolution des terres humides, de l'Indice de la vulnérabilité des terres humides pour évaluer les effets du changement et de la variabilité climatique, du contrôle des plantes envahissantes à Long Point et Turkey Point (suivi des roseaux communs), de l'utilisation de la télédétection pour cartographier les terres humides de Long Point (CASI); de la cartographie de l'hydrologie des terres humides et de l'évaluation de l'habitat des poissons à Long Point.

Grande crique RNF/ SCF

Les discussions ont porté sur les méthodes, les sources de données et les résultats, sur l'application à la recherche et sur les possibilités de collaboration. Des plans sont en cours de préparation pour la seconde réunion afin de fournir une mise à jour et de discuter des plans de travail pour l'an 2000, dans l'espoir de permettre une collaboration plus poussée.

L'équipe de mise en œuvre du GLWCAP est satisfaite des progrès accomplis à ce jour, particulièrement si l'on tient compte des nombreux objectifs ambitieux établis pour chacune des stratégies du plan. Bien que les progrès n'aient pas été les mêmes dans tous les secteurs, plusieurs excellents résultats ont été enregistrés. C'est ainsi que, à la fin de mars 2000, le GLWCAP aura atteint près de 75 p. 100 de ses objectifs de préservation des terres humides en tenant compte uniquement des terres humides protégées au moyen d'acquisitions. C'est une réalisation importante, surtout dans le contexte des restrictions budgétaires, et quand on sait que les acquisitions sont, par nature, opportunistes. Les progrès accomplis dans chacune des étapes définies dans les huit stratégies du plan sont détaillés aux pages 4-6.

Certains problèmes inhérents aux terres humides ne peuvent être réglés par l'équipe de mise en œuvre, et certaines réalisations ont été plus lentes dans certaines stratégies. C'est ainsi qu'une part importante des jalons mentionnés dans la stratégie Renforcer les lois, les politiques, les accords et leur observation s'est révélée non valide, ou n'ont pas réalisé de progrès,ou encore seront retenus pour le prochain plan d'action.

L'engagement d'un certain nombre d'organismes envers le GLWCAP s'est manifesté dans les nombreuses réalisations constatées. Toutefois, le niveau de participation de certains organismes impliqués dans l'élaboration du plan a fait apparaître des possibilités de mettre en place des partenariats plus solides et d'en provoquer de nouveaux tout au long de la préparation du prochain plan d'action. On espère qu'en avançant dans le temps et en réalisant des exercices complémentaires de planification, cela contribuera aux efforts de consultation de ces organismes pour l'élaboration des plans d'action à venir et que cela renforcera l'enthousiasme et l'engagement de ces partenaires envers la conservation des terres humides des Grands Lacs et le plan d'action.

Au cours des mois à venir, les jalons qui restent valides seront relevés et reportés dans le prochain plan d'action, d'autres seront abandonnés, mais d'autres jalons apparaîtront aussi au fur et à mesure que d'autres problèmes apparaîtront.

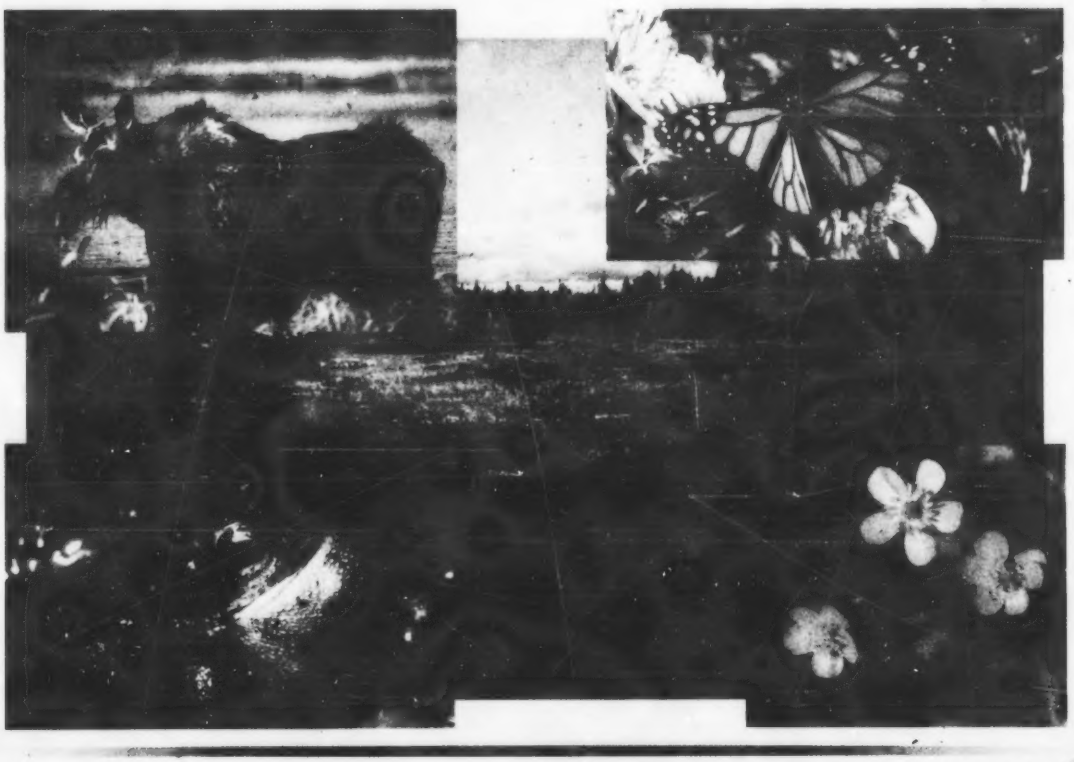

Orignal - Monarque - Crapaud d'Amérique - Mare Wolf Howl / J. Mitchell
Renoncule hyperboréale / D. Forder

Orientations à venir - Le prochain plan d'action

On prévoit que le prochain plan sera élaboré dans le cadre d'efforts de coopération et de consultation. L'élaboration de ce second plan est particulièrement opportune étant donné la planification stratégique en cours au sein des organismes partenaires du GLWCAP. Grâce à la coordination, ces efforts de planification aboutiront à des plans complémentaires pour aborder tous les aspects de la conservation des terres humides dans le bassin des Grands Lacs. Comme indiqué dans la Stratégie 7, le MRNO élabore une stratégie provinciale des terres humides. Canards Illimités Canada se dote d'une nouvelle vision pour compléter celle du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. En plus, le Fonds d'assainissement Grands Lacs 2000 est restructuré comme un fonds durable dans le cadre du nouveau programme fédéral du bassin des Grands Lacs 2020. Chacun de ces partenaires, et les autres, seront impliqués dans la préparation d'un plan d'action qui sera doté d'une nouvelle énergie.

Il y a eu de nombreux développements dans le domaine de la conservation des terres humides depuis le lancement du premier plan d'action en 1994. Ces développements ont fait que certains des jalons mentionnés auparavant sont devenus redondants et que de nouvelles priorités sont apparues dont le premier plan ne tenait même pas compte. Si le prochain plan d'action conservera pour l'essentiel les mêmes stratégies de base, comme la préservation des terres humides, on peut s'attendre à ce qu'il accorde plus d'importance aux nouvelles questions qui apparaissent. On peut s'attendre à ce que celles-ci touchent à la variabilité et aux changements climatiques et aux espèces menacées de disparition. On espère également qu'il sera possible d'intégrer davantage d'éléments binationaux dans le nouveau plan en collaborant avec nos collègues américains pour élargir les éléments du plan qui touchent les deux rives du bassin des Grands Lacs.

C'est là une occasion pour de nouvelles personnes, de nouveaux groupes et de nouveaux organismes de s'impliquer dans le GLWCAP et de contribuer à adopter pour le prochain millénaire une nouvelle vision sur la conservation des terres humides des Grands Lacs. Grâce à l'approche de consultation retenue pour l'élaboration du prochain plan d'action, on devrait voir apparaître une vision complémentaire au mandat de chaque partenaire. En poursuivant le partage de la charge de travail et en mettant l'accent sur les forces, les intérêts et les ressources de chacun, on devrait parvenir à concevoir un plan de travail réaliste. On espère que les partenaires actuels, et les nouveaux, se verront jouer un rôle dans la coordination et la mise en oeuvre des efforts de conservation des terres humides dans le bassin des Grands Lacs.

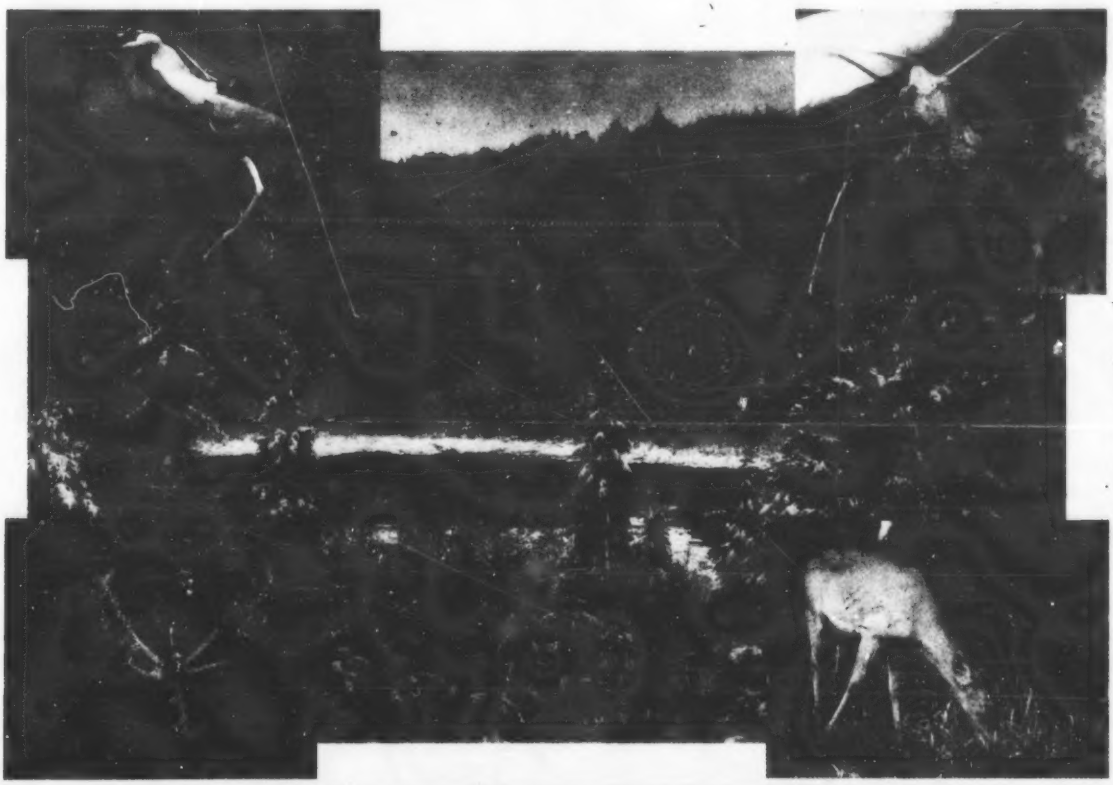

Bihoreau gris / B. Morin; Rainette crucifère - Étang de castor en hiver - Cerf de Virginie / J. Mitchell; Sundew / J.Daly

Ressources

Canards Illimités Canada,
566, rue Welham,
Barrie (Ontario), L4N 8Z7;
téléphone : (705) 721-4444;
télécopieur : (705) 721-4999;
site web: www.ducks.ca

Canards Illimités Canada, (Kingston)
614, Norris Court,
Kingston (Ontario), K7P 2R9;
téléphone : (613) 389-0418;
télécopieur : (613) 389-0239

Environnement Canada,
Service canadien de la faune,
4905, rue Dufferin,
Downsview (Ontario), M3H 5T4;
téléphone : (416) 739-5829;
télécopieur : (416) 739-5845;
site web: www.cciw.ca/green-lane/wildlife/

Service canadien de la faune - London,
465, promenade Gideon,
C.P. 490 Succursale postale Lambeth,
London (Ontario), N6P 1R1;
téléphone : (519) 472-1406; (519) 826-2093
télécopieur : (519) 472-3062

Service canadien de la faune - Nepean,
49, promenade Camelot, Nepean (Ontario),
K1A 0H3; téléphone : (613) 952-0932;
télécopieur : (613) 952-9027

Service canadien de la faune - Burlington,
867, rue Lakeshore,
Burlington (Ontario), L7R 4A6;
Tel.: (905) 336-4968;
Fax: (905) 336-6434

Environnement Canada -
Unité de géomatique
Division de planification et de gestion des eaux,
867, rue Lakeshore,
Burlington (Ontario), L7R 4A6;
téléphone : (905) 336-4630;
télécopieur : (905) 336-4906

Federation of Ontario Naturalists,
355, chemin Lesmill,
Don Mills (Ontario), M3B 2W8;
téléphone : (416) 444-8419;
télécopieur : (416) 444-9866;
site web: www.ontarionature.org

Kingston Area Wetlands Working Group,
Steve Knechtel,
Cataraqui Region Conservation Authority,
1641 Perth Road,
P.O. Box 160,
Glenburnie, Ontario, K0H 1S0
Tél.: (613) 546-4228 ext.239;
télécopieur : (613) 547-6474;
site web: www.cciw.ca/green-lane/wildlife/conservation/terre humide/kaw/

Plans d'aménagement panlacustres,
Marlene O'Brien,
Environnement Canada,
867, rue Lakeshore,
Burlington (Ontario), L7R 4A6;
téléphone : (905) 336-4552; télécopieur : (905) 336-4906;
site web: www.cciw.ca/REGL/program-PAPL.html

Programme de surveillance des marais,
Études d'oiseaux Canada,
C.P. 160,
Port Rowan (Ontario), N0E 1M0;
téléphone : (519) 586-3531;
télécopieur : (519) 586-3532;
site web: www.bsc-eoc.org

Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada),
bureau 200, 1750, croissant Courtwood,
Ottawa (Ontario), K2C 2B5;
téléphone : (613) 228-2601;
télécopieur : (613) 228-0206.

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario,
C.P. 7000, 300, rue Water,
Peterborough (Ontario), K9J 8M5;
site web: www.mnr.gov.on.ca/mnr/

Carte du bassin hydrographique,
a/s MRNO Direction générale de la planification de l'utilisation des sols,
C.P. 7000, 300, rue Water,
Peterborough (Ontario), K9J 8M5;
téléphone : (705) 755-1485;
télécopieur : (705) 755-1971;
site web: www.watershedreportcard.org

Ontario Soil & Crop Improvement Association,
1, rue Stone ouest,
Guelph (Ontario), N1G 4Y2;
téléphone : 519-826-4214;
télécopieur : 519-826-4224;
site web: www.ontariosoilcrop.org

Secrétariat de l'événement du millénaire sur les terres humides,
a/s CQVB, Edifice Le Delta II,
2875, boulevard Laurier, bureau 620,
Sainte-Foy (QC), Canada G1V 2M2;
téléphone : (418) 657-3853;
télécopieur : (418) 657-7934,
courriel: cqvb@cqvb.qc.ca ;
site web: www.cqvb.qc.ca/wetland2000/english

Society of Wetland Scientists,
C.P. 7060,
Lawrence, Kansas 66044-7060, États-Unis;
téléphone : (785) 843-1235 or 1-800-627-0629;
télécopieur : (785) 843-1274;
site web: www.sws.org/

La Société canadienne pour la conservation de la nature,
110, avenue Eglinton ouest., bureau 400,
Toronto (Ontario), M4R 1A3;
téléphone : (416) 932-3202;
télécopieur : (416) 932-3208;
site web: www.natureconservancy.ca

Wetland Habitat Fund,
a/s Rideau Valley Conservation Authority,
1128, rue Mill, C.P. 599,
Manotick (Ontario), K4M 1A5;
téléphone : (613) 692-3571 ext. 115;
télécopieur : 613-692-0831;
site web: www.wetlandfund.com/

Veuillez nous dire ce que vous en pensez!

Si vous désirez communiquer vos observations sur le plan d'action, veuillez entrer en contact avec :

Environnement Canada
Service canadien de la faune
4905 Dufferin St.
(Downsview) ON, M3H 5T4

(416) 739-5629
(416) 739-5845 (télécopieur)
rose.iantorno@ec.gc.ca

Observation des oiseaux / P. Ewins

Nos partenaires

Partenaires de l'équipe de mise en oeuvre

- Environnement Canada - Service canadien de la faune
- Federation of Ontario Naturalists et ses organismes membres
- Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
- La Société canadienne pour la conservation de la nature

Autres partenaires dans la mise en œuvre du programme et la prestation de services

- Offices de protection de la nature
- Canards Illimités Canada
- Fonds d'assainissement Grands Lacs 2000
- Projet conjoint des habitats de l'Est ontarien
- Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
- Comités des Plans d'assainissement
- Fiducie de régénération du secteur riverain
- Habitat faunique Canada

Partenaires du Plan d'action en matière de conservation des terres humides des Grands Lacs
De nombreux particuliers engagés et motivés, ainsi que des représentants de :

- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Association des municipalités de l'Ontario
- Association canadienne du droit de l'environnement
- Centre for the Great Lakes
- Alliance environnementale des citoyens
- Canards Illimités Canada
- Environnement Canada
- Pêches et Océans Canada
- Federation of Ontario Naturalists
- Great Lakes United
- Long Point Waterfowl and Terres humides Research Fund
- Natural Heritage League
- NIMBY
- Projet conjoint des habitats de l'Est de l'Ontario
- Conseil nord-américain de conservation des terres humides
- Ontario Federation of Anglers and Hunters
- Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
- Ministère de l'Environnement de l'Ontario
- Ministère des Affaires municipales de l'Ontario
- Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
- Soil and Water Conservation Society
- La Société canadienne pour la conservation de la nature
- Centre faunique du marais Wye